



📖 ÉTUDE

LES PERSONNES SANS-ABRI À PARIS LA NUIT DU 20 AU 21 JANVIER 2022

ANALYSES DES DONNÉES ISSUES DU DÉCOMPTE
DE LA 5^E ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

JUIN 2022

LA NUIT
de la
SOLIDARITÉ



Directrices de la publication : **Dominique ALBA**
Patricia PELLOUX

Étude réalisée par : **Clément BOISSEUIL, Chloé HINNEKINT, Frédérique LATOURNERIE**

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Avec le concours de : **Marion GIOVANANGELI, Marie MALLET, Alexandra PIESEN (Ville de Paris)**

Encadrement et validation du Comité scientifique de la Nuit de la Solidarité

Cartographie et traitement statistique : **Gustavo VELA**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

22P020408

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. Présentation de l'opération	6
Champ de la Nuit de la Solidarité	6
Partenaires et comité scientifique	7
Une couverture de l'ensemble du territoire parisien	8
1 ^{re} édition de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine et recensement de l'Insee	10
Consignes de décompte	10
Ajustements en raison du contexte sanitaire	12
Un questionnaire consolidé	12
Du terrain au rapport	13
2. Résultats du décompte	14
2 598 personnes sans-abri décomptées dans la nuit du 20 au 21 janvier 2022	14
Géographie des personnes rencontrées	17
Une baisse de 8 % du nombre de personnes décomptées entre 2021 et 2022 dans un contexte de hausse de l'offre d'hébergement et de mise à l'abri	22
3. Exploitation des questionnaires	26
2 127 questionnaires exploités	26
Nombre de réponses aux questions	27
Profils, sexe et âge des personnes rencontrées	28
Motifs, durée et conditions de vie sans logement personnel	32
Recours aux aides et dispositifs d'accompagnement	44
Typologie des personnes sans-abri	54
Focus sur les femmes rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité 2022	58
CONCLUSION	61
ANNEXES	64

INTRODUCTION

La Nuit de la Solidarité est une opération de décompte de nuit des personnes sans-abri. Elle est organisée chaque année depuis 2018 par la Ville de Paris et ses partenaires, avec l'aide de plus de 2000 bénévoles et professionnels du social. **Sa cinquième édition s'est déroulée dans la nuit du 20 au 21 janvier 2022**, parallèlement à la collecte « Habitations mobiles et sans-abri » (HMSA) de l'Insee qui a lieu tous les cinq ans dans le cadre du recensement général de la population.

Pour la première fois en 2022, **une démarche similaire a été expérimentée à la même date à l'échelle de neuf communes volontaires de la Métropole du Grand Paris** : Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Courbevoie, Gagny, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rueil-Malmaison et Saint-Denis. La Métropole du Grand Paris a piloté cette expérimentation. La Ville de Paris a partagé son savoir-faire après plusieurs éditions de la Nuit de la Solidarité. L'Apur a accompagné les communes sur le plan méthodologique et a exploité les données recueillies¹.

Dans le but **d'améliorer la connaissance des publics en grande exclusion** et d'adapter les réponses, **cette opération consiste à décompter, une nuit donnée et de façon la plus exhaustive possible, le nombre de personnes n'ayant pas d'endroit où dormir pour la nuit ou dormant dans un**

lieu impropre au sommeil (voiture, tente, hall d'immeubles, etc.). Il est proposé à chaque personne rencontrée de répondre anonymement et sur la base du volontariat à un questionnaire pour mieux appréhender les profils des publics à la rue et leurs besoins.

Ce rapport présente les **résultats de la cinquième édition de la Nuit de la Solidarité**. L'exploitation des données collectées a été réalisée par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur). L'Apur et la Ville de Paris en ont partagé l'analyse, en lien avec un Comité scientifique composé de chercheurs et de professionnels. Les données sur l'hébergement seront intégrées à ce rapport dès leur publication.

L'analyse des résultats est complétée par des portraits de personnes sans-abri installées à Paris établis à partir d'entretiens réalisés entre mars et avril 2022. Les personnes ayant accepté de répondre ont été identifiées grâce aux agents de la Ville de Paris et acteurs associatifs intervenant auprès de ces publics, aux maraudes et accueils de jour. L'objectif était d'appréhender les profils et les raisons de l'installation à la rue des personnes rencontrées, leurs parcours, leurs besoins et leurs perspectives pour l'avenir. Les prénoms et noms ont été modifiés afin de respecter l'anonymat et la vie privée des personnes qui ont accepté de confier leur témoignage dans le cadre de cette étude.

*Un décompte
objectivé du nombre
de personnes
sans-abri et des
portraits qualitatifs
complémentaires.*

¹ – Un rapport dédié est publié en parallèle de la présente étude : <https://www.apur.org/fr>

Chiffres clés de la Nuit de la Solidarité du 20 au 21 janvier 2022



→ 2 598 personnes sans-abri décomptées lors de la Nuit

- Une baisse de **8 %** du nombre de personnes décomptées entre 2021 et 2022, mais un nombre de personnes sans-abri élevé au regard du nombre de places d'hébergement et de mises à l'abri ouvertes et en augmentation ces dernières années.
- Une présence des personnes sans-abri dans l'ensemble des arrondissements parisiens, avec un nombre plus élevé dans les arrondissements du centre, du 12^e, du 18^e et du 19^e.
- Un nombre de places d'hébergement et de mise à l'abri en augmentation, témoignant d'une hausse de nombre de personnes sans domicile.

→ 10 % de femmes et 90 % d'hommes

Contre 13 % de femmes en 2021.

→ Un âge moyen autour de 43 ans

Contre 41 ans en 2021.

→ Des personnes plus ancrées à la rue en 2022 par rapport aux éditions précédentes

69 % des répondants déclarent vivre à la rue depuis plus d'un an, contre 61 % en 2021.

63 % indiquent avoir vécu plusieurs épisodes de rue, contre 57 % en 2021.

94 % des personnes rencontrées disent que le lieu où elles ont été rencontrées est celui où elles dorment le plus souvent, contre 83 % en 2021.

→ Un recours majoritairement faible aux aides et aux dispositifs

69 % des répondants n'appellent pas ou plus le 115, comme en 2021.

58 % ne sont pas accompagnés par un travailleur social, stable par rapport à 2021 (57 %).

46 % n'ont pas d'adresse pour recevoir leur courrier, stable par rapport à 2021 (44 %).

52 % ne disposent pas de couverture maladie et n'ont pas entamé de démarche, stable par rapport à 2021 (49 %).

24 % n'ont pas vu de médecin depuis au moins un an, stable par rapport à 2021 (26 %).

54 % indiquent ne pas avoir de ressources financières/prestations sociales ou vivre de la mendicité, en baisse par rapport à 2021 (67 %).

46 % indiquent que la crise n'a pas eu d'impact sur leur quotidien, relativement stable par rapport à 2021 (49 %).

13 % des répondants soulignent avoir ressenti du stress ou de l'anxiété et 12 % évoquent un sentiment d'isolement en raison du contexte de crise sanitaire (12 % et 14 % en 2021).

1.

Présentation de l'opération

Organisée depuis cinq ans à Paris, la Nuit de la Solidarité est une opération de décompte permettant d'objectiver le nombre de personnes se trouvant sans solution d'hébergement et d'éclairer les situations auxquelles cherchent à répondre les politiques publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

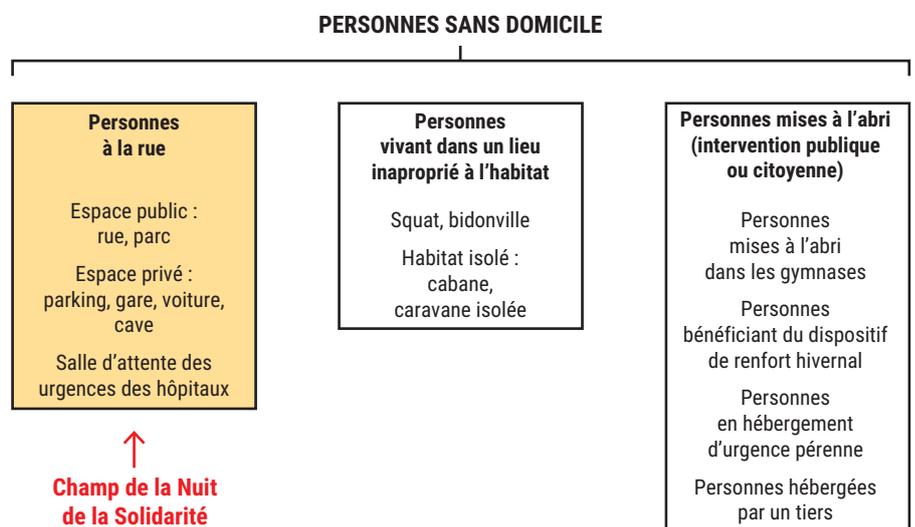
Champ de la Nuit de la Solidarité

La Nuit de la Solidarité porte uniquement sur les personnes sans-abri, correspondant à la première catégorie de la grille Ethos (cf. annexe) développée par la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les personnes sans-abri (Feantsa).

Depuis la première édition en 2018, la Nuit de la Solidarité a lieu un soir en hiver. Cette décision méthodologique résulte du souhait de rendre visibles les personnes contraintes de dormir à la rue ou dans des lieux impropres au sommeil, alors même que l'ensemble des dispositifs institutionnels d'héber-

gement sont déployés au maximum de leur capacité. Le nombre obtenu est un décompte *a minima* de personnes restant sans-abri dans ce contexte.

Le décompte s'inscrit dans la méthodologie des enquêtes « une nuit donnée », « flash », ou « *point in time count* » qui donnent une photographie aussi exhaustive que possible à un moment précis. Ce type d'enquête ne permet pas d'appréhender les trajectoires des personnes, ni de suivre ces personnes d'une année sur l'autre. D'autres méthodologies d'enquêtes sont nécessaires pour cela.



Partenaires et comité scientifique

Pour permettre un décompte le plus exhaustif possible, **au-delà de l'espace public, des partenaires qui gèrent des espaces accessibles au public à Paris sont associés à la démarche** : la RATP, la SNCF, l'AP-HP, des gestionnaires de parkings (Indigo, Saemes et Effia) et le bailleur social Paris Habitat. Plusieurs partenaires intervenant auprès des personnes sans-abri sont également mobilisés sur le terrain (France Terre d'Asile, Emmaüs...), notamment dans certains secteurs spécifiques comme les talus du Périphérique, les campements, les parcs et jardins et les bois de Boulogne et de Vincennes.

En lien avec un Comité scientifique piloté par la Direction des Solidarités de la Ville de Paris composés d'institutions diverses (observatoires et acteurs de la lutte contre l'exclusion et de l'hébergement) et d'universitaires spécialisés sur la thématique du sans-abrisme, **la méthodologie d'enquête a été ajustée et améliorée au fil des éditions**, facilitant le déroulé de l'opération et fiabilisant les informations recueillies, tout en veillant à conserver la comparabilité des résultats d'une année à l'autre.

COMPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

En 2022, le Comité scientifique de la Nuit de la Solidarité se compose :

- > **D'un collège d'universitaires pluridisciplinaires** (historiens, sociologues, anthropologues, politistes), représenté par Mauricio Aranda, Thibaut Besozzi, Axelle Brodiez, Gaspard Lion, Marie Loison-Leruste, Marine Maurin, Olivier Peyroux, Pascale Pichon, Lola Vives, Sophie Rouay-Lambert et Vianney Schlegel.
- > **D'un collège d'organismes d'études, observatoires, acteurs du champ de l'accompagnement des personnes sans-abri et partenaires de l'opération**, représenté par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), la Direction régionale interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL), la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA), la Fondation Abbé Pierre (FAP), l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Observatoire du Samu Social, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), l'Observatoire francilien des personnes à la rue ou hébergées (OFPRUH), la RATP et l'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (UNCCAS).
- > **D'un collège de Villes ou d'observatoires locaux ayant adopté une démarche comparable**, représenté par le CCAS de Metz et l'Observatoire de l'hébergement et du logement d'Un Toit pour tous, engagé dans l'organisation de la Nuit de la Solidarité de Grenoble-Alpes Métropole.

Le Comité scientifique participe aux différentes étapes du projet : construction et proposition d'évolution des questionnaires, définition du protocole d'exploitation des données, interprétation des résultats, rédaction de contributions faisant l'objet d'un rapport dédié (articles mettant en perspective les résultats issus de la Nuit de la Solidarité à travers des données et analyses complémentaires), relecture des livrables et préconisations méthodologiques pour les éditions suivantes.

Une couverture de l'ensemble du territoire parisien

Malgré un contexte sanitaire difficile, l'ensemble des rues de Paris a été couvert en 2022, de même que les 7 gares parisiennes de la SNCF, les salles d'attente de 13 hôpitaux de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, l'ensemble des 252 stations parisiennes de métro et de RER de la RATP², 14 adresses du bailleur social Paris Habitat, et 45 parkings des gestionnaires Effia, Indigo et Saemes.

En complément, 25 talus du Périphérique, 4 parcs et jardins (Square May-Picqueray, Promenade Richard Lenoir, Square Rosa Luxembourg, Jardin Eole) et 7 campements ont été couverts par les équipes de l'Unité d'Assistance aux Sans-Abri (Uasa) et de la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP) de la Ville de Paris selon les mêmes consignes méthodologiques. Il n'y avait pas de campement de migrants dans Paris en 2022, comme en 2021 et contrairement à 2020 où 324 personnes avaient été rencontrées dans des campements de personnes migrantes. Cette absence de campement s'explique par plusieurs éléments : la fermeture des frontières pendant plusieurs semaines en 2020, des contrôles de police renforcés à Paris pour éviter les regroupements, plusieurs opérations de mises à l'abri importantes intervenues ces dernières années et l'installation de campements migrants hors de Paris.

Les Bois de Vincennes et de Boulogne ont quant à eux donné lieu à un décompte complété quelques jours avant la Nuit de la Solidarité par une passation de questionnaires réalisée par les équipes d'Emmaüs, de l'Uasa et de la Ville de Paris.

Les 355 secteurs de l'opération, couvrant la totalité des arrondissements parisiens, ont été sillonnés par des équipes volontaires (professionnels et bénévoles) sur une durée d'environ trois heures entre 22h et 1h du matin. Le choix de cet horaire permet de limiter les doubles comptes, les personnes étant généralement moins mobiles à partir de 22h, sans être encore toutes endormies, permettant la passation de questionnaires.

Les contours des secteurs demeurent globalement stables d'une édition à l'autre, rendant les résultats des décomptes comparables. En 2022, la cartographie détaillée de chaque secteur d'enquête a peu évolué par rapport à l'édition de 2021. Quelques secteurs ont vu leurs périmètres être légèrement modifiés en fonction du nombre de personnes décomptées l'année précédente : secteurs élargis à la marge ou au contraire restreints. Le périmètre de décompte n'a pas évolué et couvre l'entièreté du territoire parisien. Les modifications sont prises en considération lors de l'analyse du nombre de personnes décomptées par secteur pour raisonner à périmètre comparable.

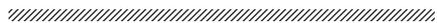
Chaque arrondissement a été découpé en 10 secteurs au minimum (6^e et 7^e arrondissements) et 34 secteurs au maximum (Paris Centre, issu du regroupement récent des quatre arrondissements centraux³). Dans certains arrondissements, le nombre d'équipes de bénévoles est supérieur au nombre de secteurs d'enquêtes. Par exemple, plusieurs équipes sont affectées pour les gares de Lyon, du Nord et de Montparnasse afin d'assurer leur couverture totale durant la plage horaire.

355 secteurs de décompte, 7 gares, 252 stations de métro et de RER, 14 adresses de Paris Habitat, 45 parkings, 25 talus du Périphérique, 4 parcs et jardins, 7 campements, Bois de Vincennes et Boulogne.

² – Dont 124 avec passation de questionnaires et 128 en décompte.

³ – Les quatre arrondissements centraux ont fait l'objet de secteurs d'enquête distincts, conformément aux années précédentes.

NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022 À PARIS : 355 SECTEURS, 357 ÉQUIPES



1^{re} édition de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine et recensement de l’Insee

Après une expérimentation sur un secteur de la Ville de Saint-Denis en 2021, **une Nuit de la Solidarité a été expérimentée dans neuf communes volontaires de la Métropole du Grand Paris en 2022**. Les outils de décompte parisiens ont été partagés et ajustés pour conduire une opération selon les mêmes règles méthodologiques sur un territoire élargi de la Métropole. L’Apur a accompagné la Métropole et les communes volontaires du point de vue méthodologique et exploite les résultats de cette première édition⁴. Un rapport d’analyse des résultats de la Nuit de la Solidarité Métropolitaine est publié en parallèle du présent rapport.

De plus, en 2022, l’opération parisienne était mutualisée avec la collecte Habitats Mobiles et Sans-Abri (HMSA)

de l’Insee ayant lieu tous les cinq ans dans le cadre du recensement général de la population pour les communes de plus de 10 000 habitants. La dernière collecte date de 2016 et celle prévue en 2021 a été décalée d’un an en raison du contexte sanitaire. Cette mutualisation permettait de bénéficier de la forte dynamique entraînée par la Nuit de la Solidarité pour recenser de façon précise le nombre de personnes sans-abri, de mutualiser les moyens et rendre cohérents les résultats obtenus. Les responsables d’équipe mobilisés lors de la Nuit étaient ainsi nommés agents recenseurs pour une nuit et devaient remplir un bulletin individuel fourni par l’Insee pour chaque personne rencontrée, notant l’âge, le sexe et le lieu de rencontre. Les résultats de cette collecte sont exploités par l’Insee.

*Nuit de la Solidarité
de la Métropole
du Grand Paris :
9 communes,
117 secteurs de
décompte en 2022.*

Consignes de décompte

Les volontaires souhaitant participer à la Nuit de la Solidarité s’inscrivent sur une plateforme dédiée. Placés sous la responsabilité d’un responsable d’équipe, le plus souvent un professionnel de l’action sociale ou une personne ayant déjà participé à une des éditions précédentes, **ces bénévoles sont formés aux règles partagées de décompte** : garantie de l’anonymat, respect du sommeil, demande préalable pour savoir si les personnes ont déjà été abordées sur ce créneau horaire pour répondre à un questionnaire, plage horaire de parcours identique pour toutes les équipes, suivi pour chacune d’entre elles d’un itinéraire précis à partir d’une carte détaillée, application d’une méthodologie identique pour les différentes situations

rencontrées (personnes seules, familles, couples, groupes, tentes), respect des règles sanitaires et des personnes.

Les conventions de comptage ont été harmonisées et explicitées, comme lors des éditions précédentes :

- **toutes les personnes rencontrées dans l’espace public doivent être interrogées par les équipes** pour s’assurer qu’elles disposent d’un lieu de sommeil décent pour la nuit. L’objectif est de dépasser les représentations sociales existantes sur ces publics et de rendre visibles au moins en partie les potentielles personnes invisibilisées (personnes en mouvement, personnes adoptant des stratégies d’invisibilisation, etc.) ;

⁴ – Voir le rapport d’analyse des résultats dédié pour plus d’informations.

- **une personne endormie dans l'espace public sur la plage horaire de l'enquête est comptabilisée comme sans-abri.** Elle n'est pas réveillée par les équipes d'enquêteurs et n'est saisie sur le questionnaire que les données d'observation disponibles relatives à cette personne ;
- **concernant les tentes et les voitures,** l'équipe de décompte signale verbalement sa présence et tente d'entrer en contact. Si la ou les personnes présentes le souhaitent, un questionnaire est complété. Si la ou les personnes sont visibles, mais ne souhaitent pas répondre au questionnaire, la tente ou le véhicule sont comptés pour le nombre de personnes visuellement dénombrées par les membres de l'équipe. Si une tente semble occupée, mais que ni la ou les personnes ne sont ni visibles, ni ne souhaitent entrer en contact, l'équipe comptabilise une personne. Si aucun signe de vie n'est détecté, aucune personne n'est décomptée ;
- **le questionnaire administré dans l'espace public parisien l'a été également dans les hôpitaux, les gares, les stations de métro et de RER⁵, les bois de Vincennes et de Boulogne, les campements, les talus du Périphérique, les parcs et jardins, et certaines adresses de Paris Habitat.**

Les questionnaires sont ensuite retournés au quartier général d'arrondissement où un contrôle qualité est effectué afin de vérifier avec le responsable d'équipe certaines informations clés, notamment la situation effective de rue des personnes rencontrées et les réponses aux questions obligatoires (sexe ; âge estimé ou précis ; raison d'une possible non-passation de questionnaire). Les cartes de secteurs annotées de l'heure de retour et de la complétude de la couverture du secteur par l'équipe sont également remises.

Le résultat du décompte ne prétend toutefois pas à l'exhaustivité.

Certaines zones ne sont pas décomptées : des zones privatives (halls d'immeubles, caves, parkings non concernés par l'enquête) ou inaccessibles pour des raisons de sécurité (zones de travaux). Dans l'espace public, la méthodologie retenue pour le décompte des tentes ou des cabanes peut aussi sous-estimer le nombre de personnes qu'elles abritent puisqu'une tente occupée correspondait à une personne s'il n'était pas possible de savoir combien de personnes y étaient abritées. Enfin, certaines personnes particulièrement peu visibles ou développant des stratégies d'invisibilisation peuvent échapper à la vigilance des équipes, y compris dans les espaces enquêtés. **Le décompte obtenu est donc toujours considéré comme un nombre *a minima*.**

*Le décompte obtenu est donc toujours considéré comme un nombre *a minima*.*

⁵ — 124 stations ont donné lieu à une passation de questionnaires. Les 128 autres ont donné lieu à un simple décompte.

Ajustements en raison du contexte sanitaire

Comme en 2021, des ajustements opérationnels ont été nécessaires en raison de l'épidémie de Covid-19. **Les séances de formation des bénévoles ont eu lieu uniquement en ligne** à partir de formations en visio-conférences et de vidéos didactiques complètes accessibles en ligne. **Les responsables d'équipe ont également été formés en ligne, mais aussi en présentiel** le soir-même. La Ville de Paris a organisé plusieurs **séances de formation en ligne des référents d'arrondissement et des équipes d'accueil** en charge de la logistique et de l'organisation matérielle de la Nuit.

Malgré ces ajustements et le contexte sanitaire difficile en raison du pic épidémique fin janvier 2022, **l'opération a été un succès en termes de mobilisation de bénévoles et de professionnels, et de garantie de la méthodologie**, reconduite conformément à celles des années précédentes, permettant une comparabilité des résultats. Tous les secteurs de décompte ont pu être couverts.



Plus de **2 000** volontaires mobilisés à chaque édition

Un questionnaire consolidé

Le questionnaire qui est proposé aux personnes rencontrées est anonyme. Il se décline en trois versions : **un questionnaire pour les personnes seules, un questionnaire pour les couples ou familles et une fiche groupe** pour les rassemblements de cinq personnes et plus⁶. Une version en anglais des questionnaires est également disponible pour chaque équipe.

Le questionnaire comprend des questions sur la situation de la personne (absence de solution de mise à l'abri), l'ancienneté de sa situation de rue, son utilisation de services dédiés aux personnes précaires, les besoins qu'elle exprime, son recours aux soins et ses ressources financières. Des éléments de profils (sexe, âge, composition familiale) constituent une partie obligatoire remplie à partir d'une observation simple. Il est également demandé de façon obligatoire les raisons expliquant la non-passation d'un questionnaire (personne endormie, refusant, n'étant pas en état, inaccessible...).

De format plus court, la fiche-groupe permet de décompter les personnes en groupe de cinq personnes ou plus et d'apporter des observations simples sur leurs profils (sexe, âge). Les personnes du groupe qui le souhaitent peuvent également répondre au questionnaire.

En 2022, la majorité des questions n'a pas évolué, mais quelques modifications ont été apportées aux questionnaires. Ces évolutions ont été travaillées et validées par le Comité scientifique :

- quelques formulations de questions ou de modalités de réponses ont été précisées ;
- une question sur l'aide alimentaire a été ajoutée ;
- les questions proposées en 2021 sur les impacts de la crise sanitaire ont été converties en une seule question portant sur l'impact de la crise sanitaire sur les conditions de vie et le parcours des personnes sans logement.

⁶ – Voir les questionnaires en annexes.

Du terrain au rapport

Un premier décompte a été rendu public le 1^{er} février 2022. Cette première estimation fait suite à un travail de dépouillement des documents collectés pendant la nuit des vendredis et samedis qui suivent l'opération. Des membres de l'équipe-projet de la Nuit de la Solidarité de la Ville de Paris et de l'Apur saisissent quelques informations clés (sexe, lieu de rencontre, contrôle qualité de la situation de rue opéré au retour en QG des responsables d'équipe). Un appel aux responsables d'équipe est effectué en cas de doute sur une information (champ respecté, donnée obligatoire manquante). Cela permet de confirmer le champ et les informations recueillies lors de la Nuit de la Solidarité.

L'Apur effectue par la suite une compilation des saisies et réalise un troisième contrôle qualité au travers de tests de cohérence. Cela permet d'aboutir à de premières estimations sur le nombre de personnes sans-abri rencontrées, la répartition par lieu de décompte, par type de rencontre (personne isolée, couples/familles, groupes) et par sexe, qui sont rendues public rapidement après l'opération.

À la suite de ce premier décompte, les questionnaires sont transmis à un prestataire qui réalise la saisie de l'entièreté des questionnaires. Une première base de données est alors établie et est contrôlée par l'Apur au travers de tests de cohérence (vérifier qu'il n'y a pas de doubles comptes, que les personnes décomptées entrent dans le champ...). L'exploitation de cette base de données consolidées permet d'obtenir un décompte définitif et des résultats par question, ce qui explique le léger écart qui peut exister entre le premier chiffre présenté et le décompte final.

Un premier travail d'exploitation (tris à plat et tris croisés) est réalisé par l'Apur en lien avec l'Observatoire social de la Ville de Paris.

Le rapport d'analyse des résultats est enfin partagé et consolidé avec les membres du Comité scientifique pour s'assurer de la robustesse des résultats et des interprétations. Des échanges avec les partenaires à la suite de l'opération permettent d'affiner l'analyse.



© Guillaume Bon Temps

2.

Résultats du décompte

2 598 personnes sans-abri décomptées dans la nuit du 20 au 21 janvier 2022

Le décompte définitif de la cinquième Nuit de la Solidarité s'établit à **2 598 personnes sans solution d'hébergement rencontrées la nuit du 20 au 21 janvier 2022 à Paris, soit une baisse de 231 personnes (-8 %) par rapport à la 4^e édition du 25 au 26 mars 2021 :**

- 1 891 personnes ont été décomptées dans les rues de Paris (73 %) – contre 2 112 en 2021 ;

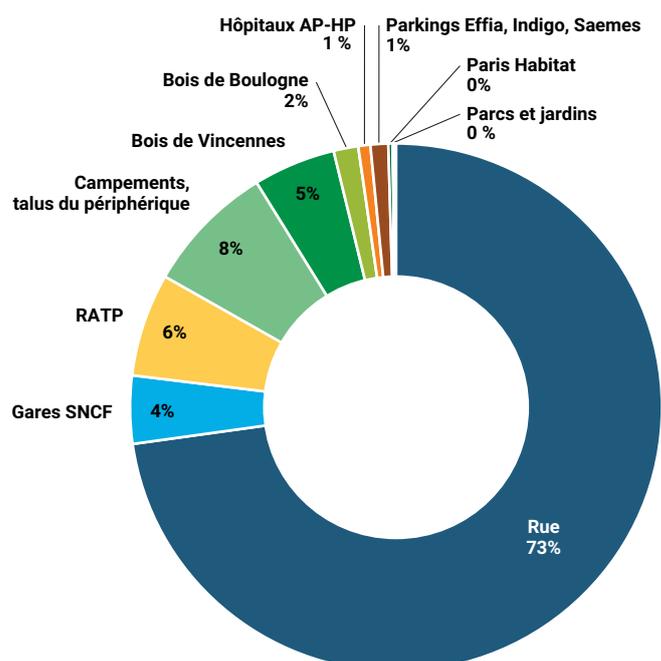
- 207 personnes dans les campements et sur les talus du Périphérique (8 %) – contre 195 en 2021 ;

- 169 personnes dans les bois de Vincennes et Boulogne (4 %) – contre 140 en 2021 ;

- 164 personnes dans les stations de métro et de RER intra-muros (6 %) – contre 144 en 2021 ;

- 108 personnes dans les gares parisiennes (6 %) – contre 191 en 2021 ;

RÉPARTITION DES PERSONNES DÉCOMPTÉES SELON LES LIEUX – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
N = 2 598

**ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES PERSONNES DÉCOMPTÉES SELON LES LIEUX ENTRE 2020 ET 2022 –
NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2020, 2021 ET 2022**

	2020		2021		2022		Évolution 2021/2022
	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre
Rue	2 299	64 %	2 112	75 %	1 891	73 %	- 221
Gares SNCF	231	6 %	191	7 %	108	4 %	- 83
Gares RATP	234	6 %	144	5 %	164	6 %	+ 20
Campements, talus du Périphérique	526	15 %	195	7 %	207	8 %	+ 12
Bois de Vincennes	137	4 %	112	4 %	130	5 %	+ 18
Bois de Boulogne	23	1 %	28	1 %	39	2 %	
Hôpitaux AP-HP	60	2 %	22	1 %	19	1 %	- 3
Parkings Effia, Indigo et Saemes	31	1 %	17	1 %	28	1 %	+ 11
Parcs et jardins	53	1 %	6	0 %	7	0 %	+ 1
Paris Habitat	7	0 %	2	0 %	5	0 %	+ 3
TOTAL	3 601	100 %	2 829	100 %	2 598	100 %	- 231

Source : Nuits de la Solidarité 2020, 2021 et 2022, Ville de Paris - Traitement Apur

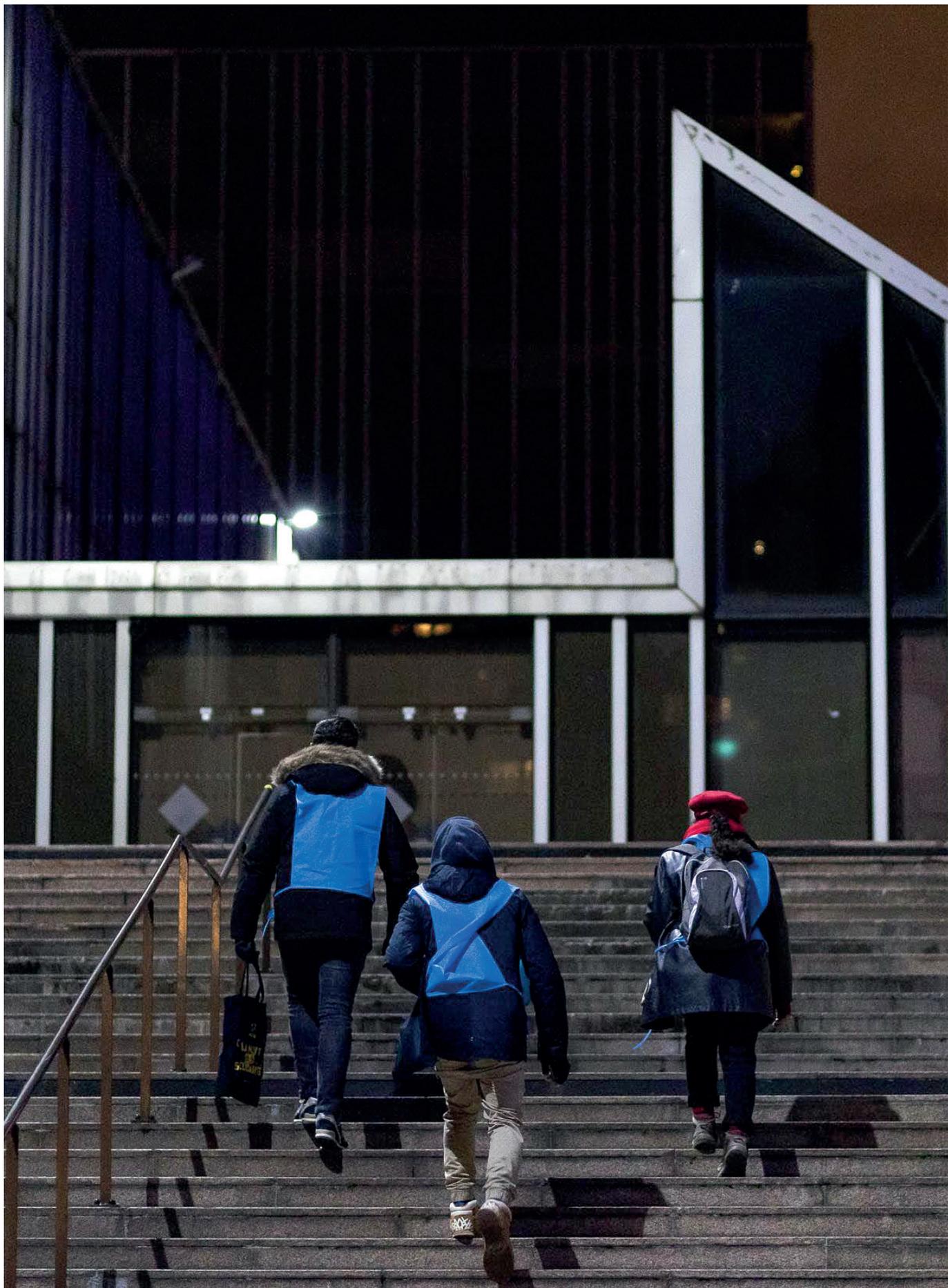
- 28 personnes dans les parkings enquêtés (1 %) – contre 17 en 2021 ;
- 19 personnes dans les salles d'attente des urgences des hôpitaux (2 %) – contre 22 en 2021 ;
- 7 personnes dans les parcs et jardins enquêtés (1 %) – contre 6 en 2021 ;
- 5 personnes décomptées par les espaces ouverts par le bailleur social Paris Habitat (< 1 %) – contre 2 en 2021.

La majorité des personnes a ainsi été rencontrée dans les rues de Paris, comme les années précédentes. Par rapport à 2021, leur nombre a diminué de 221 personnes. Leur nombre est important sur les talus du Périphérique, dans les campements et dans les bois.

La variation la plus importante selon les lieux de décompte concerne les personnes rencontrées dans les gares avec une baisse de 83 personnes rencontrées. Il n'y avait pas de campement « migrants » dans Paris cette année comme en 2021 et contrairement à 2020, uniquement des campements de familles. En entretien, France Terre

D'Asile note que depuis plus de deux ans, les grands campements ne sont plus présents dans Paris, mais seulement des regroupements de personnes. Les désinstallations sont plus rapides selon l'association. Des campements plus importants sont néanmoins localisés en dehors de Paris à la fin janvier 2022, notamment à Pantin.

Comme les années précédentes, on constate un **nombre élevé de personnes sans-abri décomptées, alors même que le nombre de places d'hébergement et de mise à l'abri ouvertes** est en augmentation ces dernières années, tous dispositifs confondus. Des opérations de mise à l'abri sont intervenues dans les jours qui ont précédé le décompte ou les jours qui ont suivi. À titre d'exemple, une opération de mise à l'abri de 272 personnes rassemblées pont de Bercy a eu lieu le 19 janvier, veille de la Nuit de la Solidarité. Il faut néanmoins rappeler que les opérations de mise à l'abri sont réalisées régulièrement et étaient également intervenues avant et après les éditions précédentes.



© Guillaume Bontemps

Géographie des personnes rencontrées

**NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022 :
2 598 PERSONNES DÉCOMPTÉES**

Nombre de personnes décomptées



Dont (en nombre de personnes)

- ▶ Dans les rues : **1 891**
- ▶ Dans les espaces des partenaires : **324**
RATP : 164 / SNCF : 108 / AP-HP : 19 / Paris Habitat : 5 / Parking Indigo : 21 / Parking Saemes : 1 / Parking Effia : 6
- ▶ Dans d'autres secteurs : **383**
Bois de Vincennes : 130 / Bois de Boulogne : 39 / Autres secteurs spécifiques (campements, talus du Périphérique, parcs et jardins) : 214

Source : Nuit de la Solidarité, Ville de Paris (janvier 2022) - Traitement Apur

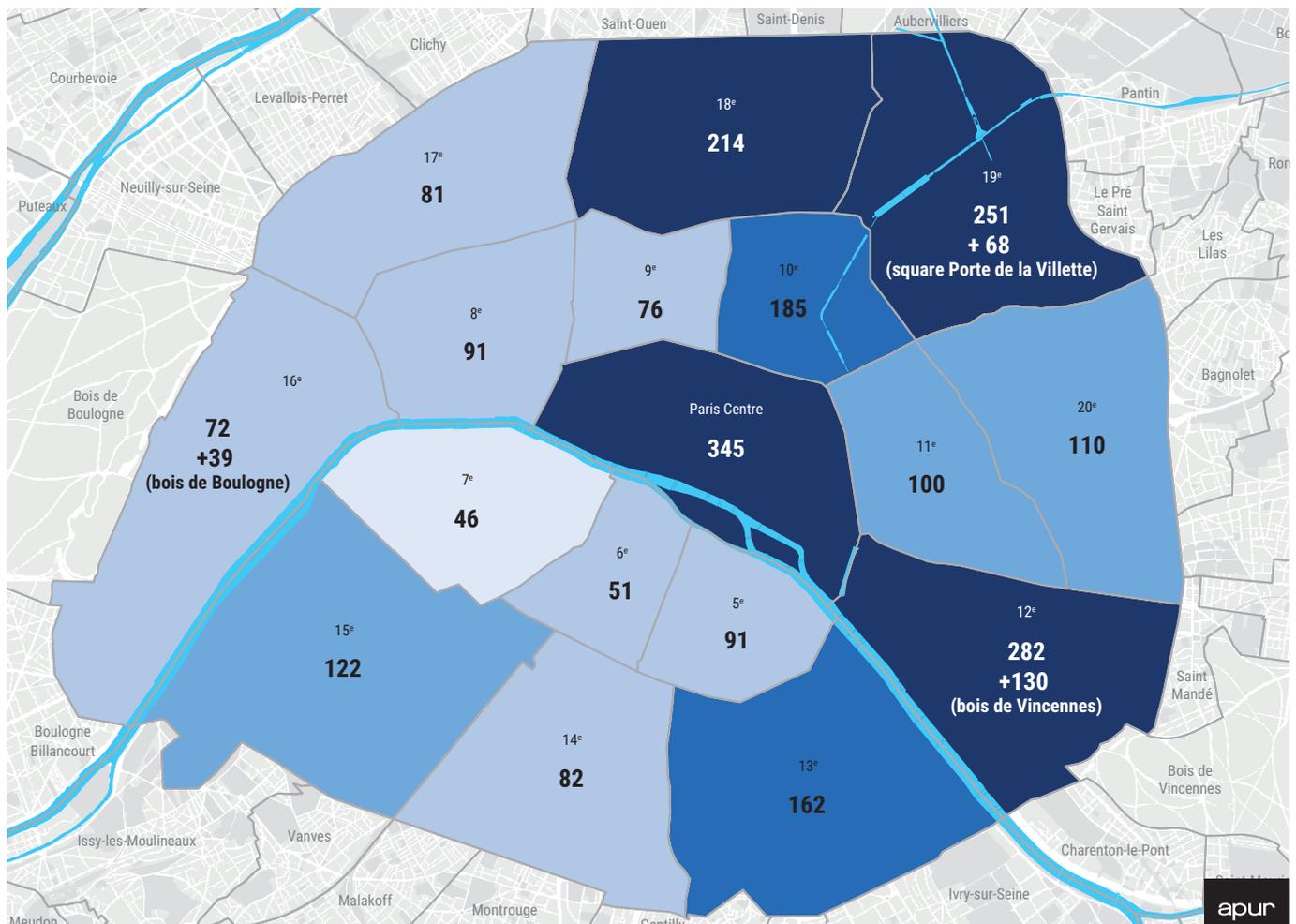
La géographie des personnes rencontrées la nuit du 20 au 21 janvier 2022 montre une présence dans l'ensemble des arrondissements parisiens avec des concentrations différentes. Leur nombre varie entre 46 personnes dans le 7^e arrondissement et 345 à Paris Centre.

C'est dans le secteur de Paris Centre que leur nombre est le plus élevé (345 personnes décomptées)⁷. Le 19^e arrondissement est le deuxième arrondissement en nombre de personnes décomptées (319 personnes décomptées dont 68 dans un campement situé au square de la Porte de la Villette), suivi du 12^e arrondissement (282 personnes décomptées) qui devient même le premier si on ajoute le décompte des personnes

rencontrées dans le bois de Vincennes (130 personnes décomptées dans le bois). Le 18^e, le 10^e et le 13^e arrondissement se démarquent également concernant un nombre important de personnes sans-abri (avec respectivement 214, 185 et 162 personnes décomptées).

La cartographie par secteur confirme la tendance observée lors des éditions précédentes d'une présence diffuse des personnes sans solution d'hébergement sur l'ensemble du territoire parisien.

7 – À noter : 130 personnes ont été rencontrées dans l'ex 1^{er} arrondissement (contre 145 en 2021), 47 personnes dans l'ancien 2^e (contre 43 en 2021), 43 personnes dans l'ancien 3^e (contre 46 en 2021), et 125 personnes dans le 4^e (contre 130 en 2021).



Plusieurs secteurs se démarquent à proximité des gares ou des grandes stations de métro (les Halles, gare du Nord, secteurs allant de la Place de la République à Saint-Ambroise, alentours des gares de Lyon et de Bercy).

Plusieurs secteurs des portes de Paris se distinguent également, intégrant des campements et installations sur les talus du Périphérique ou des parcs : porte de la Villette dans le 19^e arrondissement, porte d'Aubervilliers / porte de la Chapelle entre les 18^e et 19^e arrondissements, porte de Gentilly dans le 13^e arrondissement.

Plusieurs secteurs à proximité de l'hôpital Saint-Louis (10^e) et de la station Stalingrad (19^e) concentrent un nombre significatif de personnes sans-abri. On ajoutera que **169 personnes ont été rencontrées dans les bois de Vincennes et Boulogne cette année.**

Enfin, d'autres secteurs ressortent de façon moins marquée : porte de Clignancourt (18^e), porte d'Italie (13^e), le secteur du cimetière de Montrouge (14^e) et celui du cimetière des Batignolles (17^e), les alentours de la gare Montparnasse (15^e) et de la gare de Saint-Lazare (8^e).

**NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022 :
2 598 PERSONNES DÉCOMPTÉES
(DONT 169 PERSONNES DANS LES BOIS)**

Nombre de personnes décomptées

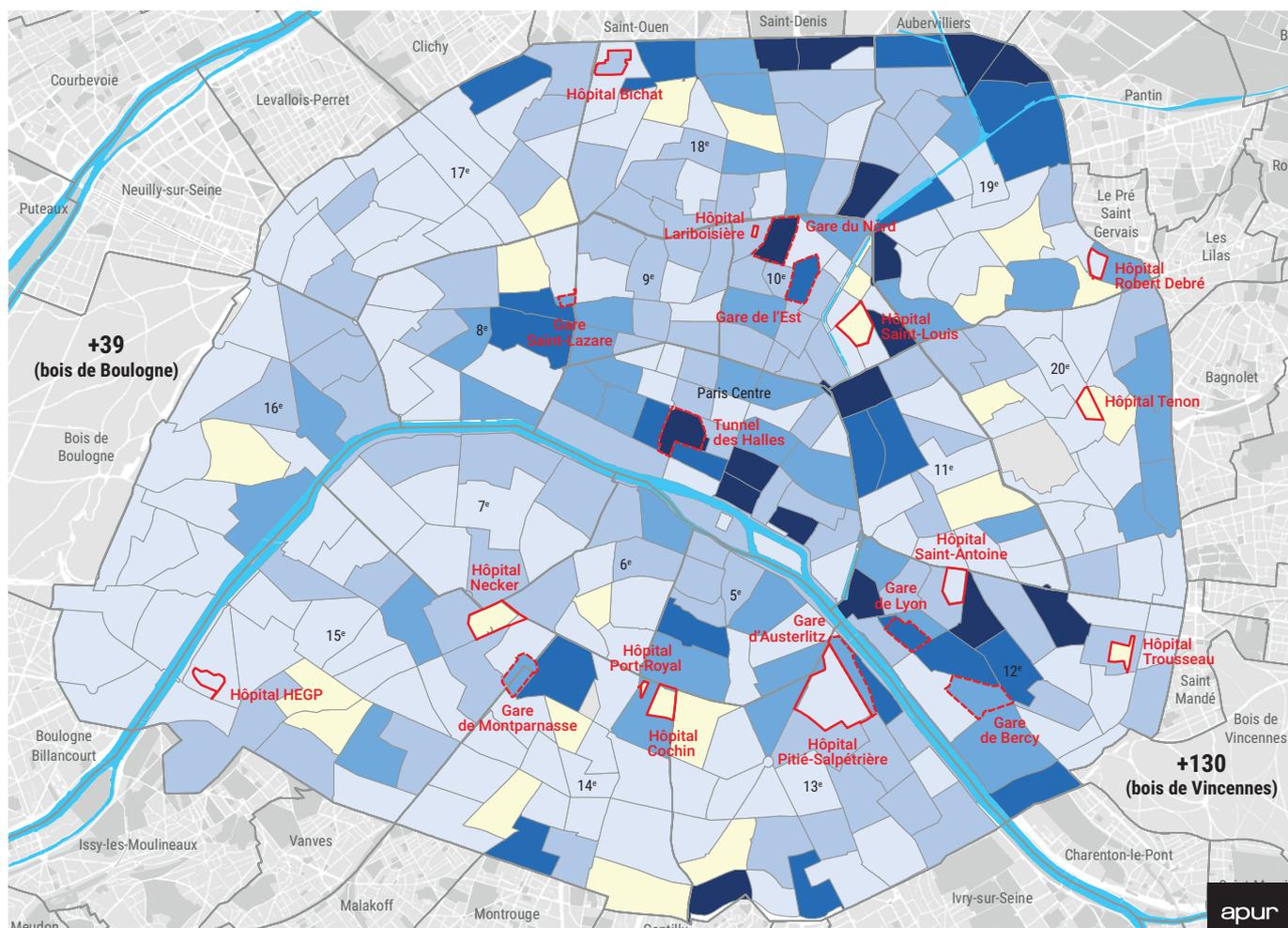


Zones spécifiques



Décompte effectué dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro et de RER, les parkings, les talus du Périphérique, les parcs et jardins, les campements et certains halls d'immeubles.

Source : Nuit de la Solidarité, Ville de Paris (janvier 2022) - Traitement Apur



BAISSE DES PERSONNES SANS-ABRI DANS LES SALLES D'ATTENTE DES HÔPITAUX DE L'AP-HP

Le nombre de personnes rencontrées dans les salles d'attente des hôpitaux est en forte baisse depuis 2020. Elles étaient 19 lors de l'édition de 2022, 22 en 2021, contre 60 en 2020, 99 en 2019 et 55 en 2018.

Interrogée sur cette évolution, une cadre de l'AP-HP rappelle que la crise sanitaire a entraîné de fortes restrictions dans l'accès aux hôpitaux. De plus, les mises à l'abri au sein des hôpitaux ne sont plus tolérées depuis deux ans comme elles pouvaient l'être jusqu'alors, même pour les sorties de maternité. Les personnes sans-abri installées dans les établissements hospitaliers n'ont par ailleurs plus accès qu'aux salles des urgences et non aux autres services. Elles ne sont plus non plus tolérées dans les espaces verts des établissements, car plusieurs se seraient mis en danger ces dernières années et au moins deux décès ont été constatés dans les espaces verts.

Ainsi, la baisse du nombre de personnes rencontrées serait liée aux restrictions sanitaires. Toutefois, la cadre souligne que certaines personnes sans-abri restent hospitalisées, faute de solution adaptée (lits halte soins santé, lits d'accueil médicalisés, appartements de coordination thérapeutique, hospitalisation à domicile en CHR, voire orientation en EHPAD par exemple).



© Guillaume Bontemps



© Guillaume Bontemps

En densité, la carte des personnes rencontrées confirme des lieux de concentration : aux portes de Paris, autour des halles et de la gare de Lyon, dans le 10^e et dans quelques autres espaces disséminés sur l'ensemble du territoire.

Considérant uniquement les personnes rencontrées dans les espaces souterrains, **272 personnes ont été décomptées dans les stations de métro et de RER, et 28 personnes dans les parkings enquêtés**. Un peu plus de personnes ont été rencontrées dans les stations de métro et de RER cette année (+20 par rapport à 2021). Les gares sont toujours des espaces d'attraction : Lyon, Saint Lazare, Nord, Est. Quelques stations constituent aussi des lieux de concentration : Nation, les Halles, Trocadéro, Hôtel de Ville, République, place des fêtes, Montparnasse.

Plusieurs parkings se distinguent par ailleurs à Paris Centre, les 6^e, 8^e, 9^e, 10^e, 15^e, 16^e et 17^e arrondissements.

En entretien, une responsable de la RATP remarque que la liste des stations comptant le plus de personnes est stable. Si le nombre de personnes décomptées peut évoluer, notamment au cours de la journée pour les personnes usagères de drogue par exemple, la liste demeure quant à elle identique (Nation, Les Halles pour les plus importantes). Ces stations d'interconnexions sont attractives du fait de leur fréquentation importante mais aussi de leurs configurations (avec notamment les sièges surnommés « confessionnaux » de Nation au sein desquels les personnes sans-abri stockent parfois leurs affaires, et la présence de quais larges).

NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022 : 2 598 PERSONNES DÉCOMPTÉES

Nombre de personnes décomptées

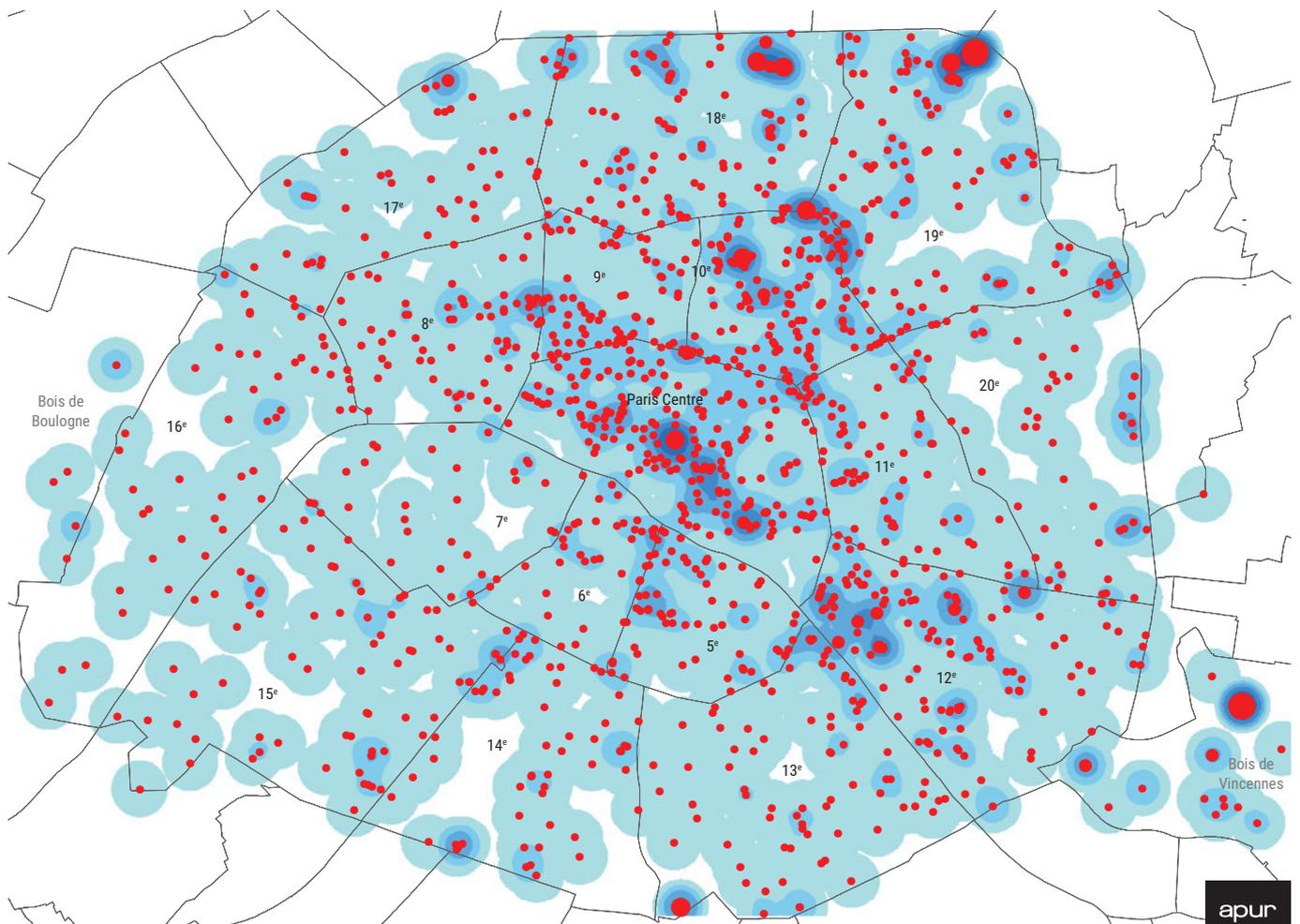
- Moins de 5
- De 5 à 9
- De 10 à 49
- 50 ou plus

Densité



Décompte effectué dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro et de RER, les parkings, les talus du Périphérique, les parcs et jardins, les campements et certains halls d'immeubles.

Source : Nuit de la Solidarité, Ville de Paris (janvier 2022) - Traitement Apur



**NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022 :
PERSONNES DÉCOMPTÉES
DANS LES PARKINGS ET LES STATIONS
DE MÉTRO/RER**

Nombre de personnes décomptées

- Moins de 5
- De 5 à 9
- De 10 à 19
- 20 personnes ou plus

Emplacement

- Personnes décomptées dans un parking
- Personnes décomptées dans une station de métro, de RER ou dans le tunnel des Halles

Décompte effectué dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro et de RER, les parkings, les talus du Périphérique, les parcs et jardins, les campements et certains halls d'immeubles.

Le nombre total de personnes décomptées sur lequel repose cette analyse est de 300.

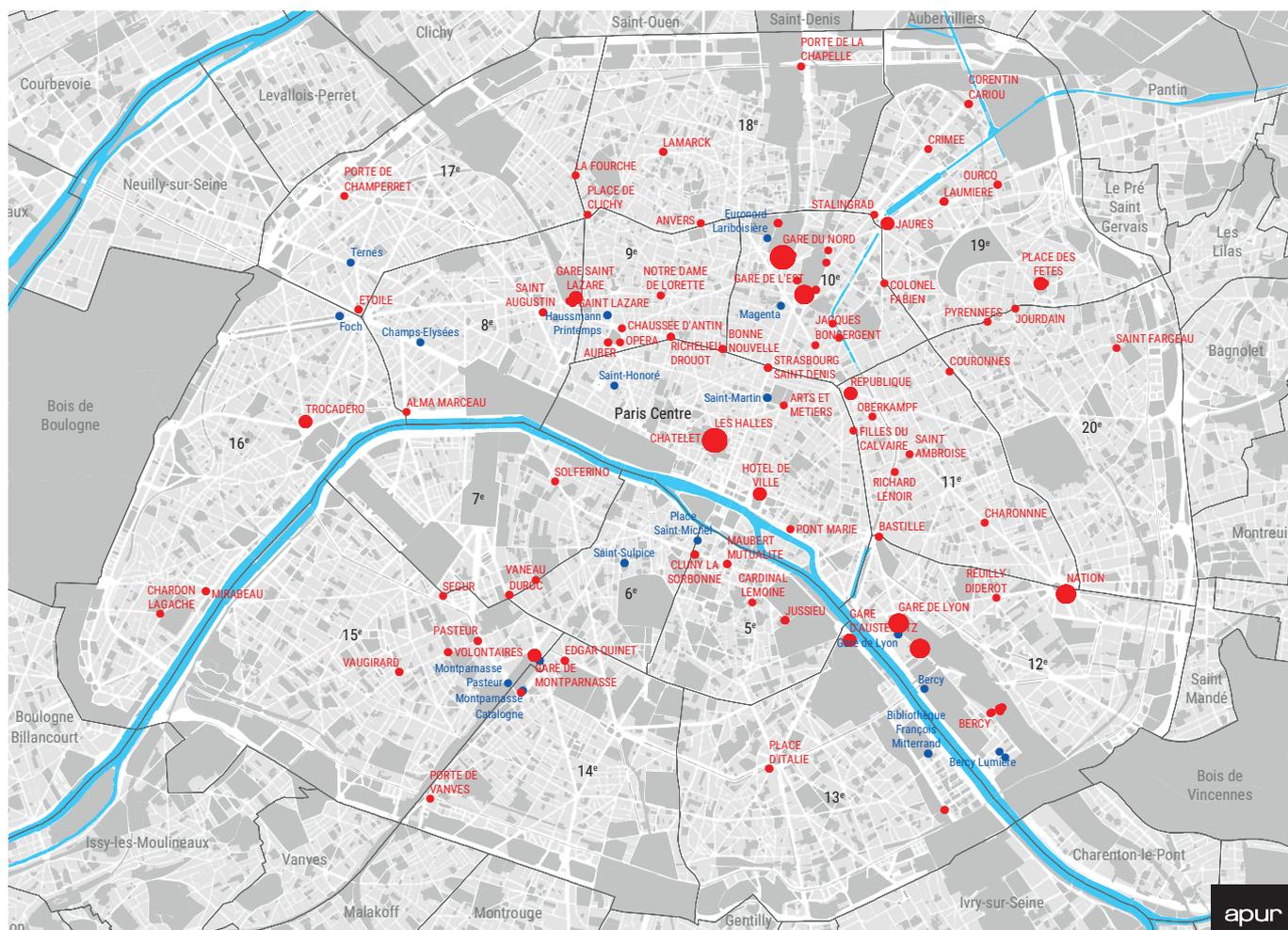
Source : Nuit de la Solidarité, Ville de Paris (janvier 2022) - Traitement Apur

La RATP indique que le nombre de personnes dans les stations de métro est en forte baisse depuis décembre 2019 (période de grève) et encore davantage depuis le début de la crise sanitaire en 2020. Cette baisse s'explique non seulement par le fait que les stations ont moins été fréquentées pendant la crise sanitaire, et ont été dès lors moins attractives pour l'installation des personnes.

Par ailleurs, la RATP souligne l'importance de l'ouverture à partir de décembre 2019 de maisons solidaires (places de stabilisation) qui ont bénéficié aux personnes installées dans le métro. La crise sanitaire a permis éga-

lement d'éviter des sorties de structures telles la Boulangerie et le CHAPSA de Nanterre, stabilisant les personnes et permettant de les accompagner dans une sortie de rue plus pérenne.

Enfin, elle remarque que les modalités d'intervention du recueil social ont évolué depuis 2019, avec une approche davantage fondée sur la connaissance des équipes de maraudes à qui ont été accordés plus de liberté et de temps, et pour qui ont été déployés de nouveaux outils de partage d'information entre professionnels permettant de mieux suivre et connaître les personnes installées dans les stations.



Une baisse de 8 % du nombre de personnes décomptées entre 2021 et 2022 dans un contexte de hausse de l'offre d'hébergement et de mise à l'abri

Évolution de la répartition des personnes rencontrées par arrondissement⁸

À périmètre comparable, 2 598 personnes sans solution d'hébergement ont été décomptées à Paris en 2022 contre 2 829 personnes en 2021, traduisant une baisse de 231 personnes entre les deux éditions. Cette baisse est à mettre en perspective avec l'augmentation de l'offre d'hébergement et de mise à l'abri, et donc du nombre de personnes sans domicile. Les données consolidées sur l'offre d'hébergement à date seront prochainement disponibles.

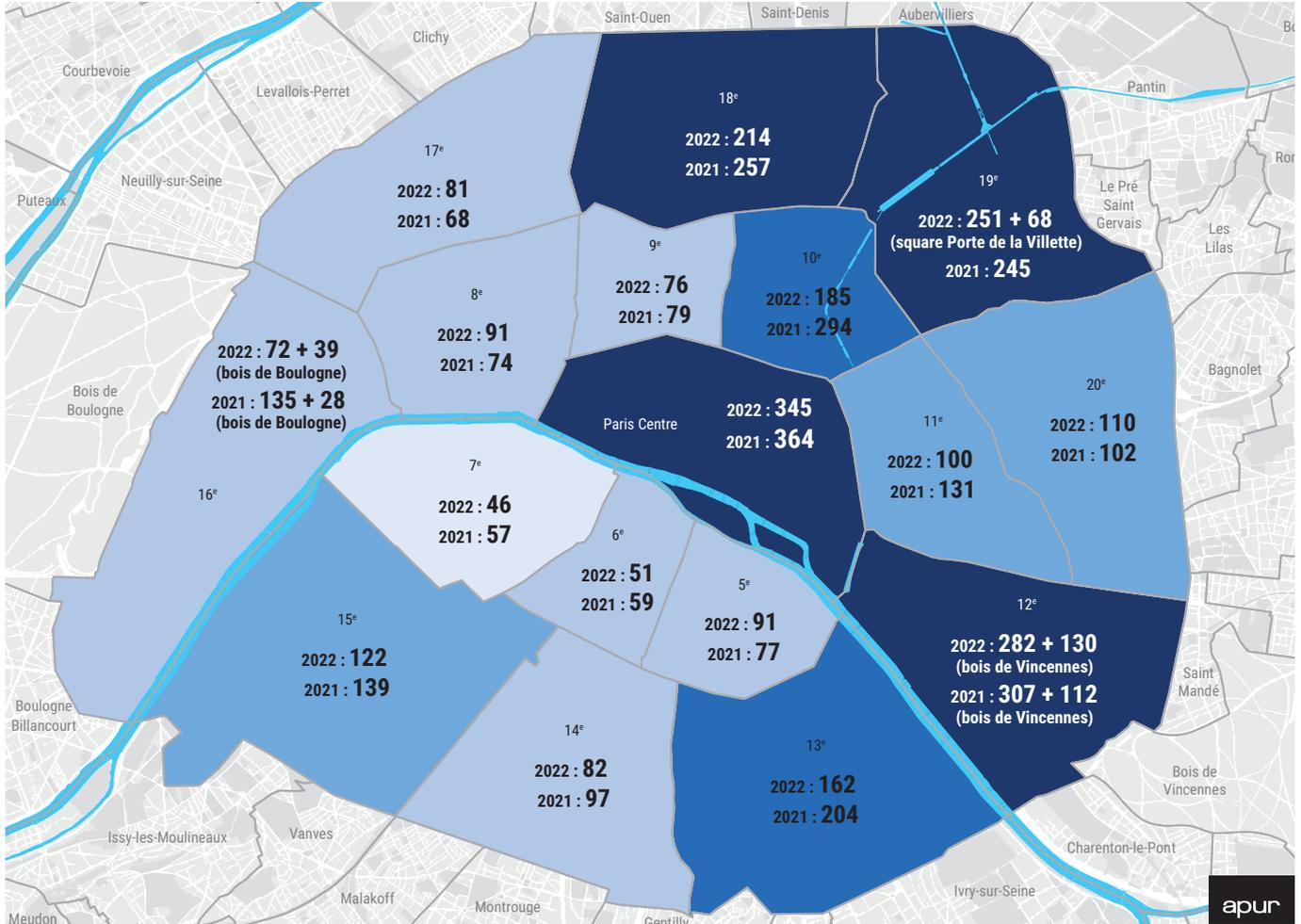
Selon les arrondissements, on note une légère augmentation de 74 personnes dans le 19^e arrondissement qui s'explique principalement par le regroupement d'usagers de drogue dormant dans le square de la Porte de la Villette (68 personnes⁹). Une baisse significative est observée dans le 10^e (-109 personnes décomptées). On remarque également une baisse, bien que moins marquée dans les 11^e, 13^e, 16^e et 18^e arrondissements. La stabilité prévaut dans les autres arrondissements (plus ou moins 20 personnes par rapport à l'édition précédente).



8 — Entre 2021 et 2022, le périmètre d'enquête n'a pas évolué. L'évolution du décompte d'une année à l'autre est analysée à périmètre comparable. Tous les décomptes issus des partenaires et secteurs communs aux deux éditions peuvent être comparés. Certains lieux d'enquête ont pu légèrement évoluer parmi ceux indiqués par les partenaires (gestionnaires de parking ; Paris Habitat), dans la mesure où la consigne opérationnelle donnée aux partenaires est d'indiquer les lieux qu'ils savent les plus occupés par les personnes sans-abri au moment de l'enquête. Ainsi, d'une année à l'autre, la géographie évolue très légèrement, mais la sélection des lieux est faite selon les mêmes critères, rendant possible l'analyse des évolutions.

9 — L'UASA, qui a réalisé le décompte, note que le nombre de personnes présentes sur site peut fortement augmenter pour atteindre jusqu'à 200 personnes. En revanche, le nombre de personnes dormant sur place, faute de solution d'hébergement, est plus faible. L'observation a eu lieu le lundi matin, date choisie car les vendeurs sur place n'étaient pas présents dans la perspective d'une opération d'évacuation : « c'est le nombre de personnes qui dorment sur site et passent plusieurs jours sur site. Si on faisait un comptage à 16h, on aurait 150 personnes incluant des vendeurs de crack, de boissons, de briquets, de brochettes... ce qui fait la vie sur la communauté. Mais ils ne sont pas sans-abri. » (Uasa).

© Guillaume Bontemps



NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2021 ET 2022 : COMPARAISON DU NOMBRE DE PERSONNES DÉCOMPTÉES



Nombre de personnes décomptées

► En 2022 : 2 598 personnes

- Moins de 50
- De 50 à 99
- De 100 à 149
- De 150 à 199
- 200 ou plus

► En 2021 : 2 829 personnes

Dont (en nombre de personnes)

xxx : 2022 / (xxx) : 2021

- Dans les rues : **1 891 (2 112)**
- Dans les espaces des partenaires : **324 (376)**
RATP : 164 (144) / SNCF : 108 (191) / AP-HP : 19 (22) / Paris Habitat : 5 (2) / Parking Indigo : 21 (12) / Parking Saemes : 1 (0) / Parking Effia : 6 (5)
- Dans d'autres secteurs : **383 (341)**
Bois de Vincennes : 130 (112) / Bois de Boulogne : 39 (28) / Autres secteurs spécifiques (campements, talus du Périphérique, parcs et jardins) : 214 (201)

Source : Nuit de la Solidarité, Ville de Paris (janvier 2022) - Traitement Apur

Répartition des personnes rencontrées par secteur d'enquête

La cartographie à l'échelle des secteurs permet d'affiner l'analyse, montrant une variété de situations : la moitié des secteurs (50 %) connaît un nombre stable de personnes décomptées entre 2021 et 2022 (+/-2 personnes). On observe une baisse de -3 personnes ou plus dans 27 % des secteurs et 23 % des secteurs ont un nombre supérieur de personnes décomptées par rapport à 2020 (+3 personnes ou plus).

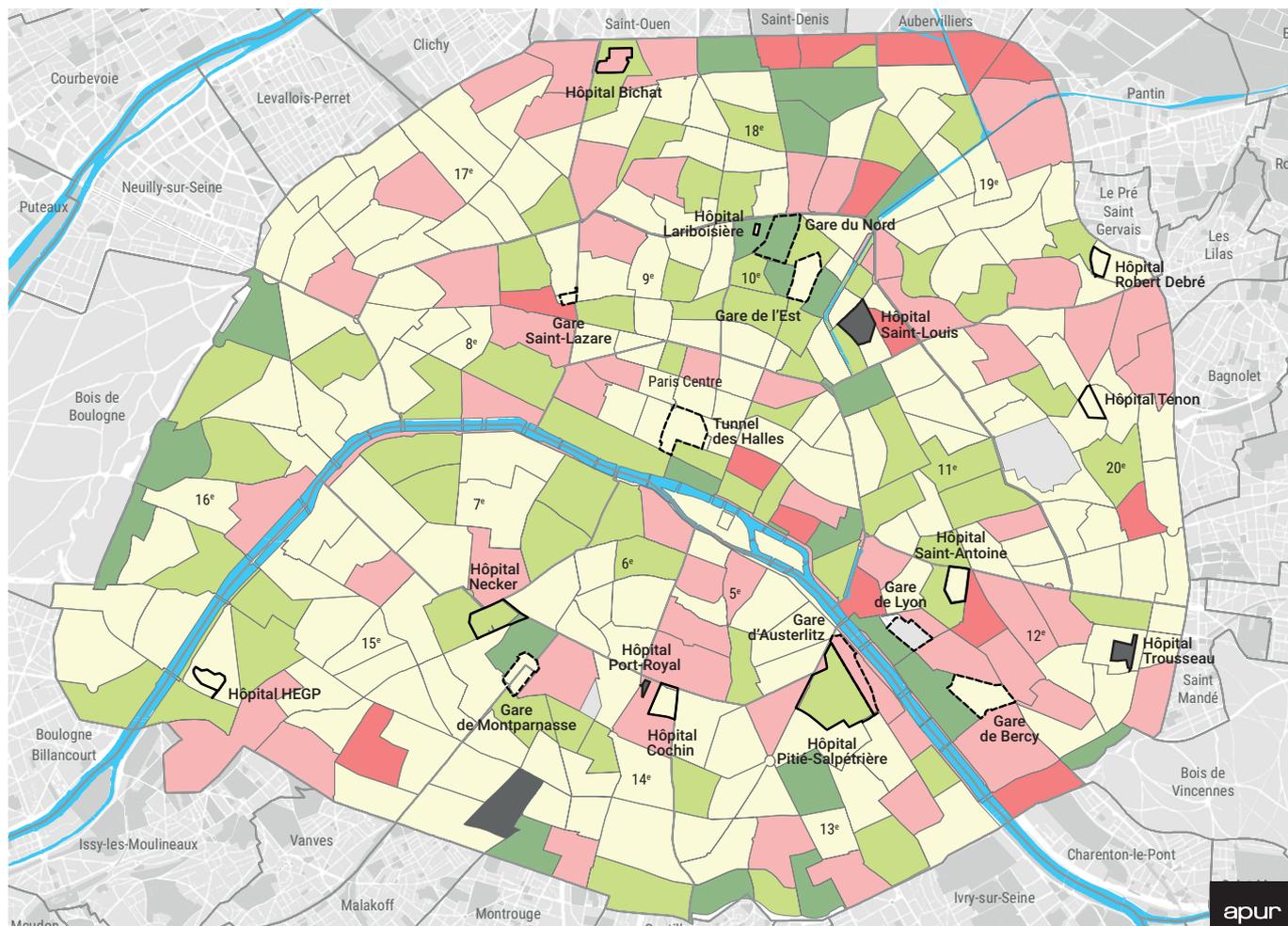
Parmi les secteurs connaissant une hausse plus significative, on notera : le secteur au sud de la gare Saint Lazare, certains secteurs à proximi-

té de la Gare de Lyon et de l'hôpital Saint-Antoine, deux secteurs du centre, le secteur comprenant le parc Georges Brassens dans le 15^e arrondissement et plusieurs secteurs des portes de Paris (portes d'Aubervilliers, de la Chapelle, de la Villette, secteur limitrophe avec Charenton-le-Pont comprenant le cimetière de Valmy), un secteur du 20^e arrondissement.

Les diminutions les plus fortes s'observent dans des secteurs du 10^e, du 13^e, du 16^e et du 18^e arrondissement, en particulier aux abords des gares ferroviaires du 10^e (Gare du Nord et Gare de l'Est) et du bois de Boulogne dans le 16^e. Certaines portes sont également marquées par une baisse du nombre de personnes rencontrées : dans le 13^e, le 14^e et le 18^e.



© Sébastien Couffy



**NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2021 ET 2022 :
COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES DÉCOMPTÉES**



Évolution du nombre de personnes décomptées



Zones spécifiques



Décompte effectué dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro et de RER, les parkings, les talus du Périphérique, les parcs et jardins, les campements et certains halls d'immeubles.

Source : Nuit de la Solidarité, Ville de Paris (janvier 2022) - Traitement Apur

3.

Exploitation des questionnaires

2 127 questionnaires exploités

Le soir du décompte, un questionnaire a été proposé à toutes les personnes rencontrées. Une fiche-groupe, comportant uniquement des données d'observation, a été remplie pour les personnes rencontrées en groupes de cinq personnes ou plus. Un questionnaire a aussi été proposé à toutes ou partie des personnes composant le groupe lorsque les circonstances le permettaient.

Au total, **2 127 questionnaires ont été administrés**. Ces questionnaires comportaient des zones obligatoires (relatives au sexe et à l'âge notamment) et des questions non obligatoires. En complément, **47 fiches groupes ont été collectées** et ont permis de disposer des mêmes informations obligatoires (sexe, âge) en plus du nombre de personnes décomptées. Les personnes rencontrées en groupe pouvaient également répondre au questionnaire.

Parmi les 2 127 questionnaires collectés, **868 personnes ont répondu entièrement ou partiellement aux questions non obligatoires (41 %)**¹⁰.

Le nombre de questionnaires complétés en 2022 est légèrement moins élevé que celui de 2021. Cette diminution s'explique par la baisse générale du nombre de personnes rencontrées et par une part un peu plus élevée de personnes ayant refusé de répondre.

Parmi les personnes n'ayant pas répondu en 2022, 46 % étaient endormies et 32 % n'ont pas souhaité répondre¹¹. Les refus sont plus importants en 2022 qu'en 2021 (27 %). La non-passation d'un questionnaire s'explique de façon moins fréquente qu'en 2021 par l'inaccessibilité physique d'une partie des personnes (tentes fermées, évitement du contact, éloignement physique).

NOMBRE DE QUESTIONNAIRES COLLECTÉS ET TAUX DE REMPLISSAGE EN 2022 – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022

10 – Dans cet ensemble, 94 questionnaires ont été complétés entièrement (11 %) et 774 l'ont été partiellement (89 %).

11 – Certains des motifs permettant d'en savoir davantage sur la situation des personnes ont été utilisés dans les exploitations statistiques, notamment pour les personnes rencontrées endormies ou dans des tentes dans l'espace public. Étant donné l'heure tardive et la situation de grande précarité observée, le lieu de sommeil a été complété par « rue » pour les personnes endormies dans la rue ou par le type de lieu dans lequel elles ont été rencontrées et par tente pour celles rencontrées dans des tentes.



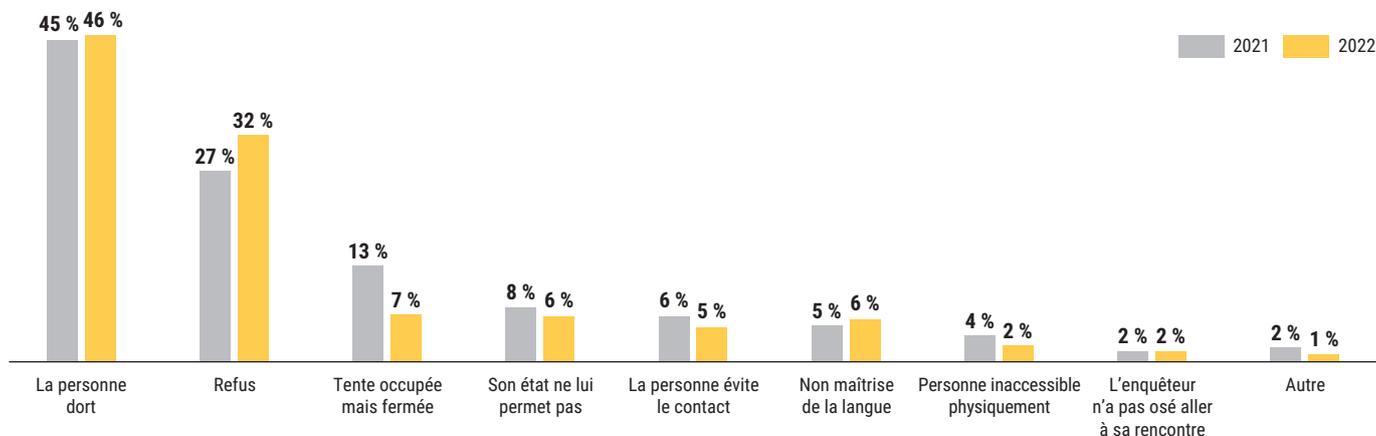
Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur

Nombre de réponses aux questions

Le sexe et l'âge sont des questions obligatoires et comptent donc le plus grand nombre de réponses (respectivement 2012 et 1989 réponses), puisqu'elles peuvent être estimées par l'observation des équipes. Pour les autres questions, le nombre de réponses oscille entre 361 (pour la

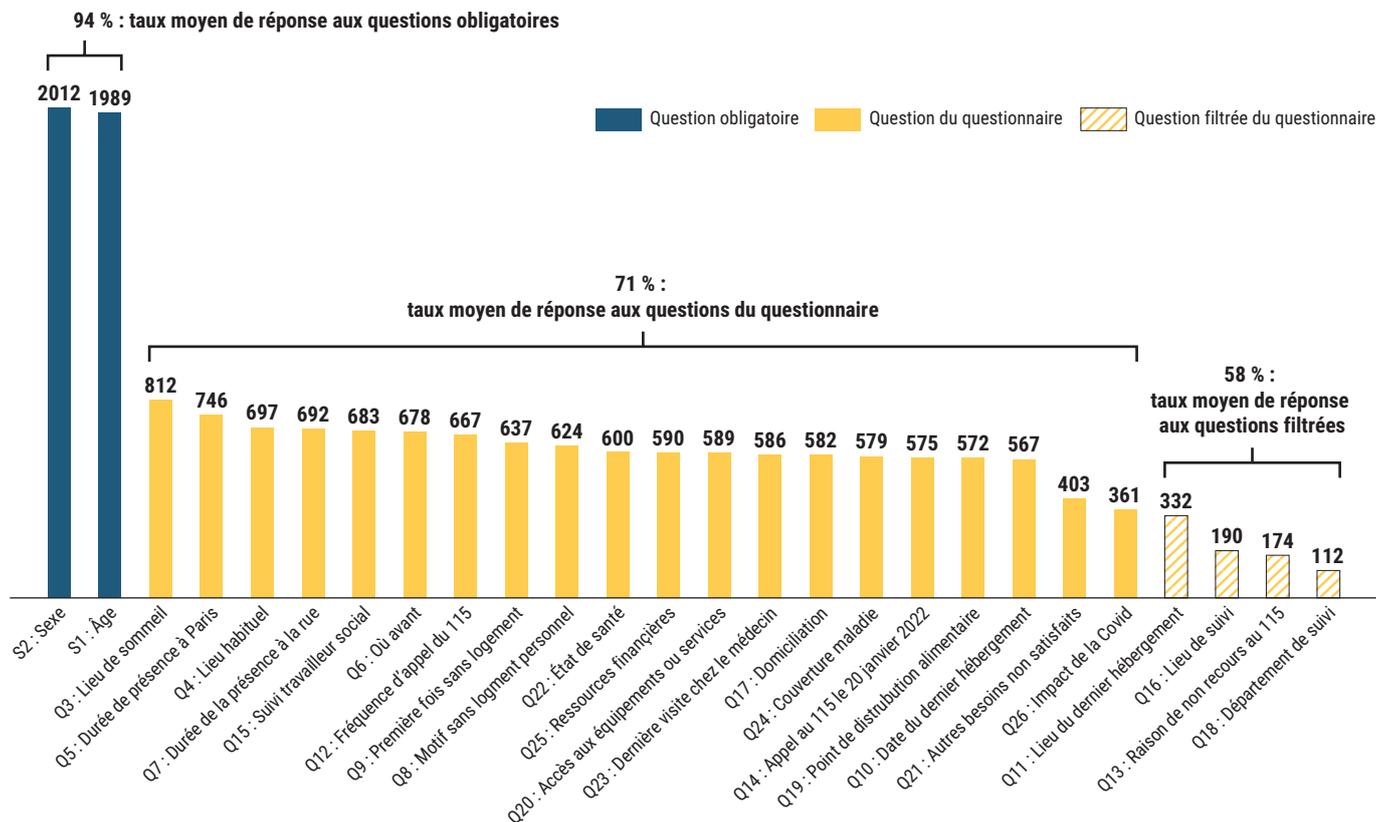
question relative à l'effet de la crise sanitaire sur la situation des personnes rencontrées) et 812 réponses (pour la question portant sur le lieu de sommeil). Les questions comptant moins de 350 réponses sont celles qui étaient soumises à un filtre et qui apportent une précision à une question précédente qui leur est liée.

MOTIF EXPLIQUANT LA NON PASSATION D'UN QUESTIONNAIRE – NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2021 ET 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur

NOMBRE DE RÉPONDANTS SELON LES QUESTIONS – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur

Profils, sexe et âge des personnes rencontrées¹²

Profils

En termes de **profils généraux** : **80 % des personnes rencontrées étaient isolées, 14 % étaient en groupes de 5 personnes ou plus et 6 % étaient en couples ou familles (au sens élargi du terme)**¹³. On observe des caractéristiques sensiblement identiques à celles observées lors de l'édition de mars 2021.

90 % d'hommes, 10 % de femmes

Les hommes sont majoritaires parmi les personnes rencontrées (1 831 hommes ; 90 % du total des personnes rencontrées). **Les femmes représentent 10 % des personnes décomptées en 2022, soit 208 femmes rencontrées.**

Cette proportion témoigne d'une baisse par rapport aux éditions précédentes où elle oscillait entre 12 % en 2018, 14 % en 2019 et 2020 et 13 % en 2021. Cette diminution peut être mise en lien avec la progression du nombre de places

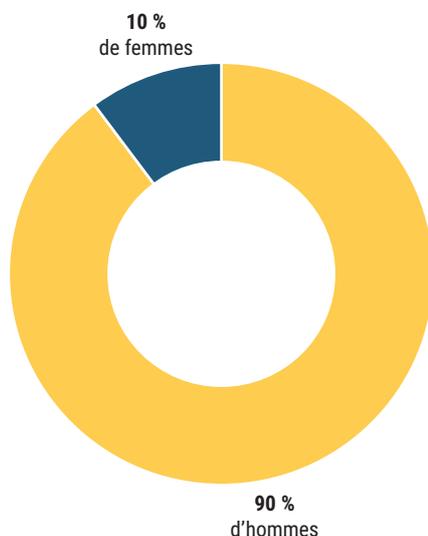
d'hébergement et de dispositifs ciblés en direction de ce public¹⁴. Un représentant de l'Uasa indique ainsi que « *depuis 2/3 ans, on dispose de beaucoup de places femmes et on peut avoir des orientations en urgence rapidement, surtout en hiver. Sur les places pérennes, c'est plus compliqué* ».

Un âge moyen autour de 43 ans¹⁵

Pour près d'un tiers des personnes rencontrées (29 %), l'âge exact a été renseigné. Pour les autres, les bénévoles devaient estimer dans la mesure du possible l'âge de la personne rencontrée à partir de classes d'âge prédéfinies. Si l'estimation n'était pas possible, l'équipe pouvait cocher « impossible à déterminer ».

On rappellera que l'espérance de vie des personnes à la rue est bien moindre que la population générale. Selon le collectif Les morts de la rue, en 2021, au moins 623 personnes « SDF » sont mortes à un âge moyen de 48,5 ans en France¹⁶.

SEXE DES PERSONNES RENCONTRÉES – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de répondants à cette question = 2 039 sur 2 172



12 – Le sexe et l'âge étant des questions obligatoires, à partir de l'observation ou d'une estimation par tranche d'âge lorsqu'une réponse précise sur l'âge n'a pas pu être obtenue, le taux de réponse se calcule par rapport au nombre de personnes à qui on a proposé un questionnaire (2 127) et non pas au nombre de personnes qui ont répondu à ce questionnaire (868).

13 – 1 956 personnes étaient seules, 146 personnes étaient en couple ou famille, et 367 personnes étaient en groupe en 2022. L'information n'est pas disponible pour 139 autres personnes décomptées.

PORTRAIT / MME A. - 25 ANS – RENCONTRÉE EN ACCUEIL DE JOUR À PARIS, LE 5 AVRIL 2022

Sans-abri après avoir été déboutée du droit d'asile en 2021, Mme A. dort la plupart du temps dans des hôtels sociaux où elle est orientée par le 115. Enceinte de 7 mois, il lui arrive de devoir dormir dehors quand il n'y plus de place disponible. Sa situation administrative l'empêche d'accéder à certaines aides.

Présentation

Mme A., 25 ans, est originaire de Côte d'Ivoire. Passée par le Maroc, elle est arrivée seule en France en 2019 et a été redirigée vers Clermont-Ferrand pour y déposer sa demande d'asile.

Au regard de son statut et dans l'attente d'une décision administrative, une solution d'hébergement lui a été proposée en colocation dans une maison située à environ 2 heures de Clermont-Ferrand, à la campagne. Elle bénéficiait alors de l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA).

Parcours de rue/hébergement

En 2021, sa demande d'asile est rejetée: le dispositif d'hébergement et le versement de l'ADA prennent alors fin. Conseillée par ses proches, Mme A. se rend à Paris et appelle le 115 à son arrivée: une première place en hôtel social lui est proposée.

Depuis, elle change très souvent d'hôtel: les séjours vont de 3 jours à 7 jours maximum. C'est une situation très instable qui la fatigue énormément. Quand elle quitte une structure, généralement avant 12h, elle rappelle le 115 et attend qu'une nouvelle adresse lui soit communiquée. Cette information peut lui parvenir entre midi et 17h.

Parfois, il n'y a pas de place de disponible: Mme A. se retrouve alors sans solution d'hébergement et se rend dans la salle d'attente d'un hôpital parisien pour y passer la nuit.

« Ça me fatigue. On ne me laisse jamais rester dans le même hôtel. Samedi dernier, ils [le 115] ne m'ont pas envoyé d'adresse, alors je suis allée à l'hôpital pour passer la nuit dans la salle d'attente. »

Droits sociaux et recours

Mme A. indique ne pas avoir renouvelé sa demande d'asile pour le moment. Au regard de sa situation, aucun droit ne lui est ouvert, hormis l'Aide Médicale d'État (AME) qui est encore valide pour le moment. Elle n'a donc ni démarche formelle en cours, ni ressource, mais elle est accompagnée par une assistante sociale à l'hôpital dans le cadre de sa grossesse, et par une autre assistante sociale dans une association.

Vie quotidienne et perspectives

La journée, Mme A. passe du temps en accueil de jour où elle peut déjeuner le midi, participer à des activités, prendre des cours de français qu'elle ne lit pas encore.

Quand le 115 lui envoie une nouvelle adresse, elle se rend à l'hôtel en fin de journée. Elle n'a pas de titre de transport, ce qui ne facilite pas les déplacements dans Paris.

Le week-end, les accueils de jour qu'elle connaît sont fermés, elle constate qu'il est plus difficile de se nourrir, et elle compte sur une amie pour lui donner un peu de nourriture.

Enceinte de 7 mois, elle est inquiète pour la suite après sa sortie de l'hôpital. L'assistante sociale de l'hôpital l'a redirigée vers une association, mais il lui manque beaucoup d'affaires pour son futur enfant. Selon elle, c'est d'ailleurs ce qui lui manque le plus pour son quotidien en plus d'un logement stable et d'un peu d'argent pour pouvoir vivre et faire des activités.



© Sébastien Couffy

PORTRAIT / M. Z. - 69 ANS – RENCONTRÉ EN PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL (PSA) À PARIS, LE 6 JUIN 2022

Son dossier de retraite bloqué depuis bientôt trois ans, M. Z. perd son logement en 2019. Tout d'abord hébergé chez des tiers, il dort dans la rue depuis six mois. Il attend que sa situation administrative se débloque et souhaite retrouver un logement le plus rapidement possible. Il n'envisage pas de passer par un hébergement collectif, car il craint d'y subir des violences et des vols.

Présentation

M. Z., 69 ans, est né à Paris d'où sa famille est originaire. Il y vit et y travaille pendant cinquante ans. La possibilité d'accéder à un logement plus grand l'encourage à vivre à Dreux en Normandie pendant douze ans. Avec sa femme, ils y élèvent leurs trois enfants qui ont aujourd'hui 32, 40 et 42 ans, avant de se séparer dans les années 2000.

Artisan dans le secteur de la haute couture depuis 1969, M. Z. réalise des manteaux de fourrure pour des grandes marques de luxe et dirige un magasin situé à Paris. En 2018, une des principales structures qu'il fournit délocalise ses activités, ce qui le pousse à prendre sa retraite plus tôt que prévu le 1^{er} juillet 2019, après près de 50 ans d'exercice.

Au moment de son départ en retraite, M. Z. constitue son dossier auprès de la Sécurité Sociale des Indépendants¹⁸. Le rattachement du régime des indépendants au régime général de l'Assurance Maladie à partir du 1^{er} janvier 2020 entraîne un non-transfert de son dossier dans le déménagement. Il lui est actuellement demandé de transmettre les feuilles de paie de ses dix premières années de travail, déjà fournies au moment de la constitution de son dossier. Celui-ci devrait être transféré directement par l'ex-RSI à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Il attend que la situation se débloque.

Parcours de rue/hébergement

Lorsque sa situation financière commence à se dégrader, M. Z. vit dans l'Oise et occupe un logement privé de 45 m² qu'il est contraint de quitter. Il est d'abord hébergé en Normandie chez sa fille pendant quelques mois, période durant laquelle il rencontre plusieurs assistantes sociales sans parvenir à faire évoluer sa situation.

Il revient à Paris en septembre 2021 afin de pouvoir effectuer ses démarches plus facilement. Hébergé chez un ami, il quitte le logement après des disputes de voisinage. Il dort alors trois semaines dans un parc du centre de Paris, mais le parc est mal fréquenté selon lui et ne lui permet pas de s'abriter en cas de pluie. Il s'installe ensuite sous un pont pendant un mois, puis, après évacuation par la police, sous une route où il peut s'abriter.

malgré la présence de rats. Depuis quelque temps, il occupe un local abandonné de 25 m² avec un ami rencontré dans la rue. Son assistante sociale lui a proposé de chercher une place en centre d'hébergement, mais il refuse de peur de se faire voler ses affaires.

Droits sociaux et recours

M. Z. touche actuellement 311 € par mois. Il souhaiterait disposer du minimum vieillesse de 906 € par mois en attendant que son dossier se débloque. Il témoigne de la difficulté qu'il rencontre pour contacter la CNAV ces derniers mois, ayant la sensation de se « battre seul » contre l'administration.

Grâce au suivi en permanence sociale où nous le rencontrons, il dépose une demande pour un logement social, mais, en l'absence des ressources liées sa retraite, il estime que cela ne sert à rien et aucune proposition ne lui est faite. Dans l'ensemble, il trouve que les démarches administratives sont très longues et est en colère en raison du blocage administratif qui concerne son dossier.

« À cause d'eux [l'assurance retraite], j'ai perdu un logement, je ne touche pas ma retraite, comment voulez-vous que je vive ? [...] Quand elle [la retraite] va se débloquer, tout va se débloquer d'un coup ».

Vie quotidienne et perspectives

Tous les mercredis matin, M. Z. se rend dans les locaux de l'association où il est domicilié pour récupérer son courrier. Il ne se rend jamais en accueil de jour, car il a peur de ne pas y être tranquille. Il récupère des vêtements auprès d'associations, mais constate qu'ils sont souvent en mauvais état, à part quelques structures qui donnent des vêtements neufs.

Concernant l'accès à des douches et à l'aide alimentaire, M. Z. trouve qu'il y a beaucoup de services disponibles à Paris. Il fréquente les restaurants solidaires de la Ville midi et soir, et, de temps en temps, les points de distribution des Restos du cœur. Il est suivi par un médecin traitant.

« Paris, on peut se doucher comme on veut. C'est gratuit, il y en a même qui vous donne tous les produits d'hygiène. Pour se tenir propre il n'y a pas de problèmes. Pour manger, on peut se débrouiller. Pour aller chez le médecin c'est gratuit. [...] Ce qui me manque surtout, c'est un logement, rentrer chez soi. Ce n'est pas mon truc de vivre comme ça ».

Quand il touchera sa retraite, M. Z. souhaite accéder à un logement à Paris où vivent ses amis.

18 — Le Régime Sociale des Indépendants (RSI), remplacé depuis le 1^{er} janvier 2018 par la Sécurité Sociale des Indépendants, a été progressivement rattaché au régime général de l'Assurance Maladie à partir du 1^{er} janvier 2020.



© Sébastien Couffy

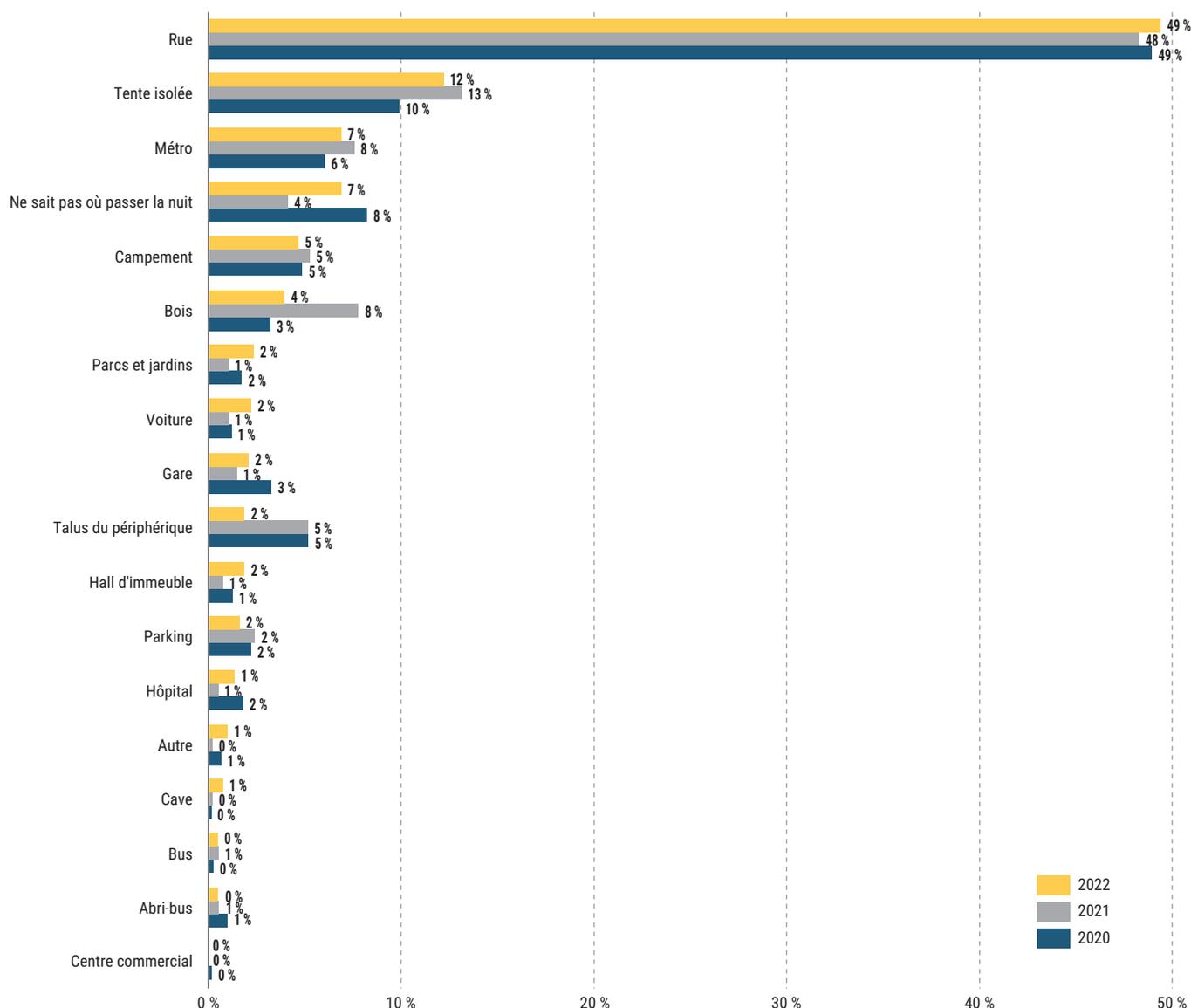
Motifs, durée et conditions de vie sans logement personnel

Cette partie d'exploitation des résultats analyse les motifs, conditions et durées de vie sans logement personnel des personnes rencontrées lors de la Nuit du 20 au 21 janvier 2022. Elle montre la diversité des profils des personnes sans-abri à Paris en soulignant certaines tendances relatives en particulier à l'ancienneté de l'absence de logement personnel¹⁹.

Près d'une personne interrogée sur deux déclare envisager de dormir à la rue

Interrogée sur le lieu de sommeil qu'elle envisage pour la nuit, **près d'une personne ayant accepté de répondre sur deux répond dormir à la rue (49 %), 12 % en tente isolée et 7 % dans une station de métro ou de RER.**

« OÙ PENSEZ-VOUS PASSER LA NUIT ? » – NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2020, 2021 ET 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 812 sur 868

La majorité des personnes de chaque classe d'âge répond penser dormir à la rue ou ne sait pas encore où dormir (56 % des personnes interrogées). Les plus âgés déclarent plus souvent envisager dormir dans les stations de métro et de RER. Ainsi, 16 % des plus de 55 ans répondent penser dormir dans une station de métro ou de RER, contre 7 % du total des personnes rencontrées. À l'inverse, les jeunes pensent plus souvent dormir dans des campements : 10 % des moins de 25 ans répondent penser dormir en campements, contre 5 % du total des personnes rencontrées.

94 % des personnes rencontrées disent qu'il s'agit du type de lieu dans lequel elles dorment le plus souvent, témoignant d'une forte stabilité du lieu de sommeil. Cette part est en forte hausse par rapport aux deux précédentes éditions (83 % en 2021 et 84 % en 2020).

De manière générale, la répartition des lieux de sommeil envisagés est proche de celle observée en 2021 avec néanmoins proportionnellement moins de personnes qui pensent dormir sur les talus du Périphérique (2 % contre 5 % en 2021) ou encore dans les bois (4 % contre 8 % en 2021). **Cependant, plus de personnes répondent ne pas savoir où dormir le soi-même**

en 2022 qu'en 2021 dans un contexte sanitaire spécifique (7 % contre 4 %) et moins que les éditions précédentes (hors contexte de crise sanitaire ; 10 % en 2018 et 2019, 8 % en 2020).

Selon leur profil :

- **les personnes seules répondent majoritairement dormir à la rue ou en tente (59 %).** 7 % d'entre elles envisagent de dormir dans une station de métro ou de RER, 4 % dans les bois, 2 % sur les talus du Périphérique et 7 % ne savent pas où dormir la nuit²⁰ ;
- **les personnes en couples ou en familles (au sens élargi) indiquent davantage dormir en campement** (26 % des personnes interrogées en couples ou familles), dans les rues de Paris (25 %), ou dans une voiture (10 %)²¹ ;
- **72% des personnes en groupes de 5 personnes ou plus déclarent dormir à la rue ou en tente isolée²².**

Les personnes sans logement depuis plus de 5 ans sont celles qui répondent penser le plus souvent dormir à la rue (53 % contre 49 % pour l'ensemble des répondants) **ou dans les bois** (13 % contre 7 % dans l'ensemble), **tandis que celles qui sont dans cette situation depuis moins de 3 mois dorment plus souvent dans un campement** (14 % contre 5 % pour l'ensemble).

19 – Les résultats présentés dans cette partie décrivent le profil des 2 598 personnes sans-abri rencontrées et ayant répondu au questionnaire (868 personnes). Le pourcentage associé à chaque réponse a été calculé sur la base du nombre de répondants à chaque question.

20 – Les autres isolés indiquaient dormir dans d'autres espaces : 2 % dans une gare, 1 % dans un parking, 1 % dans un abribus, 1 % dans une salle d'attente d'hôpital, etc.

21 – 6 % indiquaient dormir dans les bois, 3 % dans un parc ou un jardin, etc.

22 – 8 % dans les stations de métro ou de RER, 6 % dans des parkings, 4 % dans un campement, etc.



© Guillaume Bon Temps

69 % des personnes rencontrées répondent être sans logement personnel depuis plus d'un an, contre 61 % en 2021

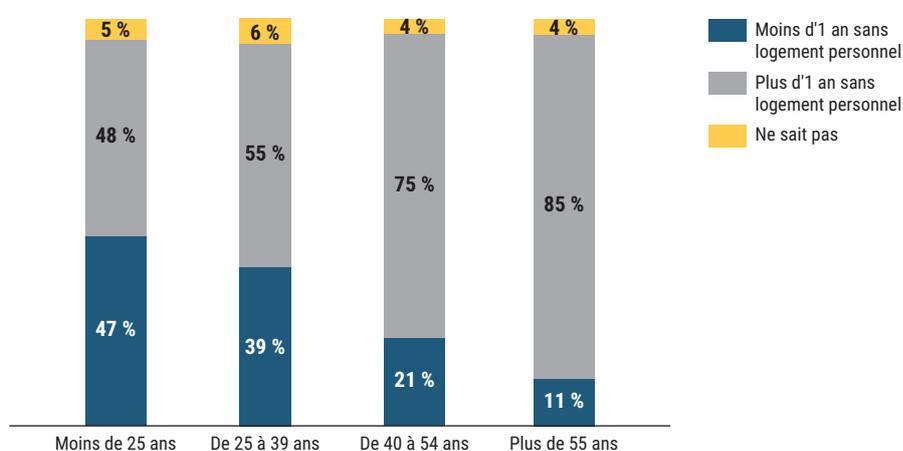
En 2022, 69 % des personnes rencontrées répondent ne pas avoir de logement personnel depuis plus d'un an, dont 38 % depuis plus de 5 ans (contre respectivement 61 % et 31 % en 2021) et 21 % depuis plus de 10 ans. 11 % des personnes ayant répondu au questionnaire disent être sans logement personnel depuis moins de 3 mois, une part inférieure à 2021 (16 %).

Ces résultats se démarquent de ceux observés les années précédentes avec une part de personnes sans logement personnel depuis plus d'un an en hausse (69 % contre 61 % en 2021 et 2020, 58 % en 2019 et 46 % en 2018).

L'ancienneté à la rue augmente avec l'âge. Près de deux tiers (62 % contre 50 % en 2021 et 38 % en 2020) des répondants âgés de 55 ans ou plus sont sans logement personnel depuis plus de 5 ans. Pour 31 %, cette situation perdure depuis plus de 10 ans. 51 %

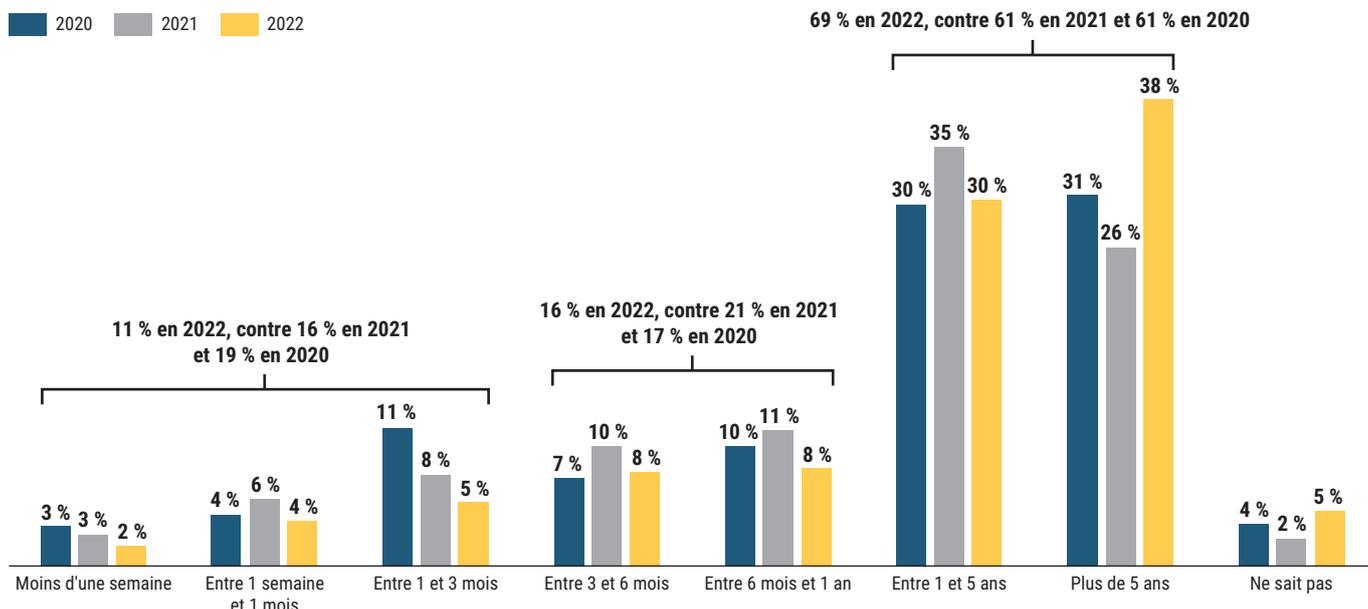
des moins de 25 ans disent vivre sans logement personnel depuis plus d'un an (contre 31 % en 2021 et 39 % en 2020), une proportion significative témoignant de situations de précarité fortes chez les jeunes.

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGE ET DURÉE DE VIE SANS LOGEMENT PERSONNEL – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
N = 686

« DEPUIS QUAND ÊTES-VOUS SANS LOGEMENT PERSONNEL ? » – NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2020, 2021 ET 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de répondants 2022 = 692

En 2022, une augmentation de la durée d'absence de logement personnel et de la part des personnes ayant connu plusieurs épisodes de rue.

63 % des personnes interrogées ont déjà vécu au moins un épisode de rue

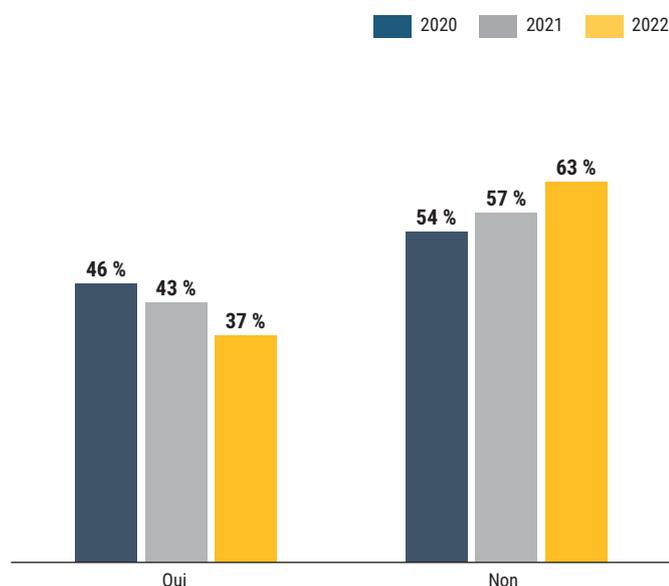
63 % des personnes rencontrées en 2022 soulignent qu'il ne s'agit pas de la première fois où ils sont « en situation de rue ». Cela témoigne d'allers-retours possibles entre la rue et des solutions précaires ou temporaires d'hébergement ou de logement. Ces résultats, comparés aux deux éditions précédentes, montrent une part plus élevée de personnes ayant vécu plusieurs épisodes de rue (63 % en 2022 contre 57 % en 2021 et 54 % en 2020).

Les allers-retours sans logement personnel concernent l'ensemble des personnes rencontrées, et bien évi-

demment davantage celles se trouvant sans-abri depuis une longue période. 77 % des personnes déclarant être sans logement personnel depuis plus de cinq ans ont connu plusieurs périodes de rue. À l'inverse, les personnes sans logement personnel depuis moins longtemps indiquent majoritairement qu'il s'agit de la première fois en situation de rue. C'est le cas de 56 % des personnes étant sans logement personnel depuis moins de 6 mois.

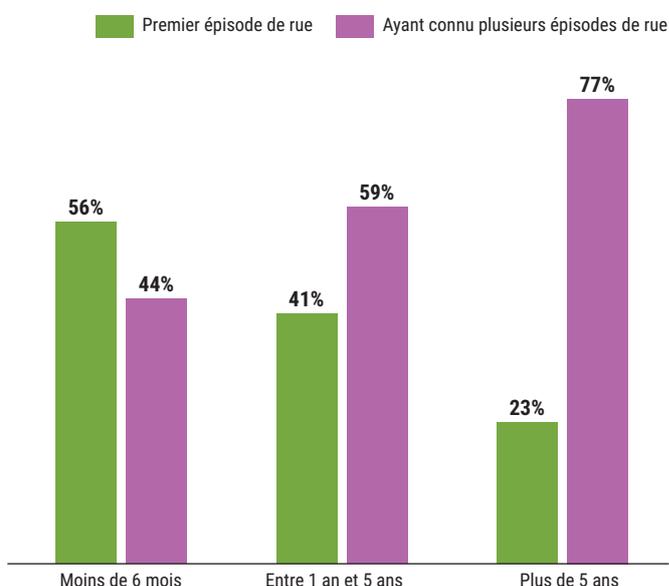
Les allers-retours à la rue sont plus fréquents pour les personnes les plus âgées. 42 % des moins de 25 ans ont connu plusieurs épisodes de rue contre 70 % des 40-54 ans et 66 % des 55 ans et plus.

« EST-CE LA PREMIÈRE FOIS QUE VOUS ÊTES EN SITUATION DE RUE ? » – NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2020, 2021 ET 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
 Nombre de répondants à cette question = 637 sur 868

RÉPARTITION DES PERSONNES RENCONTRÉES PAR DURÉE D'INSTALLATION À LA RUE ET PREMIÈRE SITUATION DE RUE – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
 Nombre de répondants à cette question = 550

34 % des personnes interrogées évoquent une arrivée à Paris sans logement personnel

Parmi les personnes rencontrées en 2022, près d'un tiers (34 %) répond être arrivé à Paris sans logement. Ce motif d'absence de logement personnel est toutefois moins souvent évoqué qu'en 2021 (45 %).

Arrivent en second rang des réponses à la question de la raison d'une absence de logement personnel, la perte d'un emploi et la séparation familiale, évoqués par respectivement 17 % et 15 % des personnes interrogées. Au même niveau, d'autres motifs, qui ne faisaient pas partie des possibilités de réponses, sont cités. Parmi ces autres raisons, sont le plus souvent abordés : le décès d'un proche, la perte d'un logement, d'un lieu où dor-

mir, la sortie sèche d'un hébergement ou encore le choix de vivre à la rue.

L'expulsion de chez un tiers est citée par 10 % des répondants, soit deux fois plus souvent qu'en 2021, alors que la trêve hivernale avait été étendue en raison du contexte sanitaire.

L'arrivée à Paris sans logement est davantage évoquée par les personnes se retrouvant à la rue depuis une période courte. En effet, 49 % des personnes sans logement personnel depuis moins de trois mois disent être arrivées à Paris sans logement ; une part bien supérieure à la population totale rencontrée (34 %). En miroir, seuls 30 % des personnes à la rue depuis plus d'un an évoquent une arrivée à Paris sans logement, même si cela demeure le premier motif évoqué parmi ces personnes.

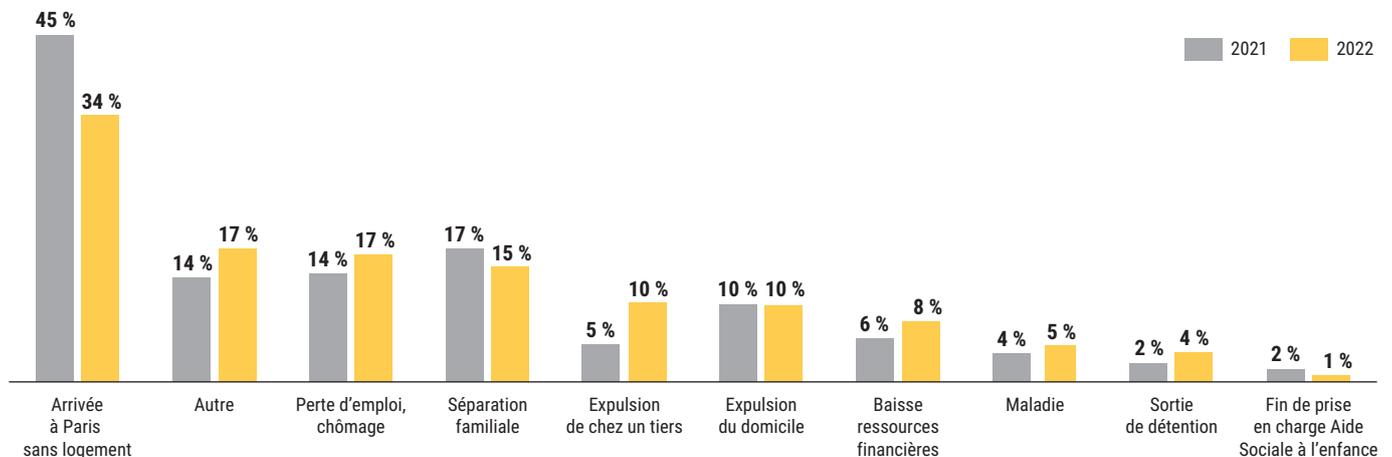
77 % des personnes ont déjà été hébergées contre 68 % en 2021

À la question « quand avez-vous été hébergé pour la dernière fois ? » :

- 23 % des personnes interrogées disent ne jamais avoir été hébergées ;
- 32 % déclarent l'avoir été dans les six mois ;
- 45 % l'ont été il y a plus de 6 mois.

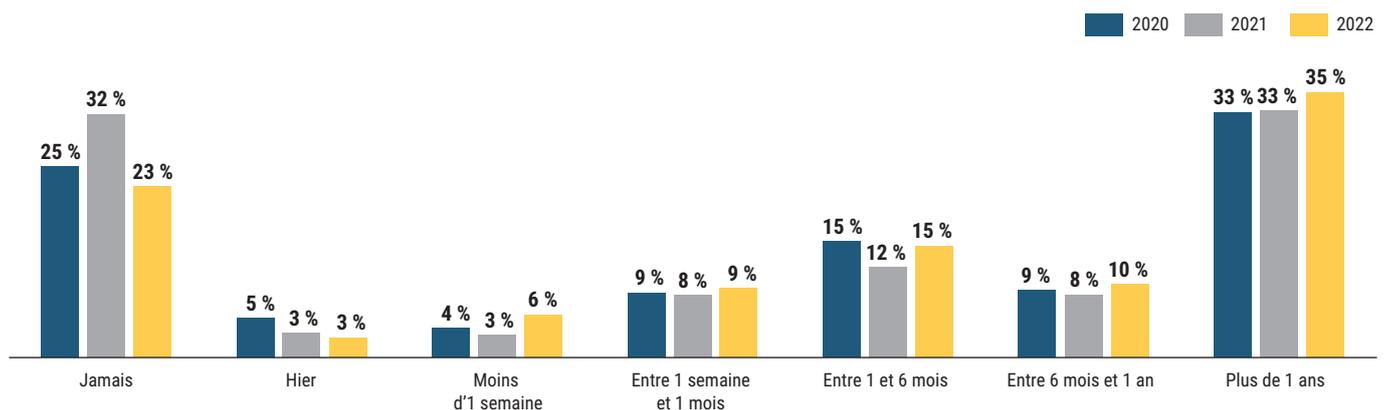
La comparaison des résultats à cette question avec ceux des deux éditions précédentes témoigne d'une baisse importante de la proportion des personnes déclarant ne jamais avoir été hébergées par rapport à 2021 (23 % en 2022 contre 32 % en 2021), mais d'un niveau comparable à celui de 2020. La proportion des personnes n'ayant jamais été hébergée était de 45 % en 2018 et de 27 % en 2019.

« POUR QUELLES RAISONS VOUS ÊTES-VOUS RETROUVÉ LA PREMIÈRE FOIS SANS LOGEMENT PERSONNEL ? » – NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2021 ET 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question : en 2021 = 873, en 2022 = 747

« QUAND AVEZ-VOUS ÉTÉ HÉBERGÉ/LOGÉ POUR LA DERNIÈRE FOIS ? » – NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2020, 2021 ET 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question : 567 sur 868

Dernier hébergement : hébergement chez un tiers et centres d'hébergement en tête des réponses

Interrogées sur leur dernier lieu d'hébergement, **33 % des personnes rencontrées en 2022 déclarent avoir vécu chez un tiers (famille, amis...) et 28 % disent avoir été accueillies en centre d'hébergement.**

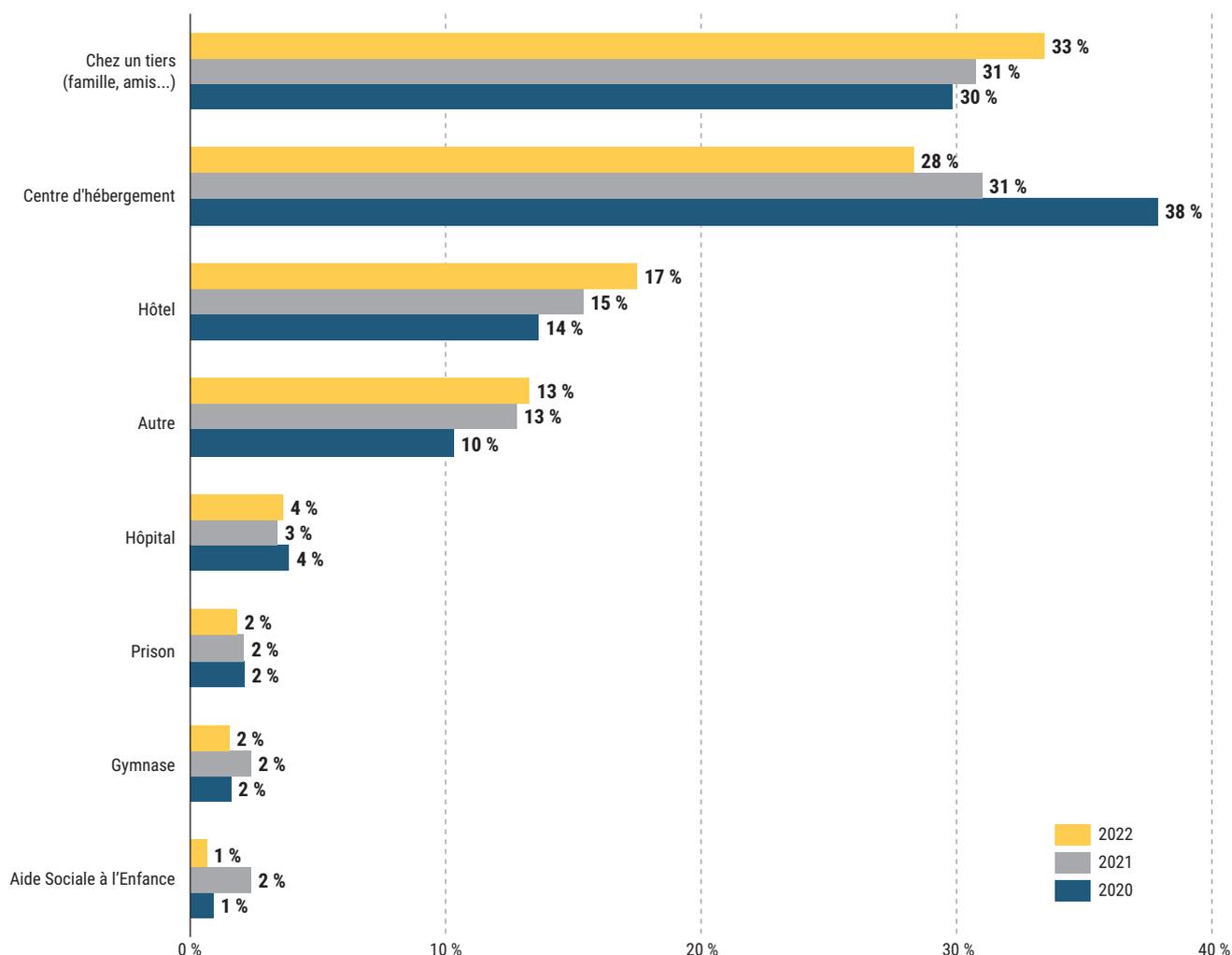
Comparées aux deux éditions précédentes, ces réponses sont toujours les plus souvent évoquées. En revanche, l'hébergement chez un tiers montre une légère progression (33 % en 2022, 31 % en 2021 et 30 % en 2020), tandis que l'hébergement en centre d'héber-

gement diminue de manière importante (28 % en 2022 contre 31 % en 2021 et 38 % en 2020), témoignant de « sorties sèches » en baisse et d'une fluidité faible des passages en structures.

Les hôtels représentent 17 % des hébergements évoqués (en légère hausse par rapport à 2021 et 2020 où ils représentaient respectivement 15 % et 14 % des réponses).

La catégorie « autre » regroupe une multitude de lieux : ancien logement, logement adapté (foyers de jeunes travailleurs, appartements de coordination thérapeutique...), ancien logement à l'étranger, squats...

LIEU DU DERNIER HÉBERGEMENT – NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2020, 2021 ET 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 384 sur 973

PORTRAIT / M. T - 24 ANS – RENCONTRÉ EN PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL (PSA) À PARIS, LE 29 MARS 2022

Bénéficiaire du droit d'asile, M. T. est sans solution d'hébergement pérenne depuis son arrivée en France en janvier 2020. Dans un parcours d'accès aux droits, il a lancé de nombreuses démarches. À ce jour, il estime qu'il lui manque avant tout un logement pour pouvoir stabiliser sa situation.

Présentation

M. T., 24 ans, est installé en France depuis le mois de janvier 2020. Originaire d'Afghanistan, il passe d'abord six ans en Turquie entre 2014 et 2020.

À son arrivée à Paris, il dépose sa demande d'asile auprès de l'OFII, ainsi qu'une demande pour un hébergement pour laquelle il n'aura jamais de retour. Sa demande d'asile acceptée, il enclenche progressivement le début d'un parcours d'accès aux droits, mais ne parvient pas à accéder à un logement.

Parcours de rue/hébergement

Voyageant seul, M. T. ne connaît personne à Paris et s'installe à son arrivée dans un parc situé près de la porte de la Chapelle. Ayant récupéré une tente, il souligne la dureté de ses conditions de vie, évoquant le froid et les nombreux vols. Il y a beaucoup de personnes installées au même endroit, principalement des hommes plus âgés que lui. Il y passe un an.

C'est là qu'il rencontre quelqu'un qui lui propose une première solution d'hébergement temporaire sous forme de sous-location. Depuis, il alterne entre hébergement chez des tiers et sous-location dans des chambres partagées pour des périodes variables.

Actuellement, il occupe un T2 avec quatre autres personnes pour lequel il paie un loyer. Au quotidien, cette situation instable est difficile : il dort mal, et peut être contraint de quitter les lieux à tout moment.

Quand nous le rencontrons, il doit quitter sa chambre dans deux jours sans avoir encore de solution. Il n'a jamais été hébergé dans un dispositif de droit commun, ne connaît pas le 115 et ne l'a jamais appelé.

Droits sociaux et recours

En janvier 2021, il se rend à la permanence sociale d'accueil où nous le rencontrons sur les conseils d'un proche. Depuis, M. T. a suivi un suivi social qui lui a permis d'enclencher un certain nombre de démarches pour améliorer son quotidien (accès aux restaurants solidaires de la Ville de Paris, pass navigo...). Il dispose également d'une adresse de domiciliation. Sa demande pour un logement social ou un foyer est en cours, mais il est conscient que les délais d'attente sont longs.

Couvert par la complémentaire santé solidaire pendant un an, il est en train de renouveler sa carte vitale, mais rencontre des difficultés. Il doit récupérer son acte de naissance dans son pays d'origine et passe pour cela par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA).

Souffrant de problèmes de santé, il fréquente en attendant les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) des hôpitaux de la Ville de Paris.

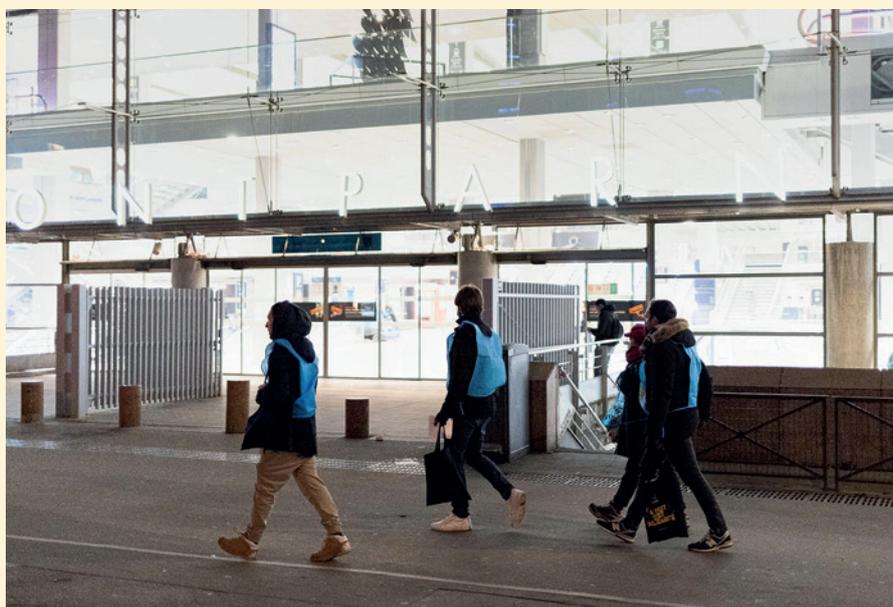
Après un contrat de dix mois dans le bâtiment, il cherche à nouveau un emploi et est accompagné par la Mission locale qui l'a aidé à refaire son CV. Ayant appris à parler un peu français auprès de ses collègues, il souhaite désormais apprendre à lire et a fait une demande d'inscription pour des cours de français auprès de la Mission locale.

Vie quotidienne et perspectives

Lorsqu'il travaille, M. T. n'a plus beaucoup de temps la journée car son emploi se situe géographiquement loin. Sinon, au quotidien, il s'occupe de ses démarches et pratique du sport quand il le peut. Il se rend dans un des restaurants solidaires de la ville de Paris tous les jours.

À l'avenir, il espère pouvoir trouver un hébergement stable, commencer les cours de français et trouver un emploi.

« Si j'ai une chambre pour moi, je n'ai pas de problème. J'aime bien le travail, comme ça j'apprends le français. [...] J'ai demandé un foyer, un studio, ça fait deux ans et deux mois. Je n'ai jamais trouvé de maison ici en France. »



© Guillaume Bontemps

PORTRAIT / M. D. - 53 ANS – RENCONTRÉ EN ACCUEIL DE JOUR À PARIS, LE 9 MARS 2022

Sans-abri depuis une dizaine d'années, M. D. a recours aux services et aides disponibles à Paris, mais ne se projette pas dans une sortie de rue passant par l'hébergement.

Présentation

M. D., 53 ans, est né à Paris où il a vécu presque toute sa vie, hormis quelques courts passages dans des départements voisins pour se rapprocher de sa famille. Sans-abri depuis une dizaine d'années, il vit seul, dort le plus souvent dans le métro, et parfois chez des amis qui l'accueillent pour quelques jours. Cuisinier de profession, il a travaillé 24 ans dans la restauration au sein d'établissements touristiques parisiens avant de perdre son emploi à la suite du rachat du restaurant dans lequel il travaillait.

Parcours de rue/hébergement

C'est à la suite de sa perte d'emploi et de sa séparation avec sa femme, partie avec ses enfants, qu'il a selon lui « tout lâché » : contraint de quitter son logement, les remplacements et extras dans les restaurants se sont faits de plus en plus rares, et il a progressivement arrêté de travailler. Après avoir vécu quelque temps à l'hôtel, qu'il payait lui-même, il a été hébergé dans un centre géré par Emmaüs pendant quelques semaines. Il garde un bon souvenir de son passage en centre d'hébergement qui n'a pas duré. Sans solution, il a progressivement commencé à dormir chez des proches, et parfois à la rue. Depuis, il alterne entre hébergement chez des tiers et rue, dormant le plus souvent dans le métro.

M. D. dit préférer dormir dans le métro plutôt qu'en centres d'hébergement à la suite de plusieurs mauvaises expériences. Son dernier hébergement lui a été proposé par les agents du recueil social de la RATP. Il se souvient être monté dans le véhicule à 23h, et être arrivé à 4h du matin au centre, avant de repartir tôt le matin. Ce fut la dernière fois, ayant mal vécu le fait de devoir repartir après seulement quelques heures et devoir emprunter les transports en commun pour revenir à son lieu d'installation.

M. D. n'a jamais appelé le 115 et ne souhaite pas le faire. Il ne veut plus dormir en centre d'hébergement, une solution trop précaire selon lui. Le métro lui permet de dormir au chaud. Il fréquente aussi le quartier de la Défense et s'y installe parfois pour dormir (dans les souterrains ou le centre commercial des 4 temps).

« Je suis mieux dans le métro que dans les centres [d'hébergement] – quand les agents du recueil social [de la RATP] passent, ils savent que ce n'est pas la peine de me demander ou de me réveiller pour savoir si je veux aller avec eux. »

Droits sociaux et recours

M. D. n'est pas accompagné par un travailleur social dans ses démarches, et ne le souhaite pas : il se dit « grand » et déclare pouvoir se débrouiller seul. Selon lui, il existe suffisamment de services à Paris : selon lui, c'est aux gens « de se bouger » pour trouver des solutions.

Il touche le Revenu de Solidarité Active (RSA), est couvert par la Couverture Maladie Universelle (CMU), bénéficie d'un pass navigo et a une adresse pour recevoir son courrier. Au quotidien, il utilise beaucoup le guide Solidarité qui recense les différents services disponibles à Paris.

Concernant ses papiers, le plus difficile n'est pas de faire les démarches selon lui, mais la fréquence des vols quand il dort dans le métro. Il souligne en particulier sa difficulté pour trouver une place en bagagerie et stocker ses affaires.

« Je n'arrive pas à trouver de bagagerie, c'est ça qui m'énerve. Je sais qu'il y en a, mais tout est plein. »

Vie quotidienne et perspectives

M. D. se lève tôt le matin, et quitte le métro avant les premiers usagers vers 5h30 pour se rendre en accueil de jour et prendre un petit-déjeuner. Il choisit les structures d'accueil selon les jours d'ouverture et les services proposés (par exemple, quand il souhaite emporter de la nourriture, ou prendre une douche).

Pendant la journée, il se promène généralement dans Paris et se déplace en transports en commun. Le midi, il ne déjeune pas. Le soir, il dîne dans un des restaurants solidaires de la Ville de Paris grâce à la carte qui lui permet de s'y rendre une fois par jour. Il souligne la qualité du service et de la nourriture qui y sont proposés.

« On est assis, avec des assiettes et des couverts en inox, c'est bien. On ne nous presse pas. C'est rare qu'il y ait la queue et vous restez autant que vous voulez. »

Depuis quelques mois, M. D. fréquente de plus en plus les structures d'aide alimentaire. Il participe aussi parfois à des ateliers et à des activités, comme récemment à un cours de cuisine. Actuellement, il n'a pas de demande en cours pour un logement social et ne se projette pas hors de la rue pour le moment.



© Sébastien Couffy

74 % des personnes interrogées vivent à Paris depuis plus d'un an

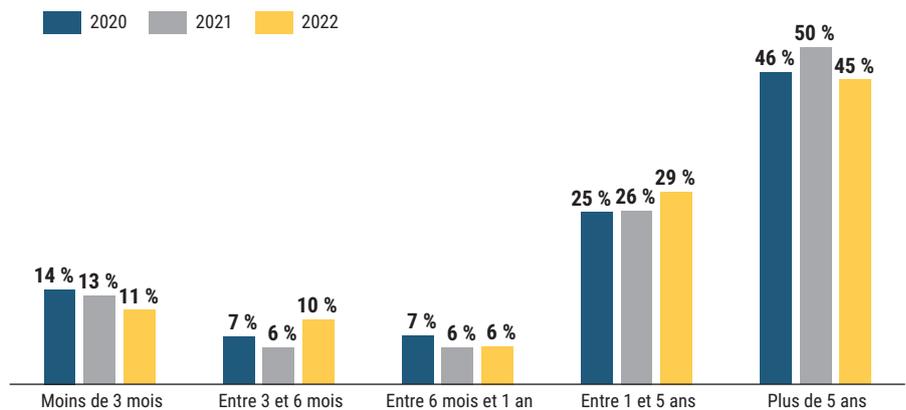
En 2022, 26 % des personnes interrogées disent vivre à Paris depuis moins d'un an. 74 % vivent à Paris depuis plus d'un an, parmi lesquelles 45 % depuis plus de cinq ans. Cette répartition de l'ancienneté à Paris est assez stable par rapport aux éditions précédentes.

Interrogées pour la première fois en 2022 sur le lieu où les personnes rencontrées vivaient avant leur arrivée à Paris, 41 % ont répondu venir d'un pays étranger²³, 22 % vivre depuis toujours à Paris, 20 % venir d'une autre région que l'Île-de-France et 18 % d'un autre département de l'Île-de-France.

La part des personnes indiquant être arrivées d'un pays étranger est plus élevée parmi les personnes arrivées plus récemment et varie ainsi de 33 % pour les personnes arrivées il y a plus de cinq ans à 58 % pour celles présentes à Paris depuis moins de trois mois.

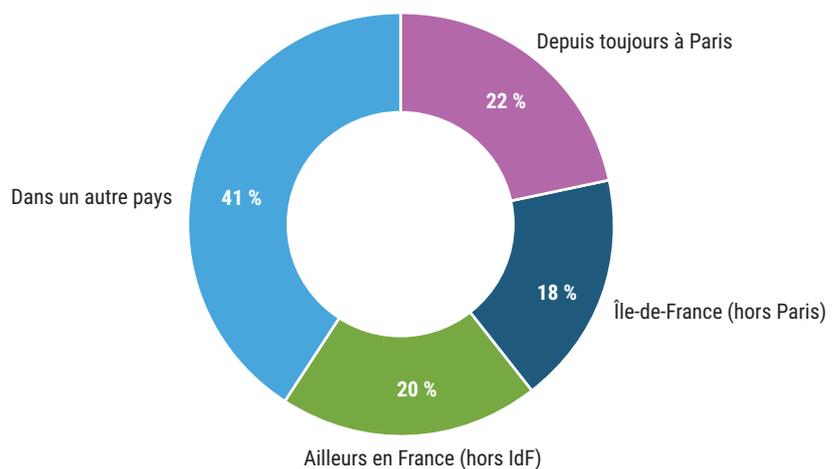
Ces résultats varient avec l'âge: un tiers des 55 ans et plus disent avoir toujours vécu à Paris (contre 22 % pour l'ensemble des répondants) et 56 % des moins de 25 ans répondent arriver d'un autre pays (contre 41 % pour l'ensemble des répondants). La part des personnes indiquant être arrivées d'un pays étranger est aussi un peu plus élevée parmi les personnes qui ont répondu ne jamais avoir été hébergées (48 % contre 31 % de celles ayant été hébergées).

« DEPUIS COMBIEN DE TEMPS VIVEZ-VOUS À PARIS ? » – Nuits de la Solidarité 2020, 2021 ET 2022



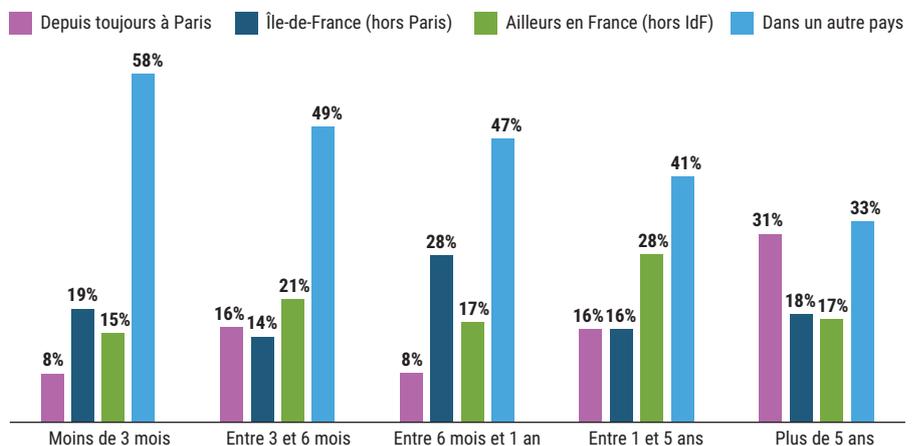
Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de répondants à cette question = 746 sur 968

« ET OÙ VIVIEZ-VOUS AVANT ? » – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 678 sur 868

« ET OÙ VIVIEZ-VOUS AVANT ? », SELON L'ANCIENNETÉ À PARIS – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de répondants à cette question = 678 sur 868

23 – 41 % pour les hommes, 43 % pour les femmes.

PORTRAIT / M. S. - 26 ANS – HOMME RENCONTRÉ EN ACCUEIL DE JOUR À PARIS, LE 1^{ER} AVRIL 2022

M. S. est arrivé à Paris il y a un peu plus de cinq ans. Sa demande d'asile a été refusée à deux reprises et il en a déposée une troisième. Sa situation administrative le contraint dans l'accès aux services et aux aides. Il exprime avoir peu d'espoir de voir sa situation s'améliorer.

Présentation M. S. est un jeune homme de 26 ans originaire du Soudan. Venu rejoindre son frère, il arrive en France en 2016 après un parcours le faisant passer par la Lybie. À son arrivée à Paris, il est accueilli par des connaissances pendant deux semaines et ne reçoit pas de proposition d'hébergement dans l'immédiat malgré ses demandes.

En 2017, dans le cadre de sa demande d'asile, il part à Angers, et est logé par une association pendant quelque temps. Sorti de cet hébergement, il ne parvient pas à trouver de logement et quitte la ville. Il habite ensuite à Nantes, puis passe quelque temps en Italie et enfin à Nice où il connaît du monde. Il revient à Paris en 2019, mais continue à se déplacer régulièrement.

Durant cette période, sa demande d'asile est refusée deux fois : il dépose alors une troisième demande pour laquelle il attend encore une décision.

Parcours de rue/hébergement

M. S. n'a presque jamais été hébergé depuis qu'il est arrivé en France, sauf pendant quelque temps à Angers. Actuellement, il dort dans un bâtiment abandonné en banlieue parisienne, et parfois chez des amis. Le squat ne le satisfait pas, même s'il lui permet d'avoir un espace à lui. Il y a trop de monde selon lui, trop de bruit et de la musique en permanence.

Droits sociaux et recours

En attendant qu'une décision administrative soit prise, il ne peut ni travailler, ni demander de logement social. Sans ressource la plupart du temps, il a trouvé un contrat non déclaré dans le bâtiment de façon temporaire, lui permettant de gagner un peu d'argent.

Lorsqu'il est malade, il se rend à l'hôpital pour être soigné : depuis peu, sa carte de l'Aide Médicale d'État n'est plus valide, il va devoir entamer les démarches pour la refaire.

Vie quotidienne et perspectives

M. S. précise qu'il n'aime pas demander de l'aide, et qu'il se débrouille seul la plupart du temps. Il a assez peu recours aux services d'aide alimentaire ou de vestiaire. En revanche, il a accès à une domiciliation et vient plusieurs fois par semaine en accueil de jour où il prend parfois des cours de français, lave ses vêtements et rencontre son assistante sociale. Deux fois par semaine, il est lui-même bénévole au sein de la structure pour tenir le café associatif, ce qu'il apprécie beaucoup. Il fait beaucoup de sport, au moins quatre fois par semaine.

Il se dit très déçu par la France et l'Europe. La réalité qu'il vit ne correspond pas à ce qu'il avait imaginé. Il souhaiterait peut-être aller en Angleterre : selon lui, les conditions d'accueil y sont meilleures et il souhaite y travailler et y construire sa vie.

« La France ne m'accepte pas, je n'ai rien à faire ici. La vie est mieux à la télé. »

Quand nous le rencontrons, M. S. dit n'avoir que peu de perspectives ou d'espoir. Il espère néanmoins toujours que sa demande d'asile soit acceptée pour pouvoir avancer.



© Sébastien Couffy

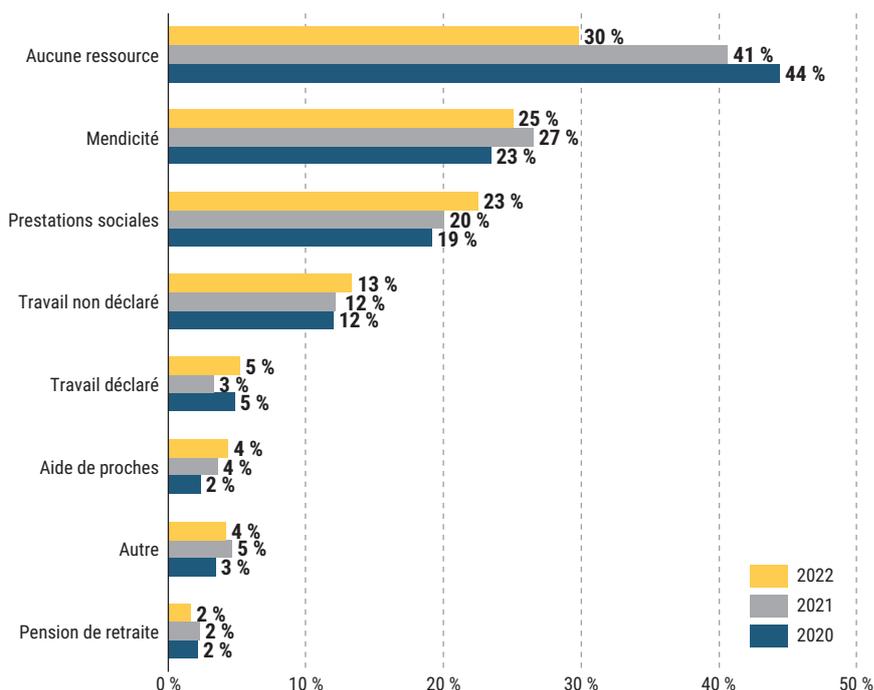
55 % des personnes rencontrées répondent ne pas avoir de ressources financières ou vivre de la mendicité

Plus de la moitié (55 %) des personnes interrogées en 2022 déclare vivre sans aucune ressource ou de la mendicité. Seules 23 % bénéficient de prestations sociales, en particulier du RSA. 13 % ont un travail non déclaré, 5 % un travail déclaré. 4 % vivent de l'aide de proches et 2 % reçoivent une pension de retraite.

Ces résultats diffèrent des deux éditions précédentes, avec une baisse marquée de la part des personnes déclarant ne pas avoir de ressources (30 % en 2022 contre 41 % en 2021 et 44 % en 2020) et une légère diminution de la part des personnes indiquant recourir à la mendicité (25 % en 2022 contre 27 % en 2021 et 23 % en 2020). À l'inverse, la part des répondants déclarant des ressources financières liées à des prestations sociales ou issues d'un travail (déclaré ou non) augmente en 2022 comparée aux deux dernières années.

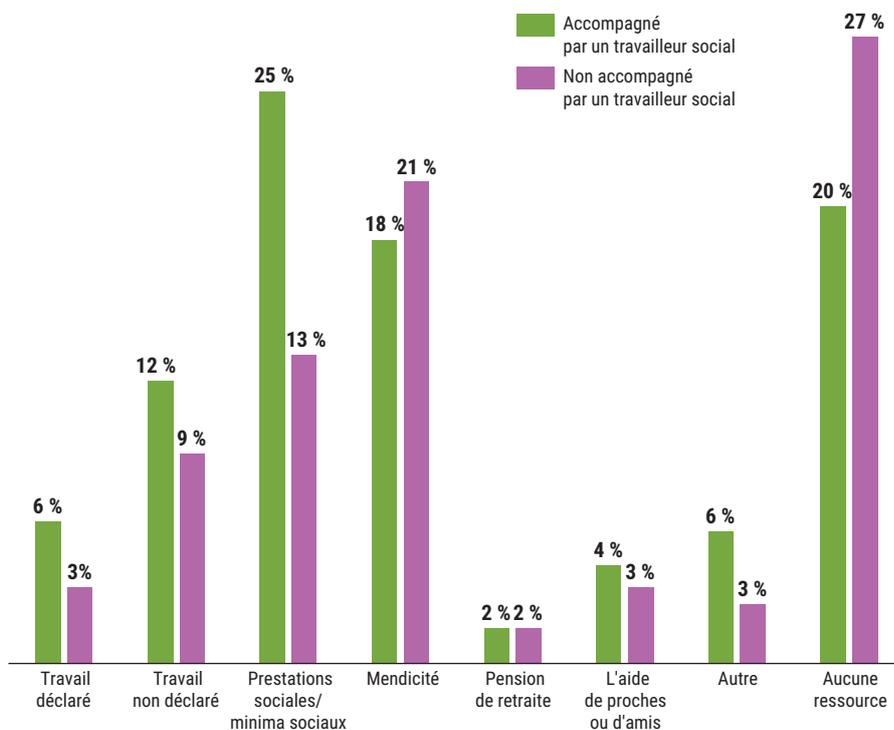
La part des personnes bénéficiant de prestations sociales est plus élevée parmi les personnes sans logement personnel depuis plus d'un an (26 % contre 16 % parmi celles sans logement personnel depuis moins d'un an). L'accompagnement d'un travailleur social semble faciliter l'accès aux prestations sociales puisque 25 % des personnes accompagnées par un travailleur social en sont bénéficiaires, contre 13 % des personnes sans accompagnement social.

« QUELLES SONT VOS RESSOURCES FINANCIÈRES ? » – NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2020, 2021 ET 2022



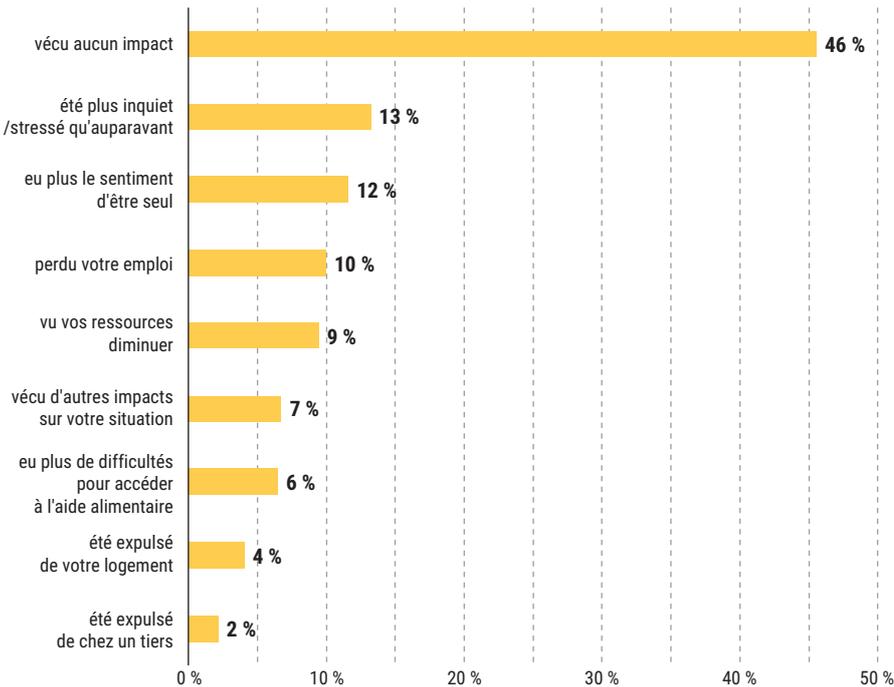
Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 590 sur 868

RESSOURCES FINANCIÈRES ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
N = 657

« DEPUIS MARS 2020, EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, AVEZ-VOUS... ? » – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 361 sur 868

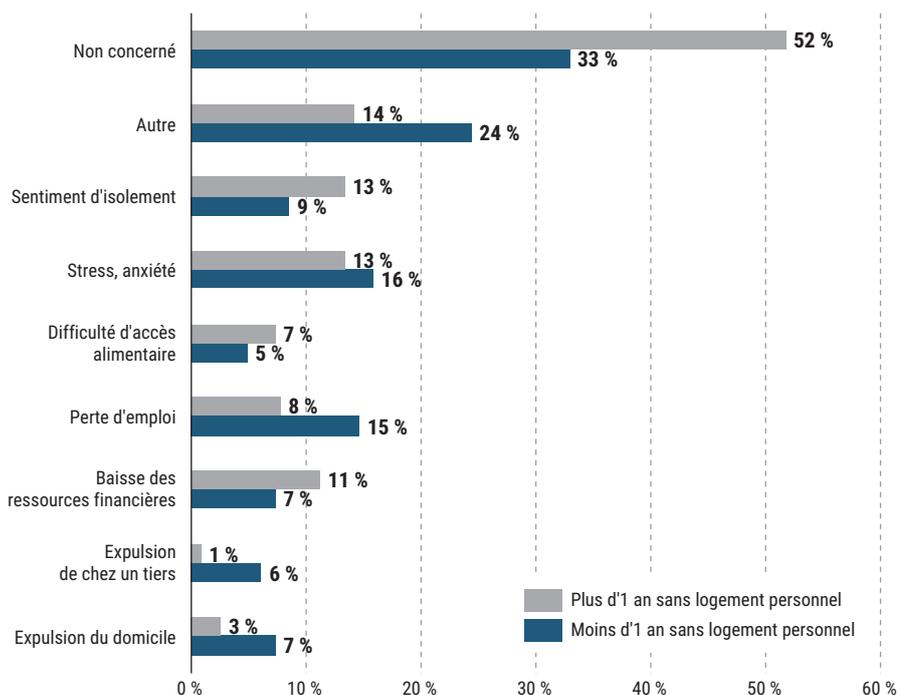
Impacts de la crise liée à la Covid-19 sur les personnes sans-abri en janvier 2022

Le questionnaire 2022 comportait une question sur l'impact de la crise liée à la Covid-19 sur la situation personnelle des personnes rencontrées.

Un peu moins d'un répondant sur deux (46 %) indique ne pas observer d'impact de la crise sanitaire sur ses conditions de vie. Comparée aux résultats de 2021, leur proportion reste stable (49 % en 2021).

À l'inverse et comme lors de l'édition de mars 2021, 13 % des répondants soulignent avoir ressenti du stress ou de l'anxiété et 12 % évoquent un sentiment d'isolement en raison du contexte de crise sanitaire (respectivement 12 % et 14 % en 2021).

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA SITUATION PERSONNELLE DES PERSONNES RENCONTRÉES SELON LA DURÉE D'ABSENCE DE LOGEMENT PERSONNEL – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
 Nombre de répondants à cette question = 314

La durée de vie sans logement personnel impacte légèrement les réponses à cette question, puisque :

- 52 % des répondants sans logement depuis plus d'un an déclarent ne pas avoir ressenti d'impact lié à la crise de Covid-19 sur leur situation personnelle ;
- contre 33 % de ceux sans solution depuis moins d'un an qui mettent en avant des effets plus significatifs sur leurs situations professionnelles et leurs ressources financières (39 % contre 22 % des personnes sans logement depuis plus d'un an). Ils sont 25 % à exprimer un sentiment d'isolement et d'anxiété / de stress, des résultats proches de ceux se trouvant sans logement personnel depuis plus longtemps.

Recours aux aides et dispositifs d'accompagnement

Cette deuxième partie d'exploitation des questionnaires interroge la couverture des besoins et le niveau de recours aux aides et aux dispositifs des personnes sans-abri rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité 2022 à Paris.

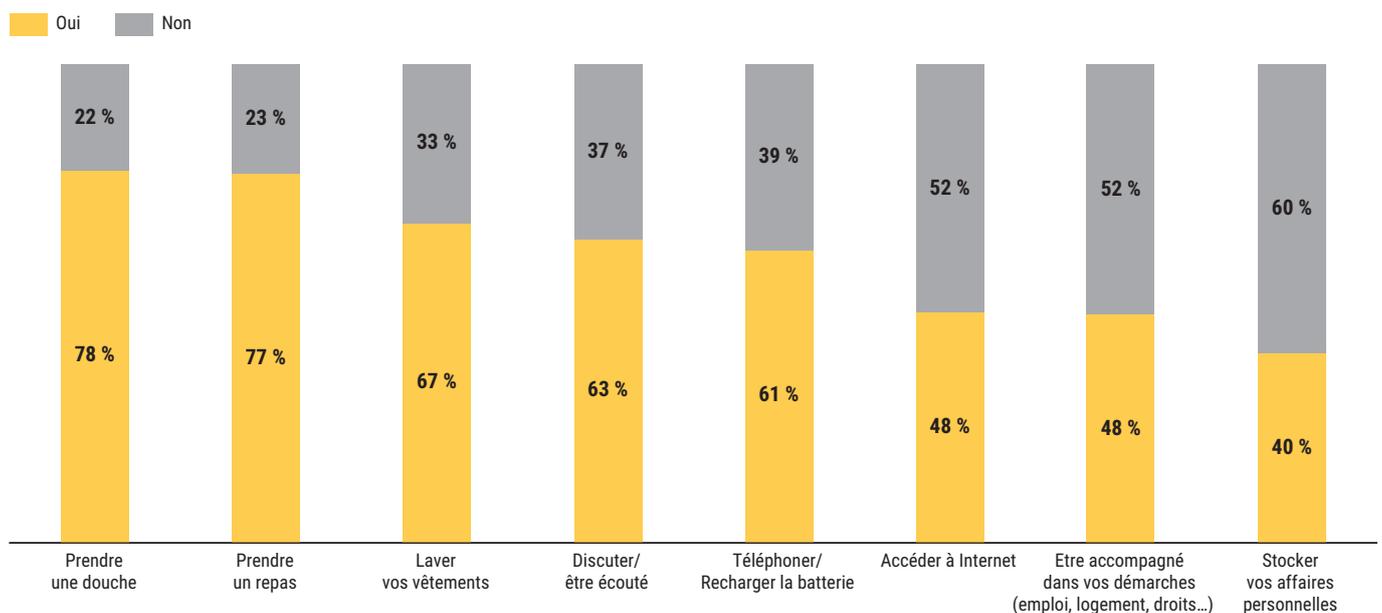
Accès aux aides et services

La manière d'appréhender les besoins du quotidien a été modifiée dans le questionnaire en 2022. En 2021, la question était « *De quoi avez-vous besoin au quotidien ?* ». En 2022, le nombre de modalités de réponse a été divisé par deux et la question a été reformulée afin de mieux cerner l'accessibilité des personnes sans-abri à divers équipements ou services selon la question suivante : « *Quand vous en avez besoin, avez-vous accès aux équipements ou services vous permettant de :* ». Pour chaque modalité, la réponse est binaire (oui ou non).

Plus de trois-quarts des personnes interrogées indiquent pouvoir accéder à des besoins fondamentaux lorsqu'elles le souhaitent : prendre une douche (78 % des répondants) ou prendre un repas (77 %). Deux-tiers (67 %) répondent pouvoir laver leurs vêtements, 63 % discuter et être écoutées et 61 % pouvoir téléphoner ou recharger la batterie de leur téléphone.

En revanche, moins de la moitié des répondants indique pouvoir facilement accéder à Internet (48 %), à un accompagnement dans leurs démarches (emploi, logement, droits..., 48 %) ou encore pouvoir stocker leurs affaires personnelles (40 %).

« QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN, AVEZ-VOUS ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS OU SERVICES VOUS PERMETTANT DE... ? » – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 630

46 % des personnes interrogées ont indiqué avoir d'autres besoins. Le plus souvent, elles précisent avoir besoin d'un logement ou d'un lieu où dormir (80 répondants l'évoquent parmi les 200 qui ont précisé leurs besoins non satisfaits). Elles indiquent également des besoins portant sur des soins médicaux (près d'une vingtaine de répondants), le besoin de vêtements, de couvertures ou de sacs de couchage (une trentaine de personnes) ou encore le souhait d'être orientées vers une aide sociale ou juridique (près d'une vingtaine de répondants).

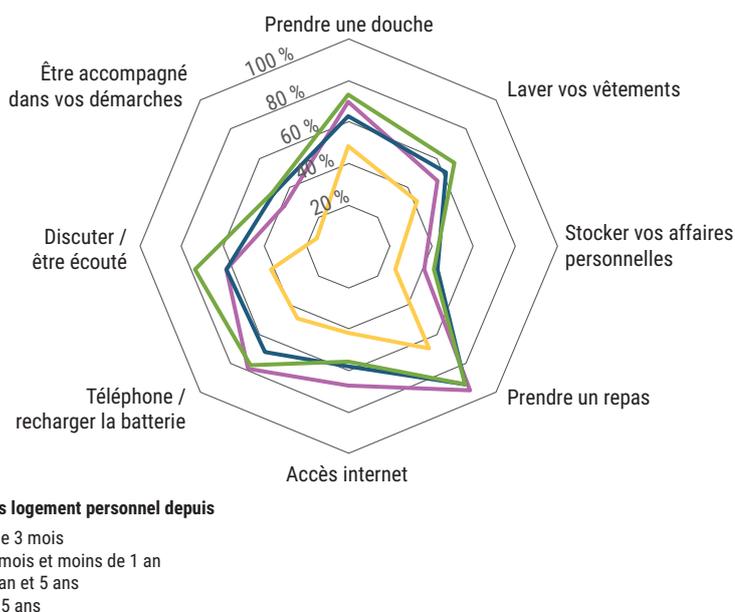
Selon la durée d'absence de logement personnel, les résultats montrent que les personnes sans-abri depuis moins longtemps accèdent moins facilement aux équipements et services lorsqu'elles en ont besoin, ce qui peut

s'expliquer par leur moindre connaissance des dispositifs existants. À titre d'exemple, 59 % personnes sans logement depuis moins de trois mois répondent pouvoir prendre une douche lorsqu'elles en ont besoin, contre 84 % de celles dans cette situation depuis plus de cinq ans.

Quelle que soit leur durée de vie sans logement personnel, moins de la moitié des personnes rencontrées lors de l'édition 2022 indique accéder à des lieux où stocker leurs affaires personnelles. La part des personnes indiquant trouver facilement de l'aide dans leurs démarches est aussi relativement plus faible.

De façon globale, les personnes indiquant disposer de l'accompagnement d'un travailleur social ont un meilleur accès aux dispositifs.

« QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN, AVEZ-VOUS ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS OU SERVICES VOUS PERMETTANT DE : » SELON L'ANCIENNETÉ SANS LOGEMENT PERSONNEL – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022 - Traitement Apur

OFFRE D'ACCUEIL ET DE SERVICES À DESTINATION DES PERSONNES SANS-ABRI À PARIS

Les personnes sans-abri bénéficient d'une offre spécifiquement dédiée.

La Ville de Paris et ses partenaires publics et associatifs déploient une offre de services à destination des publics en situation de précarité pouvant accueillir des personnes sans-abri de façon directe ou par orientation d'un travailleur social.

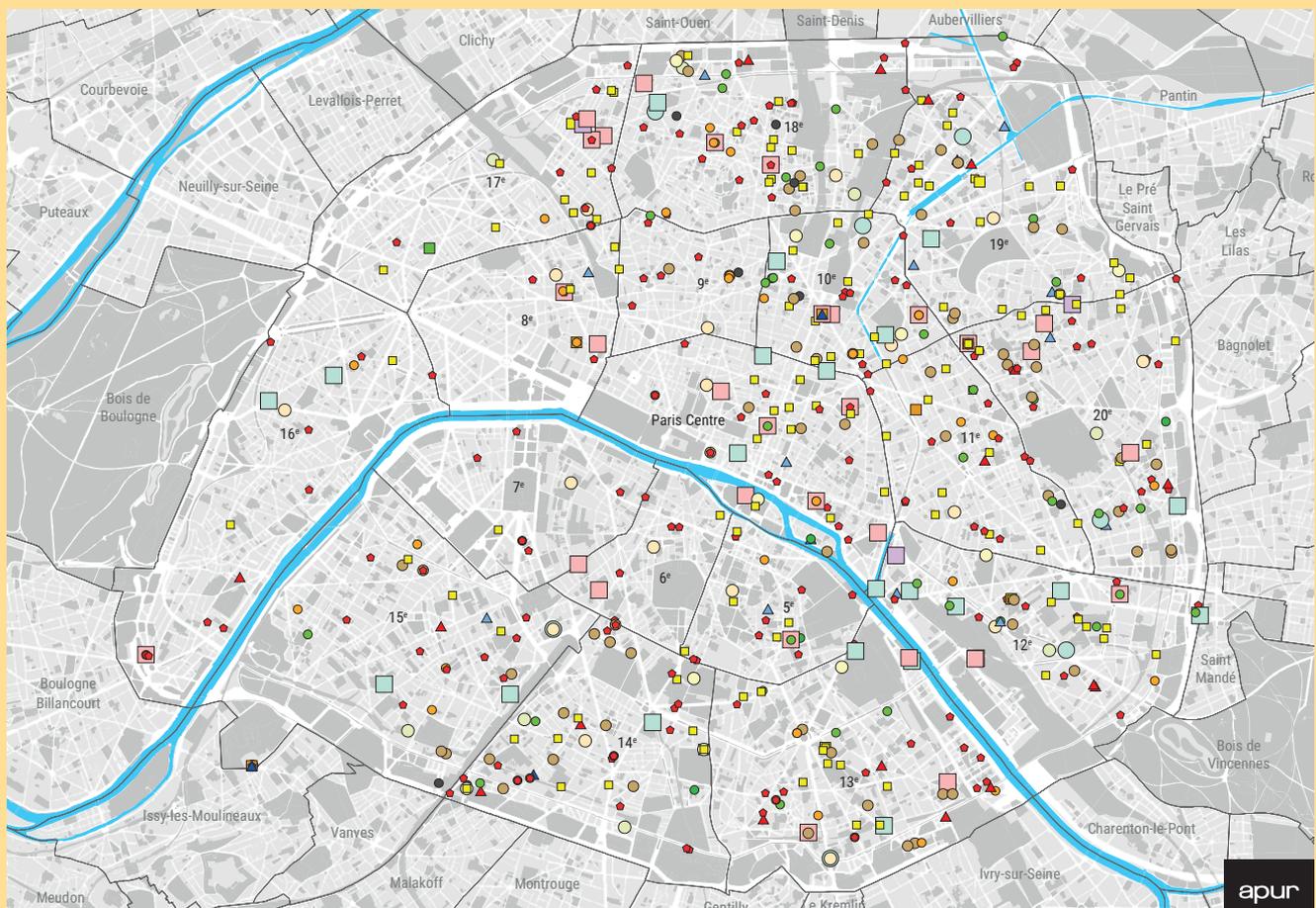
L'offre spécifique parisienne réunit une cinquantaine d'accueils de jour, trois Permanences sociales d'accueil (PSA²⁴) et 17 Espaces Solidarité insertion (ESI).

Les ESI sont des accueils de jours qui proposent une offre de services variée : domiciliation administrative, laverie, douche, bagagerie, vestiaire, restauration, consultations médicales, accompagnement social, administratif ou juridique, numérique, linguistique, etc. Ils sont aussi pensés comme des espaces de rencontre, d'écoute et de lien social. En complément, 400 sanisettes sont disponibles à Paris et dix-sept bains douches municipaux sont à disposition gratuitement, ainsi que onze bagageries solidaires.

Cette cartographie a été produite à partir d'une extraction des données du service « Paris Espace Partagé & Solidaire » (site peps.paris.fr). Sont représentés les

espaces d'accueil et d'accompagnement (CASVP d'arrondissement; aides dans les démarches; accès libre à un ordinateur; accompagnement vers le logement; cours de français langue étrangère), mais aussi les lieux dédiés à certains services pour s'alimenter tels que les restaurants solidaires de la Ville de Paris (épiceries sociales, lieux de distribution de colis alimentaires ou de paniers repas, restauration assise), se laver et prendre soin de soi (dont 17 bains douches), s'habiller (vestiaires et boutiques solidaires), disposer d'une adresse pour recevoir son courrier (domiciliation), ou encore stocker ses affaires (bagagerie).

24 – La PSA Gauthey (17^e) cible les femmes seules à partir de 25 ans, les familles et les couples sans enfant. La PSA Bastille (12^e) accueille des hommes isolés à partir de 25 ans. La PSA Belleville (20^e) reçoit les jeunes majeurs de moins de 25 ans, sans enfant à charge.



ACCUEILS DE JOUR ET OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL À DESTINATION DES PERSONNES SANS-ABRI À PARIS

Structure d'accueil

- | | | |
|---|---|---|
| ■ Accueils de jour | ▲ Se laver | ● Être accompagné |
| ■ PSA - Permanence sociale d'accueil | ▲ > dont Bain-douches | ○ Mairie Mobile |
| ■ ESI - Espace solidarité insertion | ■ Laveries | ○ Service Social de Proximité |
| ● Domiciliation | ■ Se soigner et prendre soin de soi | ○ PIMMS et permanences PIMMS |
| ■ Paris Adresse | ○ PASS - Permanence d'Accès aux Soins de Santé | ● Apprendre ou mieux parler le français |
| ● Bagageries | ■ EMPP - Équipe Mobile Psychiatre-Précarité | ○ EPI - Espaces parisiens pour l'insertion |
| ● Vestiaires et boutiques solidaires | | |
| ▲ Épiceries sociales et solidaires | | |
| ■ S'alimenter | | |

Source : PEPS - Ville de Paris, peps.paris.fr - Février 2022

PORTRAIT / M. N. - 51 ANS – RENCONTRÉ EN PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL (PSA) À PARIS, LE 18 MARS 2022

M. N. arrive à Paris en janvier 2021 à la suite de la perte de son emploi. Ses ressources (chômage, contrats temporaires) sont faibles et il ne parvient pas à trouver un logement dans le marché privé. Après un an à la rue, M. N. se voit attribuer un logement social quinze jours avant que nous le rencontrions.

Présentation

Originaire d'Alsace, M. N. a 51 ans. Avant son arrivée à Paris début 2021, il vit avec sa mère dans son village natal et exerce la profession d'ouvrier viticole. Il travaille depuis ses 16 ans et passe vingt-deux ans au sein de la même exploitation, puis dix ans chez son dernier employeur. Il dispose alors d'un contrat de saisonnier renouvelé tous les ans.

En 2020, la crise sanitaire entraîne une chute des ventes pour le domaine viticole: la boutique étant fermée, la vente à distance se met en place difficilement et les pertes sont importantes. Pour la première fois en dix ans, son contrat n'est pas renouvelé. Il décide de venir à Paris dans l'espoir de trouver un travail.

Parcours de rue/hébergement

À son arrivée à Paris en janvier 2021, M. N. ne connaît personne. Il décide de dormir dehors dans un espace isolé et couvert pour une nuit, pensant que ce serait temporaire. Cette installation provisoire se prolonge néanmoins.

Travaillant de temps en temps (deux mois en Corse, un mois dans le Beaujolais, quinze jours dans le Vaucluse), il dispose de 900 € de chômage par mois mais ne parvient pas à trouver de logement à Paris. Dormant parfois à l'hôtel, sa chambre la moins chère lui coûte 36 euros et il ne peut pas se le permettre souvent.

M. N. appelle de temps en temps le 115, mais les solutions proposées lui semblent insatisfaisantes. Il obtient une place dans un centre d'hébergement, mais n'y reste qu'une nuit au lieu de deux comme cela lui avait été proposé, car il n'apprécie pas de partager sa chambre avec une personne qui met le chauffage trop fort. Quelque temps plus tard, le 115 lui propose une place dans un gymnase, ce qu'il refuse par peur de se faire voler ses affaires. Son assistante sociale, trouvée grâce à un ami, lui propose également une place en foyer, mais le fonctionnement ne lui paraît pas adapté.

« Mon assistante [sociale] m'avait trouvé une place dans un foyer où j'aurais eu ma chambre seul. Mais ça ne m'intéressait pas car le matin, il fallait que je sorte avec toutes mes affaires. »

Droits sociaux et recours

M. N. est suivi à la permanence sociale d'accueil (PSA) où nous le rencontrons. Si cet accompagnement lui convient, il souligne les délais

importants pour obtenir un rendez-vous: inscrit en octobre 2021, il rencontre une assistante sociale seulement en janvier 2022. Il note des blocages administratifs importants pour les personnes à la rue.

« Il y en a qui laisse tomber et qui continuent à rester dans la rue. Par exemple, quelqu'un que je connais a perdu sa carte d'identité: il faut aller à la police pour déclarer la perte. Ils [les policiers] lui demandent un justificatif de domicile. Pour la domiciliation, il faut la carte d'identité: c'est un cercle vicieux. Le système, c'est le serpent qui se mord la queue, on tourne en rond. »

Malgré des difficultés pour trouver une domiciliation, il trouve une adresse lui permettant de refaire sa carte d'identité nécessaire pour sa recherche d'emploi, ainsi que sa carte d'électeur à l'approche des élections présidentielles. Il se fait accompagner pour sa recherche logement et dépose un recours au titre du Droit au Logement Opposable (DALO).

Vie quotidienne et perspectives

Le matin, M. N. se lève très tôt et se promène. Il prend son petit-déjeuner dans un café. La journée, il se rend à ses rendez-vous, se promène à nouveau, ou va à la bibliothèque, surtout les jours de pluie.

Il lui est difficile d'avoir ses affaires toujours avec lui. Les horaires des bagageries ne correspondent pas à ses besoins.

« Mes affaires, je les ai tout le temps sur le dos, 35 kg. On m'a proposé un vestiaire, mais les horaires sont de 8h30 à 12h le matin, et le soir jusqu'à 17h. Si je fais ma formation et que je dois prendre le métro à 7h, ce n'est pas encore ouvert, et si je finis à 17h le soir, c'est déjà fermé. »

Pour les douches, il ne rencontre pas de difficulté, mais souligne qu'il n'est pas possible de se laver le soir. En revanche, les laveries sont souvent complètes dans les associations et il se rend dans des laveries payantes. Il rencontre par ailleurs des difficultés pour charger son téléphone, notamment pour appeler le 115. Il lui manque également un espace pour imprimer gratuitement les papiers dont il a besoin pour ses différentes démarches.

« Si on téléphone au 115 et qu'on a presque plus de batterie, parfois ça met un quart d'heure, une demi-heure, et après il faut courir à la gare [pour recharger son téléphone]. Une fois, ça a coupé car je n'avais plus de batterie. »

Quand nous le rencontrons, M. N. a reçu un avis favorable pour l'attribution d'un logement social où il vient d'emménager. C'est un logement meublé de 21 m² à 517 € par mois charges comprises. M. N. est très heureux d'avoir retrouvé un chez-soi. Ses ressources ne dépassant pas 1 100 euros par mois, il a fait une demande pour les APL et espère pouvoir compléter ses revenus. Il continue à être suivi par son assistante sociale pendant encore un mois et attend une réponse de Pôle Emploi pour une formation. En attendant, il participe à des maraudes trois fois par semaine.

Mes affaires, je les ai tout le temps sur le dos, 35 kg. On m'a proposé un vestiaire, mais les horaires sont de 8h30 à 12h le matin, et le soir jusqu'à 17h

38 % des personnes interrogées sont accompagnées par un travailleur social

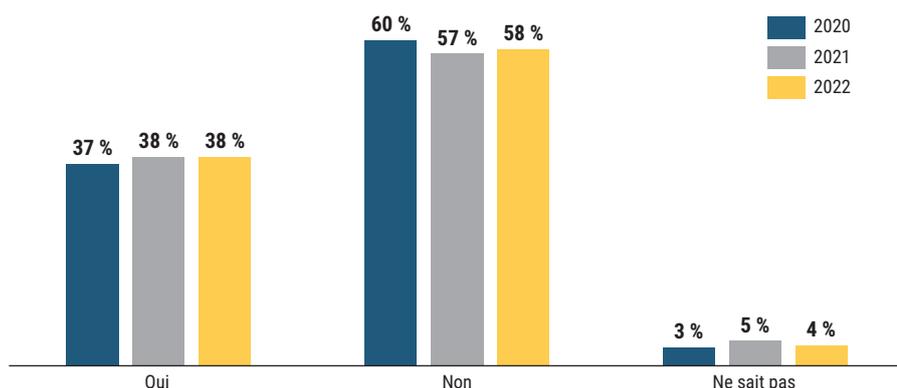
Parmi les personnes rencontrées, 38 % déclarent être accompagnées par un travailleur social, une tendance stable par rapport à 2020 (37 %) et 2021 (38 %), et en hausse par rapport aux éditions de 2018 (27 %) et 2019 (35 %).

Les personnes indiquant disposer d'un accompagnement social déclarent majoritairement être suivies par des associations (40 %), 12 % dans des espaces de solidarité insertion (ESI) ou des permanences sociales d'accueil (PSA) ou encore par l'Unité d'assistance aux

sans-abri (Uasa), et enfin 6 % par des services sociaux ou associatifs hors Paris. Il faut noter que les personnes rencontrées peuvent parfois désigner par là des équipes de maraude.

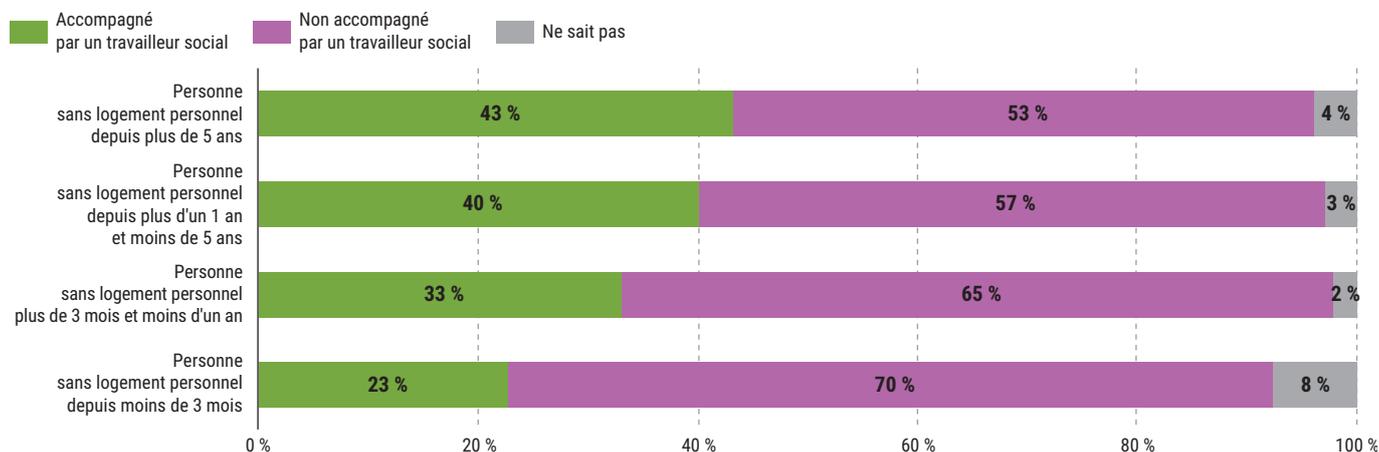
Les personnes vivant depuis plus longtemps sans logement personnel bénéficient davantage d'un accompagnement social, en comparaison de celles se trouvant sans logement personnel depuis une période plus courte. 29 % des personnes déclarant ne pas disposer de logement personnel depuis moins d'un an sont accompagnées par un travailleur social contre 43 % de celles se trouvant sans logement personnel depuis plus de 5 ans.

« AVEZ-VOUS UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ? » – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



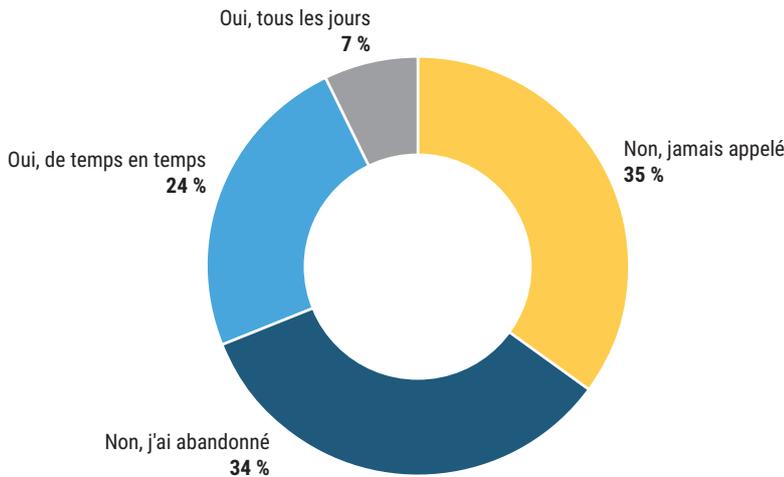
Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 683 sur 868

DURÉE DE VIE SANS LOGEMENT PERSONNEL ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PERSONNES SANS-ABRI – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



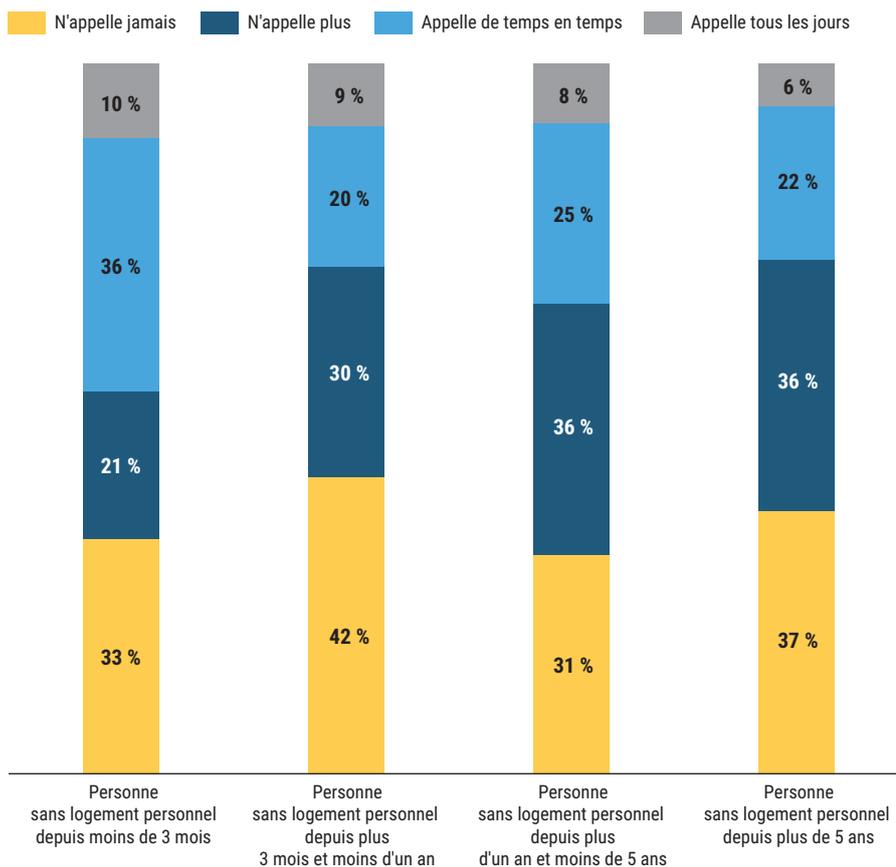
Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de répondants = 574

« APPELEZ-VOUS LE 115 ? » – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
 Nombre de réponses à cette question = 667 sur 868

RÉPARTITION DES PERSONNES SANS-ABRI SELON LE RECOURS AU 115 ET LA DURÉE DE VIE SANS LOGEMENT PERSONNEL – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur

69 % des personnes interrogées n'appellent pas ou plus le 115

Plus de deux personnes rencontrées sur trois (69 %) disent ne jamais avoir appelé ou avoir arrêté d'appeler le 115, ce qui est stable par rapport à l'édition de 2021 et supérieur aux résultats des précédentes éditions : 62 % en 2020, 63 % en 2019 et 64 % en 2018.

Près de deux personnes sur dix (19 %) répondent avoir appelé le 115 le soir du décompte (en hausse par rapport aux éditions précédentes, 10 % en 2021) : 11 % ont réussi à les joindre mais n'ont pas obtenu de solution et 8 % n'ont pas réussi à les joindre. Enfin, 81 % n'ont pas essayé d'appeler le 115 le soir de la Nuit de la Solidarité.

Les principales raisons évoquées par les personnes rencontrées expliquant leur non-recours au 115 sont :

- l'absence de réponse à la suite de multiples appels (115 injoignable ou pas de proposition d'hébergement de façon répétée) ;
- l'anticipation ou l'expérience passée de mauvaises conditions d'hébergement ou de propositions d'hébergement trop éphémères ;
- le manque de solution d'hébergement adaptée à la structure familiale ou à l'accueil de groupes ;
- le fait de ne pas ou de ne plus avoir de téléphone ;
- le fait de ne pas connaître le dispositif ;
- les barrières de la langue ;

Le recours au 115 varie aussi selon l'ancienneté de vie sans logement personnel. **72 % des personnes sans logement depuis plus de cinq ans n'appellent pas ou plus le 115**, contre 54 % des personnes sans solution d'hébergement depuis moins de 3 mois.

La moitié des personnes interrogées dispose d'une domiciliation

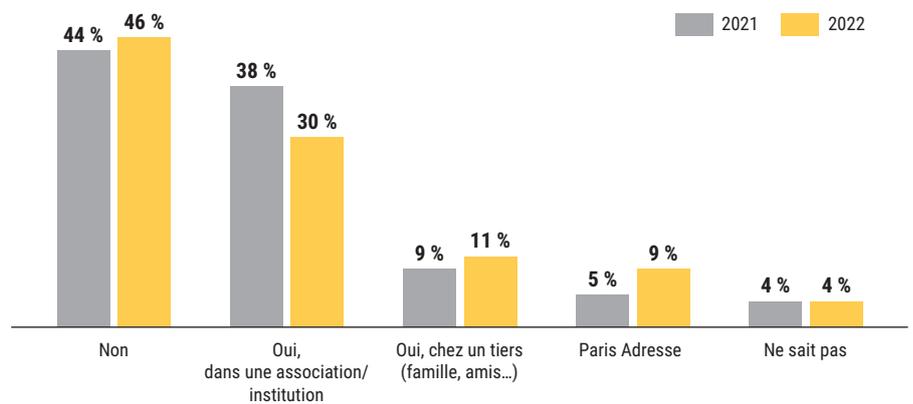
La domiciliation administrative est essentielle afin de pouvoir bénéficier de certaines aides ou prestations sociales. Elle constitue une première étape fondamentale dans l'accès aux droits.

La moitié des personnes rencontrées en 2022 indique disposer d'une adresse pour recevoir leur courrier : la majorité dispose d'une domiciliation administrative délivrée dans une association ou une autre institution, une partie reçoit son courrier chez un tiers (famille, amis...) ou bénéficie d'une domiciliation à Paris Adresse²⁵ (site de domiciliation géré par la Ville de Paris).

Les jeunes sont moins domiciliés : 39 % des moins de 25 ans ont une adresse pour recevoir leur courrier contre 50 % de l'ensemble des répondants.

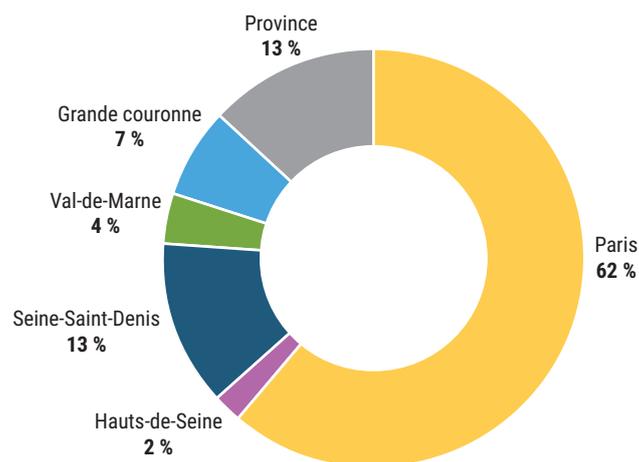
La proportion de personnes rencontrées disposant d'une adresse de domiciliation est globalement stable par rapport à l'édition précédente. En revanche, on observe quelques évolutions avec moins de personnes rencontrées domiciliées dans les associations ou institutions (30 % contre 38 %) et à l'inverse plus de personnes recevant leur courrier chez un tiers (11 % contre 9 %) ou à Paris Adresse (9 % contre 5 % en 2021).

« AVEZ-VOUS UNE ADRESSE/DOMICILIATION POUR RECEVOIR VOTRE COURRIER ? » – NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2021 ET 2022



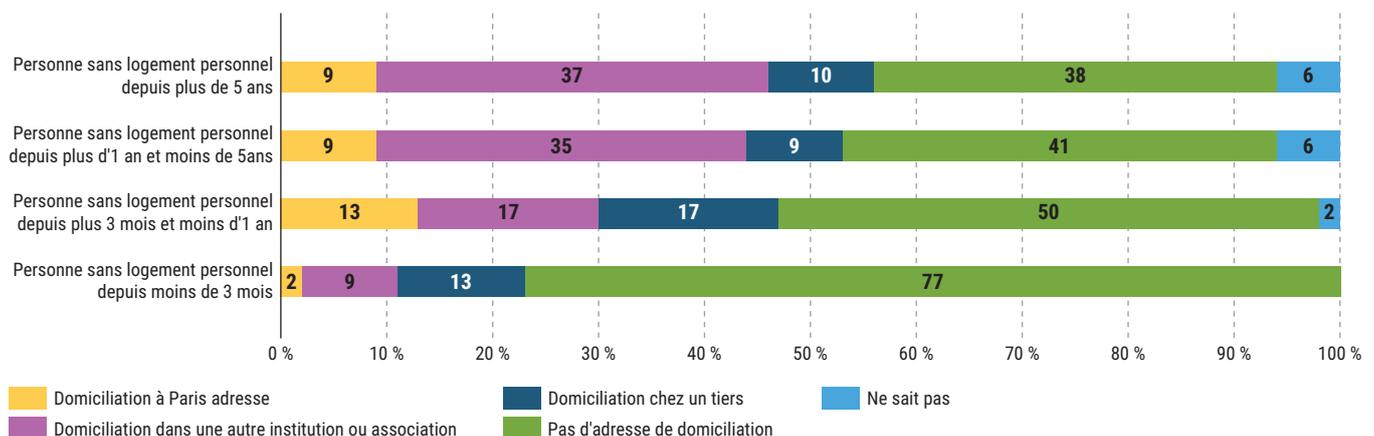
Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur

DÉPARTEMENT DE DOMICILIATION – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 112

DURÉE DE VIE SANS LOGEMENT PERSONNEL ET DOMICILIATION – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 504

Les adresses de domiciliation des personnes interrogées en 2022 se situent majoritairement à Paris (61 %). 26 % sont domiciliées dans d'autres départements d'Ile-de-France, dont 13 % en Seine-Saint-Denis, 4 % dans le Val-de-Marne, 2 % dans les Hauts-de-Seine et 7 % en grande couronne. 13 % déclarent être domiciliées en province.

Par rapport à 2021, la part des personnes domiciliées ou recevant leur courrier est moins élevée (62 % en 2022 contre 71 % en 2021). Celle des personnes domiciliées en Seine-Saint-Denis est plus importante (13 % contre 4 % en 2021), de même que celle des personnes domiciliées en province (13 % contre 9 % en 2021).

Le niveau de domiciliation augmente avec l'ancienneté de l'absence de logement personnel. Si 61 % des personnes sans logement personnel depuis moins d'un an n'ont pas d'adresse pour recevoir leur courrier, c'est moins le cas des personnes sans logement depuis plus d'un an (40 %) ou plus de cinq ans (38 %).

L'accompagnement d'un travailleur social favorise fortement la domiciliation : près de deux-tiers (64 %) des personnes avec une adresse de domiciliation à Paris Adresse ou dans une association sont accompagnées par un travailleur social.

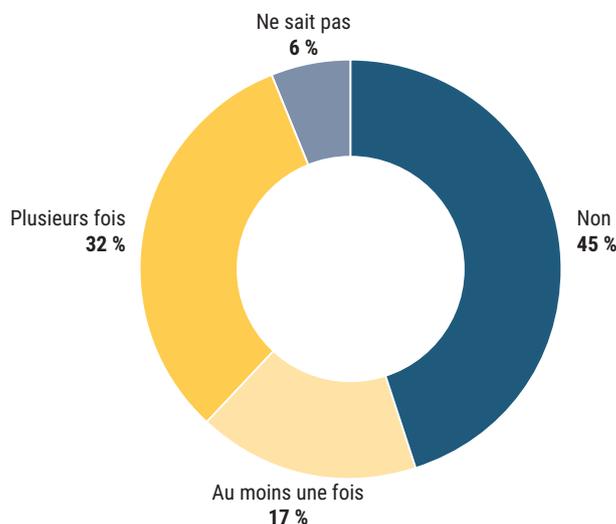
La moitié (49 %) des personnes s'est rendue à un point de distribution alimentaire la semaine précédant la Nuit de la Solidarité

Le questionnaire 2022 intégrait une nouvelle question portant sur le recours à un point de distribution alimentaire.

Près de la moitié des répondants déclare s'être rendue à un point de distribution alimentaire la semaine qui a précédé la Nuit de la Solidarité (49 %). Près d'un-tiers (32 %) a indiqué s'y être rendu plusieurs fois.

Les personnes ayant déclaré ne pas avoir de ressources sont 60 % à s'y être rendues (contre 49 % en moyenne). Celles dont il s'agit du premier épisode de rue s'y rendent un peu plus souvent (54 % contre 46 % pour ceux ayant connu des allers-retours en rue) et celles sans logement depuis plus longtemps y recourent moins (40 % des personnes sans logement depuis plus de 5 ans s'y sont rendues contre 49 % pour l'ensemble des répondants).

« AU COURS DE LA DERNIÈRE SEMAINE, VOUS ÊTES-VOUS RENDU À UN POINT DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ? » – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



25 – Il est possible que certaines personnes ne connaissent pas le nom de ce lieu et n'ont pas choisi cette modalité de réponse.

Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 572 sur 868

31 % des personnes rencontrées s'estiment en mauvaise ou très mauvaise santé

46 % des personnes interrogées estiment être « en bonne » (31 %) ou « très bonne » santé (15 %). 23 % des personnes interrogées répondent être en « assez bonne » santé. Au contraire, 27 % estiment être « en mauvaise » et 4 % « en très mauvaise » santé.

La part des personnes s'estimant être « en mauvaise » ou « très mauvaise » santé est plus élevée parmi les 55 ans et plus (37 %), mais aussi parmi les femmes (37 % contre 30 % des hommes).

38 % des personnes rencontrées disposent d'une couverture maladie

42 % des personnes interrogées bénéficient d'une couverture maladie ou ont entamé les démarches pour l'obtenir en 2022. Ces résultats sont stables par rapport aux deux éditions précédentes.

Le fait de bénéficier de l'accompagnement d'un travailleur social impacte fortement le fait d'avoir ou non une couverture maladie. Ainsi, 56 % des répondants déclarant être accompagnés par un travailleur social disposent d'une couverture maladie ou ont des démarches en cours, contre 35 % de ceux sans accompagnement.

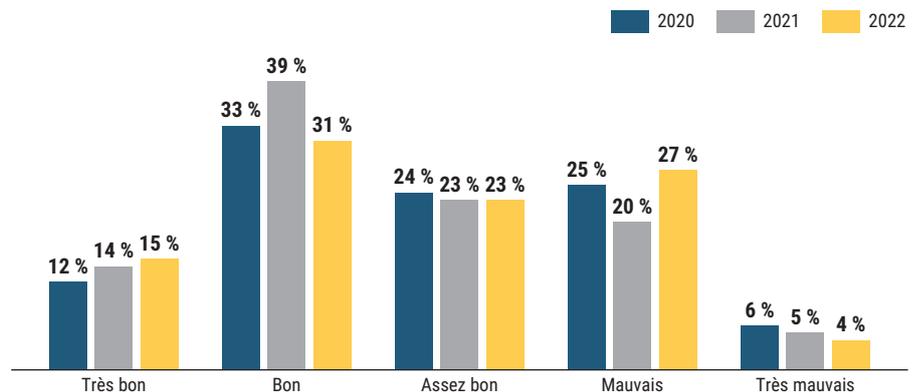
44 % des personnes interrogées ont vu un médecin dans les six mois

Une forte proportion de personnes (44 %) indique avoir vu un médecin au cours des six derniers mois, légèrement plus que lors des éditions précédentes (42 % en 2021 et 41 % en 2020).

10 % répondent avoir vu un médecin il y a plus de 6 mois et moins d'un an, niveau assez proche des deux années précédentes. 24 % ont consulté un médecin il y a plus d'un an, proportion en baisse depuis deux ans (26 % en 2021 et 32 % en 2020). 23 % ne se souviennent pas de leur dernière visite chez un médecin, une part non négligeable déjà observée les années précédentes.

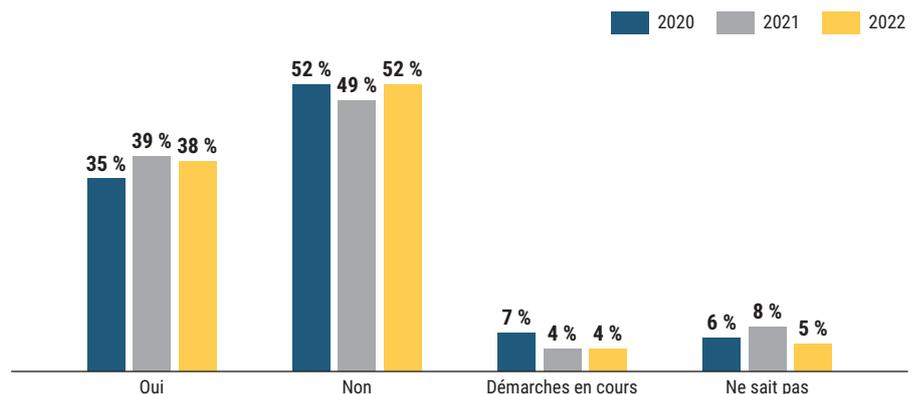
Les résultats 2022 confirment la légère hausse des consultations récentes observée en 2021 par rapport à 2020.

« COMMENT ESTIMEZ-VOUS VOTRE ÉTAT DE SANTÉ EN GÉNÉRAL ? » – Nuits de la Solidarité 2020, 2021 ET 2022



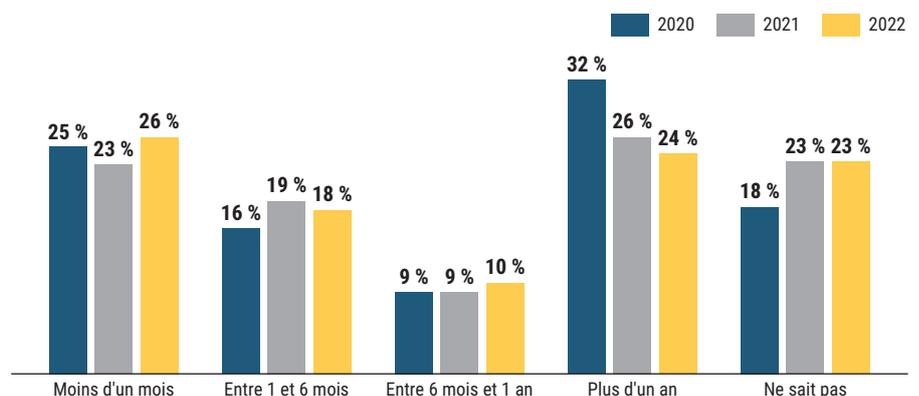
Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 600 sur 868 réponses

« AVEZ-VOUS UNE COUVERTURE MALADIE ? » – Nuits de la Solidarité 2020, 2021 ET 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 579 sur 868 réponses

« QUAND AVEZ-VOUS VU UN MÉDECIN POUR LA DERNIÈRE FOIS ? » – Nuits de la Solidarité 2020, 2021 ET 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 579 sur 868 réponses

PORTRAIT / M. L. - 42 ANS – HOMME RENCONTRÉ SUR SON LIEU DE VIE À LA RUE À PARIS, LE 31 MARS 2022

Sans-abri depuis un peu plus de deux ans, M. L. est atteint d'une maladie dégénérative musculaire qui l'empêche d'exercer toute activité professionnelle. Il souhaite trouver un logement, ou a minima une solution d'hébergement et a entamé des démarches en ce sens.

Présentation

M. L., 42 ans, est originaire de Roumanie. Il s'installe une première fois en France en 2010 et y reste jusqu'en 2016. À son arrivée, il passe quelques nuits dehors ou dans les transports en commun, puis est rapidement orienté par une maraude vers une structure d'hébergement en banlieue parisienne. Il y passera près d'un an.

Par la suite, il s'installe dans son propre logement avec sa compagne dans le Val-de-Marne pendant deux ans. À la suite de leur séparation, il déménage à Paris en 2013 où il a de nombreuses connaissances. Il occupera ensuite plusieurs logements pour des durées variables, selon ses rencontres et les opportunités. Il travaille alors dans le bâtiment.

En 2016, M. L. retourne s'installer en Roumanie, et ne souhaite pas revenir en France. Mais, atteint d'une maladie dégénérative qui touche ses muscles, sa situation de santé s'aggrave. Soulignant que l'offre de soins est de meilleure qualité en France, il revient alors s'installer à Paris en 2019.

Parcours de rue/hébergement

Depuis son retour, il dort dehors sans aucune ressource financière. Ses problèmes de santé l'empêchent de travailler dans le bâtiment comme il le souhaiterait.

M. L. appelle très souvent le 115. Une place d'hébergement d'urgence lui est proposée de temps en temps, mais il dort la plupart du temps à la rue, parfois dans un parking.

Hébergé pendant deux semaines cet hiver, cette expérience s'est mal passée selon lui. Il raconte s'être fait voler ses affaires, et avoir partagé sa chambre avec quelqu'un de très bruyant ne respectant pas les règles de la structure.

« La nuit, je voudrais dormir. Je ne veux pas partager ma chambre à deux. »

Pour autant, il continue à appeler le 115 : quand nous le rencontrons, il a tenté d'appeler le 115 une dizaine de fois depuis le matin, sans succès malgré de longues attentes.

Droits sociaux et recours

M. L. est suivi à l'hôpital pour ses problèmes de santé. Il est couvert par l'aide médicale d'État et dispose d'une adresse de domiciliation.

Accompagné par une assistante sociale par le biais d'une association, il a déposé une demande pour un logement social il y a dix mois. Sans ressource, son dossier n'est pas prioritaire selon lui.

Juste avant le début de la crise sanitaire en mars 2020, M. L. a travaillé deux mois, puis a perdu son emploi et n'a pas retrouvé de travail depuis. Il cherche un poste dans le nettoyage ou dans la livraison, mais sa situation de santé et son quotidien à la rue sont de réels obstacles. Il a alors déposé une demande pour faire reconnaître son statut de travailleur handicapé.

Vie quotidienne et perspectives

Installé dans le même quartier depuis quelques mois, M. L. connaît bien les adresses où il peut se rendre pour ses besoins fondamentaux.

Pour s'alimenter, il compte sur le réseau des habitants et commerçants du quartier, et se rend parfois à des points de distribution alimentaire. La journée, il s'installe devant un magasin où il arrive à collecter un peu d'argent en faisant la manche. Il rencontre néanmoins une vraie difficulté pour stocker ses affaires et se fait régulièrement voler son sac.

Interrogé sur l'avenir, M. L. espère trouver rapidement une solution de logement adaptée à sa situation de santé. Il est prêt à accepter une solution d'hébergement si elle est pérenne et s'il ne partage pas sa chambre.



© Guillaume Bon Temps

Typologie des personnes sans-abri

L'analyse des résultats de l'édition de mars 2021 avait permis d'identifier deux grands axes caractérisant les situations des personnes sans-abri rencontrées :

- **d'un côté, le nombre de mois ou d'années sans solution d'hébergement ou de logement** et le fait d'être en première situation de rue ou d'avoir connu plusieurs périodes sans logement personnel ;
- **de l'autre, le niveau de recours plus ou moins important aux aides et aux services** qui leur sont destinés²⁶.

Pour mettre à l'épreuve cette grille de lecture, **une analyse multifactorielle de correspondances avait été réalisée**, permettant de dessiner quatre situations-types de personnes sans-abri. Cette analyse avait fait ressortir la significativité des deux axes mentionnés.

Un même exercice statistique a été réalisé à partir des données collectées dans le cadre de la 5^e édition de la Nuit de la Solidarité à Paris en 2022.

Quatre situations-types ressortent de l'analyse réalisée comme lors de l'édition précédente :

- **les situations de « sans-abrisme récent et de recours » concernent les personnes sans logement personnel depuis moins d'un an et ayant davantage recours aux aides et services à destination des publics sans-abri** (accompagnement social, appel au 115, domiciliation, couverture maladie, perception de prestations sociales). Ces dernières peuvent avoir connu plusieurs périodes sans logement personnel par le passé, mais leur

dernier épisode de vie à la rue date de moins d'un an ;

- **les situations de « sans-abrisme ancien et d'habitudes de recours » caractérisent les situations de personnes ayant un recours plus important aux dispositifs d'accompagnement, mais étant sans logement personnel depuis plus d'un an ;**
- **les situations de « sans-abrisme récent et d'éloignement » touchent les personnes sans logement depuis une période relativement courte** (moins d'un an, voire moins de six mois) en comparaison avec la population totale à la rue. Ces personnes apparaissent plus éloignées des dispositifs d'aide aux personnes sans-abri, en raison de leur situation de rue récente entraînant une possible méconnaissance des aides, voire à une possible méfiance des dispositifs à destination des personnes sans-abri ;
- **les situations de « sans-abrisme ancien et de détachement » recourent les situations des personnes vivant**

sans logement personnel depuis un an ou davantage et n'ayant pas ou plus recours aux aides et aux services d'accompagnement. On peut faire l'hypothèse que certaines personnes n'ont pas connaissance des nouveaux dispositifs en place, tandis que d'autres ont eu de mauvaises expériences par le passé avec les services d'accompagnement et d'hébergement ou de mise à l'abri.

Ces situations-types ne sont pas exclusives et immuables. Au contraire, elles sont perméables et les personnes peuvent évoluer selon leurs parcours de vie d'une situation à une autre. Une personne dans le non-recours peut ainsi entrer davantage dans le recours et inversement, une personne dans le recours peut peu à peu se détacher des dispositifs d'accompagnement et de soutien aux personnes sans-abri. C'est aussi pourquoi la visualisation proposée dessine des catégories qui se recoupent partiellement.

ANALYSE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES

L'analyse de correspondances multiples permet d'examiner le lien entre différentes variables qualitatives (ou catégorielles). L'exploitation permet d'aboutir à un nuage de points positionnant les répondants et dégageant plusieurs profils ou situations-types.

L'axe des abscisses correspond aux réponses des personnes rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité à la question portant sur leur ancienneté sans logement personnel. **La durée de vie sans logement personnel ressort comme un axe discriminant des profils-types de personnes en situation de rue.**

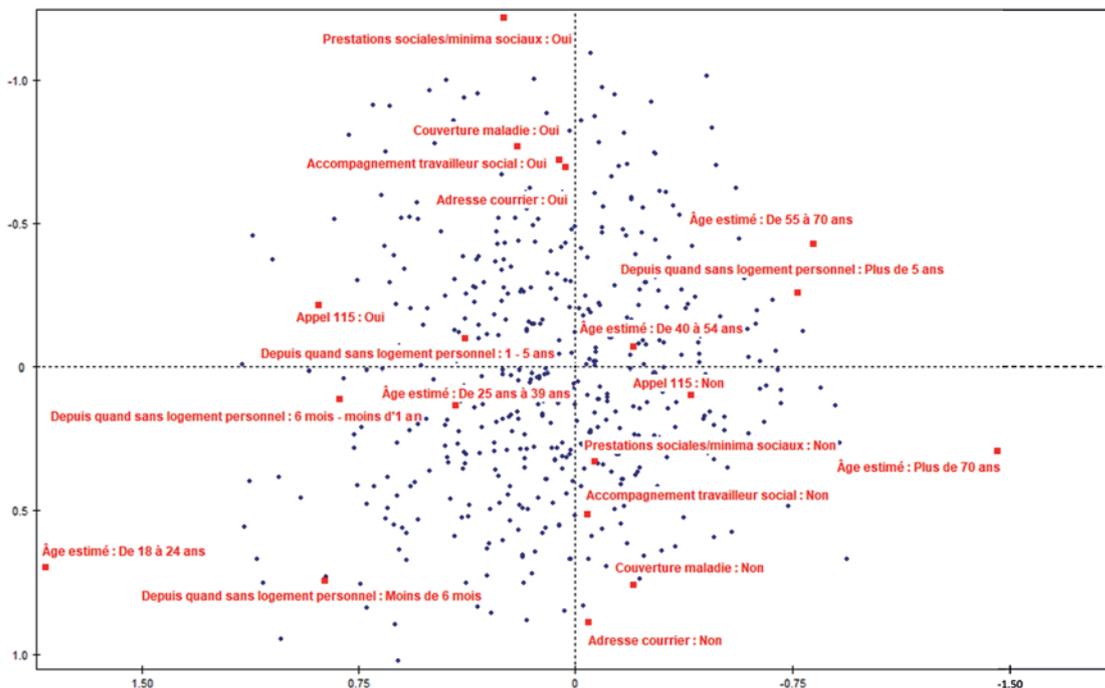
Après un test sur la base totale des personnes ayant répondu à un questionnaire, seules les personnes ayant répondu à cette question ont été intégrées à l'analyse afin de contrôler la significativité de cet axe. La robustesse des résultats a été confirmée. Afin d'affiner l'analyse, les réponses permettant de savoir s'il s'agit de la première fois que les personnes sont sans domicile personnel ou non ont été ajoutées. Conformément aux résultats présentés précédemment, tous les profils-types ont pu connaître une ou plusieurs périodes sans logement personnel, mais les personnes sans logement personnel depuis plus d'un an sont davantage susceptibles d'avoir subi plusieurs épisodes sans logement personnel.

L'axe des ordonnées associe les réponses à plusieurs questions relatives au recours aux aides et aux dispositifs d'accompagnement des personnes sans-abri : appel au 115, accompagnement par un travailleur social, bénéfice d'une prestation sociale, d'une couverture maladie et d'une adresse pour recevoir son courrier. L'objectif est ici de positionner les personnes sans-abri rencontrées en fonction de leur niveau de recours aux services et dispositifs qui leur sont destinés.

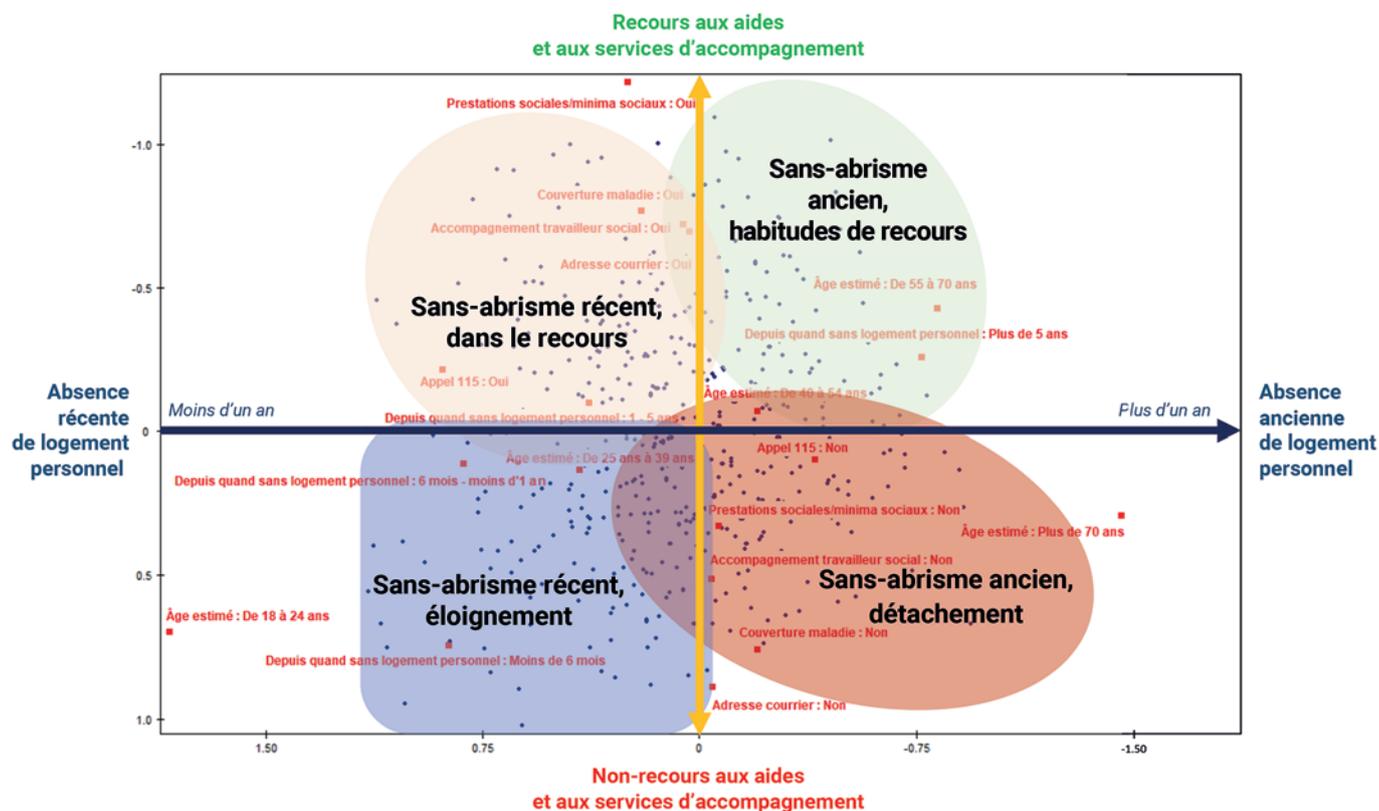
Des regroupements de répondants ont ensuite été effectués, mettant en évidence quatre situations-types parmi les personnes ayant répondu au questionnaire.

²⁶ – Le non-recours peut s'expliquer par différentes raisons, comme les travaux dans le sillage de Philippe Warin l'ont montré. Ce dernier répertorie quatre grandes formes de non-recours : la non-connaissance des aides et prestations, la non-demande, la non-réception (l'aide est connue, demandée mais non obtenue ou non utilisée) et la non-proposition (que le bénéficiaire potentiel connaisse ses droits ou non).

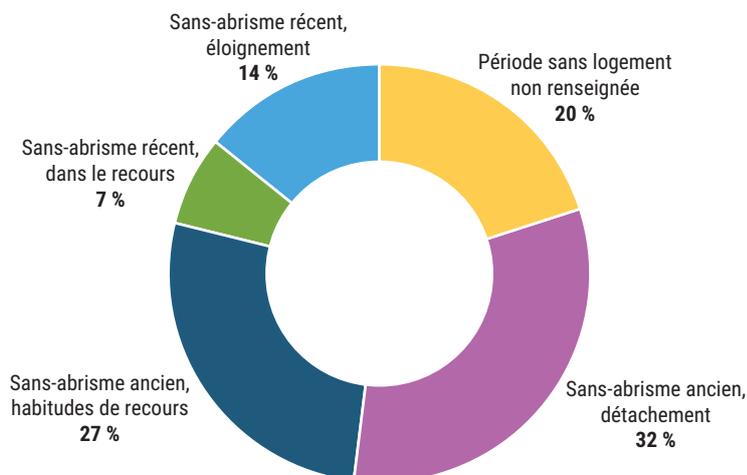
ANALYSE DES CORRESPONDANCES MULTIPLES À PARTIR DES RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES ADMINISTRÉS LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



SITUATIONS-TYPES DES PERSONNES SANS-ABRI RENCONTRÉES LORS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



RÉPARTITION DES PERSONNES INTERROGÉES PAR SITUATION-TYPE – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de répondants = 868

Répartition par situation-type

868 personnes sans-abri ont répondu à un questionnaire lors de la nuit du 20 au 21 janvier 2022 à Paris.

La répartition par profil-type est opérée à partir de ces personnes interrogées. Il ressort que :

- **27 %** des personnes interrogées peuvent être affiliées à la situation-type « de sans-abrisme ancien et d'habitudes de recours » (contre 29 % en 2021) ;
- **32 %** peuvent être caractérisées par la situation-type « de sans-abrisme ancien et de détachement » (contre 26 % en 2021) ;
- **7 %** peuvent être associées à la situation-type « de sans-abrisme récent et de recours » (contre 21 % en 2021) ;
- **14 %** peuvent être rapprochées à la situation-type « de sans-abrisme récent et d'éloignement » (stable par rapport à 2021) ;
- **20 %** n'ont pas précisé depuis combien de temps elles sont sans logement personnel (contre 10 % en 2021).

Sans-abrisme ancien et détachement : 32 % des personnes interrogées

Représentant 276 personnes interrogées, les personnes sans-abri depuis longtemps et dans le non-recours dorment principalement dans la rue et certaines dans les bois ou stations de métro. Ces personnes sont plus âgées que la moyenne et les femmes y sont sous-représentées (7 % contre 10 % parmi l'ensemble des personnes rencontrées). Ainsi, 66 % n'appellent pas ou plus le 115, contre 69 % de l'ensemble des personnes rencontrées. 49 % déclarent ne pas avoir d'adresse pour recevoir leur courrier, contre 46 % de l'ensemble. 50 % n'ont pas de couverture maladie, contre 52 % de l'ensemble et 61 % ne bénéficient pas de l'accompagnement d'un travailleur social, contre 58 % de l'ensemble. Ces personnes ne cherchent pas ou plus à activer les dispositifs d'aide et d'accompagnement qui leur sont destinés.

Sans-abrisme ancien et habitudes de recours : 27 % des personnes interrogées

Représentant 231 personnes interrogées, les personnes sans logement personnel depuis plus d'un an et étant dans le recours ont généralement connu plusieurs périodes sans solution, dont la dernière s'est avérée longue, voire très longue (supérieure à 5 ans). Elles ont davantage été rencontrées dans des espaces spécifiques comme les stations de métro ou les campements par rapport à l'ensemble des personnes interrogées.

Ces personnes sont plus âgées que la moyenne : 24 % ont entre 55 et 70 ans (contre 18 % en moyenne). Elles ont un recours plus élevé aux aides et dispositifs d'accompagnement. 64 % sont accompagnées par un travailleur social contre 38 % de l'ensemble des personnes sans-abri rencontrées, 77 % ont une adresse pour recevoir leur courrier, contre 50 % de l'ensemble et 40 % appellent le 115 contre 31 % de l'ensemble.

Sans-abrisme récent et éloignement : 14 % des personnes interrogées

Représentant 122 personnes interrogées, les personnes sans logement personnel depuis moins d'un an et éloignées des dispositifs et aides sont généralement plus jeunes : 16 % ont moins de 25 ans contre 12 % pour l'ensemble des personnes interrogées. De ce fait, elles n'ont pas accès à l'ensemble des prestations sociales, pouvant expliquer une méconnaissance possible des dispositifs et leur éloignement. 60 % n'appellent pas le 115, 61 % déclarent ne pas avoir d'adresse pour recevoir leur courrier et 58 % n'ont pas de couverture maladie. Cet éloignement des dispositifs ne signifie pas que ces personnes sont dans le non-recours par non-demande, mais elles peuvent souvent l'être soit par non-connaissance, soit par non-réception des aides, services et prestations.

Sans-abrisme récent et recours : 7 % des personnes interrogées

Représentant 63 personnes interrogées, les personnes sans-abri depuis moins d'un an et étant dans le recours sont en moyenne plus jeunes : 11 % ont entre 18 et 24 ans et 33 % entre 25 et 39 ans contre respectivement 8 % et 30 % de l'ensemble des personnes interrogées. Souvent rencontrées dans la rue, une part un peu plus élevée de ces personnes a toutefois été rencontrée dans les hôpitaux de l'AP-HP (5 % contre 1 % parmi l'ensemble des personnes interrogées).

Leur recours aux services et dispositifs est bien supérieur à la moyenne : 75 % sont domiciliées, 54 % sont accompagnées par un travailleur social, 71 % ont une couverture maladie ou ont entamé les démarches. Ces personnes sont largement moins représentées que lors de l'édition 2021.

En synthèse, net recul du profil « sans-abrisme récent et recours aux dispositifs » par rapport à l'édition de 2021

Cet exercice renouvelé met en évidence des variations dans le poids que représente chacun de ces groupes au sein de la population interrogée. Ainsi, la part des personnes en « situation de sans-abrisme récent et de recours aux dispositifs » diminue fortement, tandis que la part des personnes sans logement personnel depuis plus longtemps et plus éloignée des dispositifs croît mais dans une moindre mesure.

Ces résultats soulèvent l'hypothèse selon laquelle l'augmentation de l'offre d'hébergement a particulièrement bénéficié aux publics en situation récente de sans-abrisme et sollicitant davantage les dispositifs. Une meilleure connaissance des publics hébergés et mis à l'abri permettrait d'approfondir cette analyse.

Focus sur les femmes rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité 2022

En 2022, la part de femmes recule par rapport aux précédentes éditions. Lors de la nuit du 20 au 21 janvier 2022, 208 femmes ont été rencontrées, ce qui représente 10 %²⁷ des personnes décomptées. 285 femmes avaient été rencontrées en 2021, soit 77 de plus.

Évolution des profils et géographie des femmes sans-abri à Paris

Bien qu'elles aient été majoritairement rencontrées seules (66 % d'entre elles), **les femmes ont davantage été rencontrées en couple (22 % contre 3 % des hommes) et en famille que les hommes (5 % contre 1 % des hommes).**

L'âge des femmes rencontrées est assez proche de celui des hommes rencontrés et n'a pas évolué depuis l'édition de janvier 2020. Elles semblent toutefois relativement plus jeunes : 11 % sont âgées de moins de 25 ans (contre 8 % des hommes), 38 % ont entre 25 et 39 ans (30 % des hommes),

26 % ont entre 40 et 54 ans (42 % des hommes) et 17 % sont âgées de plus de 55 ans (18 % des hommes).

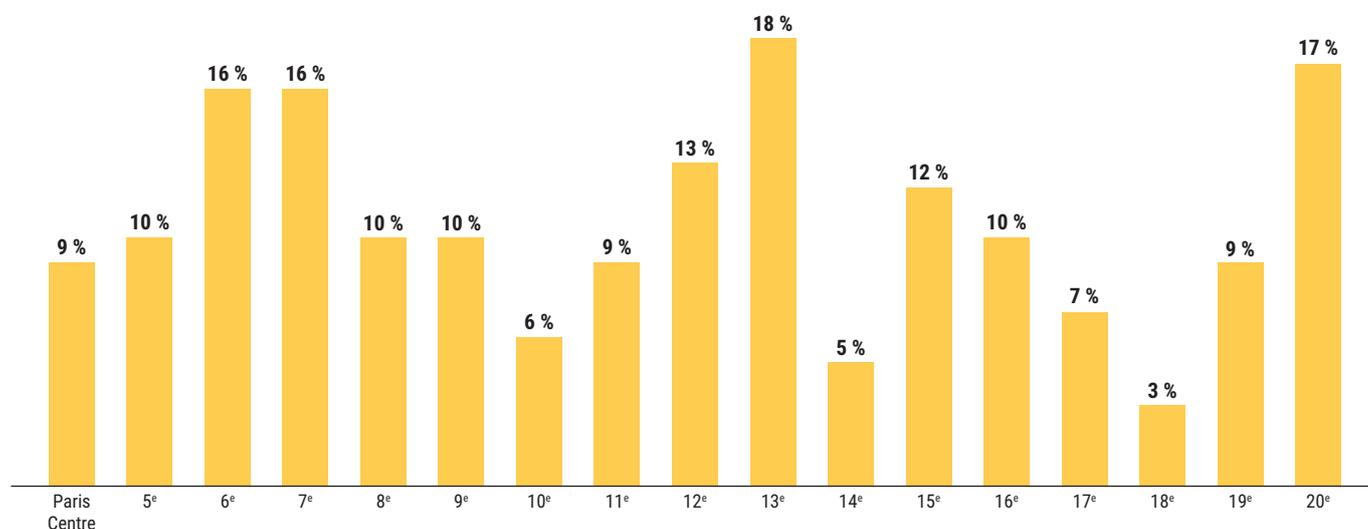
30 % des femmes ont indiqué ne jamais avoir été hébergées (contre 23 % des hommes). À l'inverse, 26 % d'entre elles l'ont été au cours du mois dernier (contre 16 % des hommes). **Elles évoquent plus souvent une arrivée à Paris sans logement dans les motifs de rue (42 % contre 34 % des hommes).**

Comparées aux deux éditions précédentes, les femmes décomptées en 2022 sont sans logement depuis plus longtemps (31 % en 2022 sont sans logement depuis plus de 5 ans contre 20 % en 2021 et 24 % en 2020).

L'ancienneté à Paris des hommes et des femmes est assez proche avec des parcours de rue apparaissant légèrement plus longs pour les hommes, avec 15 % des femmes (10 % des hommes) résidant à Paris depuis moins de 3 mois

²⁷ — La part de femmes est calculée par rapport à l'ensemble des personnes pour lesquelles le sexe était renseigné (1 760) et non pas sur le total des personnes décomptées (2 598).

PART DES FEMMES PARMI LES PERSONNES SANS LOGEMENT RENCONTRÉES PAR ARRONDISSEMENT – NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur
Nombre de réponses à cette question = 2 313

et 31 % depuis plus de cinq ans (39 % des hommes). Tout comme les hommes rencontrés, 43 % femmes répondent avoir vécu dans un autre pays avant leur arrivée à Paris (contre 41 % pour les hommes).

La présence des femmes n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire parisien : elle varie de 3 % dans le 18^e arrondissement à 18 % dans le 13^e arrondissement. Leur répartition d'un arrondissement à l'autre évolue légèrement chaque année. En revanche, **quelle que soit l'édition de la Nuit de la Solidarité, les femmes sont plus souvent rencontrées dans les campements familles²⁸** (17 % d'entre elles en 2022, contre 4 % des hommes).

Un niveau de recours aux dispositifs équivalent à celui des hommes rencontrés

En 2022, peu d'écarts entre les femmes et les hommes sans-abri sont observés concernant leur recours aux dispositifs²⁹ (accompagnement social, domiciliation, appel au 115). Cependant, les femmes rencontrées déclarent moins souvent être sans ressource et moins recourir à la mendicité (40 % des

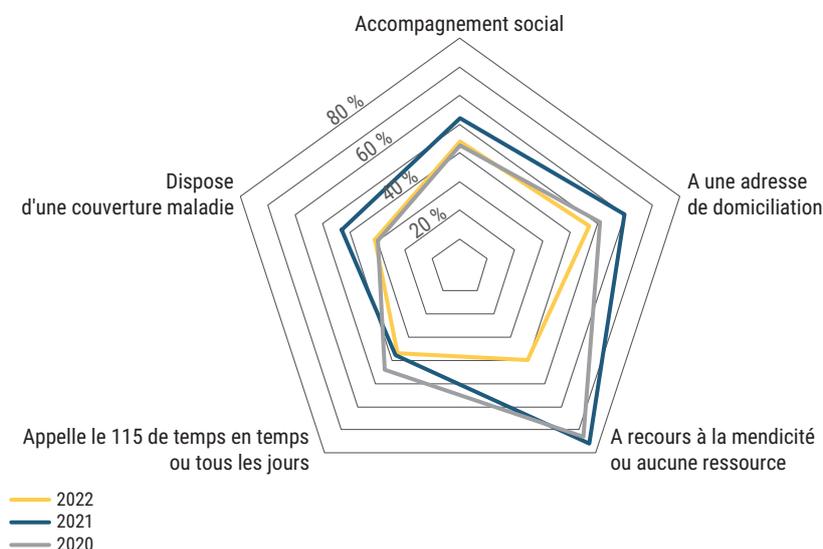
femmes contre 60 % des hommes). Par ailleurs, 38 % des femmes interrogées ont indiqué s'être rendues récemment à un point de distribution alimentaire, soit une proportion moindre que pour les hommes (50 %).

Au sujet de leur santé, 37 % des femmes rencontrées estiment être en « mauvaise » ou « très mauvaise » santé, proportion supérieure aux réponses apportées en 2020 et 2021 (respectivement 29 % et 19 %).

Les femmes rencontrées en 2022 indiquent un recours aux dispositifs assez proche de celui des femmes décomptées en 2020. Seule exception, l'absence de ressources financières et le recours à la mendicité sont nettement plus faibles en 2022.

Interrogées sur leur accès à certains services ou équipements, **les femmes indiquent moins souvent que les hommes rencontrer des difficultés pour accéder à certains dispositifs tels que stocker leurs affaires ou encore être écoutées et discuter** (respectivement 58 % et 83 % contre 38 % et 61 % pour les hommes).

RECOURS AUX DISPOSITIFS SELON LE GENRE – NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2020, 2021 ET 2022



28 – En couples ou familles.
29 – Rappelons que les effectifs de répondants sont très différents entre hommes et femmes.

Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur

Dans leurs réponses, les femmes déclarent se sentir plus impactées par le contexte de crise sanitaire

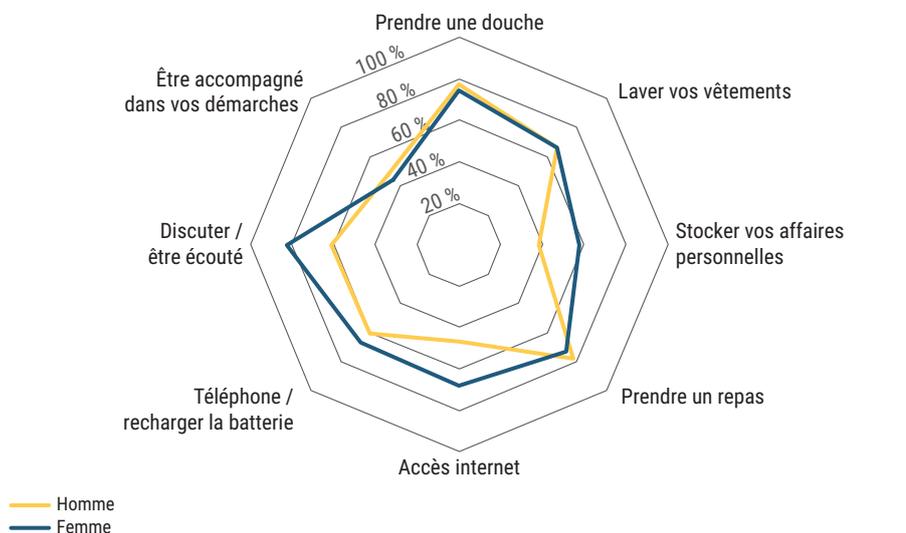
Seulement 26 % des femmes soulignent le fait que la situation de crise n'a pas eu d'effet sur leur situation personnelle, contre 49 % des hommes. En proportion, elles sont davantage à évoquer des difficultés liées au stress et à l'anxiété (31 % des répondantes contre 12 % des hommes).

Comparée aux femmes rencontrées en 2021, la part des femmes ayant répondu que la crise n'avait eu aucun impact sur leur situation personnelle en 2022 a diminué (26 % en 2022 contre 43 % en 2021) tandis que la part de celles ressentant du stress et de l'anxiété a augmenté de dix points (31 % en 2022 contre 21 % en 2021).

En définitive, les résultats montrent des tendances proches entre les femmes et les hommes, avec quelques variations concernant la configuration familiale ou le recours à certains dispositifs ou équipements.

On observe toutefois une évolution du profil des femmes rencontrées en 2022 par rapport aux éditions précédentes. En 2022, les femmes rencontrées se trouvent sans logement depuis plus longtemps, ont moins recours aux dispositifs qu'en 2021 et quasiment autant qu'en 2020. Par ailleurs, elles déclarent plus que les années précédentes être en mauvaise ou très mauvaise santé. Elles indiquent être davantage impactées dans leur situation personnelle par la crise sanitaire de la Covid-19 qu'en 2021.

« QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN, AVEZ-VOUS ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS OU SERVICES VOUS PERMETTANT DE : » SELON LE GENRE – NUITS DE LA SOLIDARITÉ 2020, 2021 ET 2022



Source : Nuit de la Solidarité 2022, Ville de Paris - Traitement Apur

CONCLUSION

L'édition 2022 de la Nuit de la Solidarité s'est déroulée, à l'instar de l'édition de mars 2021, dans un contexte singulier de crise sanitaire. Toutefois, la mobilisation des partenaires et bénévoles a rendu possible l'opération.

→ Une nouvelle baisse de 8 % du nombre de personnes sans-abri à Paris en 2022, après une baisse de 21 % entre 2020 et 2021, et dans un contexte de forte augmentation du nombre de places d'hébergement et de mise à l'abri

Moins de personnes ont été décomptées lors de la nuit du 20 au 21 janvier 2022 que lors des éditions précédentes de la Nuit de la Solidarité. **2 598 personnes sans-abri ont été rencontrées, ce qui représente une baisse de 231 personnes décomptées par rapport à l'édition de mars 2021 (-8 %).** Rappelons qu'il s'agit d'un décompte *a minima* des personnes sans solution d'hébergement à Paris.

Cette diminution, observée depuis deux ans, s'explique notamment par une forte augmentation du nombre de places d'hébergement et de mise à l'abri par rapport aux années antérieures. Des données complémentaires seront intégrées dès leur publication. **Cette baisse du nombre de personnes sans-abri doit ainsi être mise en perspective avec une hausse du nombre de personnes sans domicile, qui incluent également les personnes hébergées, mises à l'abri ou vivant chez un tiers ou en squats.** La Nuit de la Solidarité ne permet pas d'appréhender ce phénomène que d'autres études pourront documenter.

L'augmentation du nombre de places d'hébergement et de mise à l'abri pose une question : à qui bénéficie cette hausse ? Si la Nuit de la Solidarité seule ne peut répondre à cette question, les résultats de l'édition 2022 confirment une hypothèse émise en 2021, à savoir que les personnes demeurant sans solution d'hébergement sont parmi les plus ancrées à la rue et les plus éloignées des dispositifs. À titre d'exemple, un résultat témoigne de cette tendance : 69 % des personnes rencontrées lors de l'édition de janvier 2022 sont sans logement personnel depuis plus d'un an, contre 61 % des personnes rencontrées lors des deux éditions précédentes.

→ Une géographie du sans-abrisme à Paris stable avec quelques évolutions

Malgré la baisse du nombre de personnes rencontrées, **la géographie des personnes sans-abri à Paris demeure stable par rapport aux éditions précédentes, exception faite de quelques évolutions localisées.** On observe toujours une présence de personnes sans-abri sur l'ensemble du territoire parisien. La stabilité ou la diminution du nombre de personnes décomptées caractérisent tous les arrondissements, sauf le 19^e arrondissement. Cette situation spécifique du 19^e arrondissement s'explique par le regroupement d'usagers de drogue dormant à la rue dans le square de la Porte de la Villette.

L'édition 2022 confirme que les gares et les grandes stations de métro ou de RER sont des pôles de concentration des personnes sans-abri. On note toutefois localement une moindre présence de ces personnes au sein des gares avec une concentration plutôt aux

alentours de ces dernières cette année. **Les portes de Paris et les talus du Périphérique constituent toujours des lieux de concentration des personnes sans-abri,** mais leur liste évolue d'année en année, au gré des regroupements et des opérations de mise à l'abri.

→ Des évolutions dans les profils des personnes rencontrées

L'édition 2022 est marquée par **un recul de la proportion de femmes sans-abri** par rapport aux deux dernières éditions (10 % en 2022 contre 13 % en 2021 et 14 % en 2020). **Comme l'ensemble des personnes rencontrées, les femmes rencontrées cette année déclarent être sans logement depuis plus longtemps** que lors des éditions précédentes.

Les répartitions par tranche d'âge apparaissent quant à elles assez stables par rapport à celles de 2021 et 2020. On notera cependant une proportion légèrement plus élevée des 40-54 ans en 2022 et un âge moyen qui augmente de deux ans (43 ans en 2022 contre 41 en 2021).

La durée d'absence de logement personnel augmente par rapport aux éditions précédentes et la part des personnes déclarant avoir connu plusieurs épisodes de rue est en hausse. On notera en miroir que davantage de personnes rencontrées ont déjà été hébergées (chez un tiers ou en établissement). Les sorties sèches d'hébergement semblent diminuer, tandis que la part des personnes hébergées pour la dernière fois chez des tiers augmente et que la part des personnes arrivées à Paris sans logement diminue.

La cohérence de ces données tend vers un résultat global : **les personnes rencontrées sans solution d'hébergement à Paris en 2022 sont plus ancrées à la rue que lors des éditions précédentes**. Ce qui se dessinait comme une hypothèse des résultats de l'édition de mars 2021 est confirmé en 2022. L'augmentation de l'offre d'hébergement et de mise à l'abri constatée depuis 2020 semble avoir bénéficié à des personnes installées de façon plus récente à la rue et à des profils moins éloignés des dispositifs d'accompagnement.

→ Des résultats proches à ceux de 2021 en termes de recours aux aides et dispositifs

Malgré des évolutions dans les profils, les niveaux de recours aux aides et dispositifs sont proches de ceux constatés en 2021 et en 2020, avec quelques variations concernant notamment les domiciliations administratives (39 % en 2022, en légère baisse par rapport à 2021, - 4 points). La part des personnes n'appelant pas ou plus le 115 s'établit comme en 2021 à 69 %, ce qui constitue une hausse par rapport aux éditions depuis 2018 où les résultats oscillaient autour de 63 % depuis 2018. Comme en 2021, seules 38 % des personnes rencontrées sont accompagnées par un travailleur social.

On note une évolution concernant la part des personnes sans aucune ressource, en baisse en 2022 (30 % contre 41 % sans ressources en 2021). Mais leur proportion demeure élevée. Selon les réponses obtenues, **seules 22 % des personnes rencontrées bénéficient de prestations sociales (20 % en 2021)**. Les réponses concernant les besoins sont difficilement comparables avec les éditions précédentes puisque la question a été modifiée, mais on observe **des besoins importants concernant le stockage des affaires, l'accès à un accompagnement social et l'accès à Internet** qui concordent avec les témoignages des personnes interrogées pour la réalisation des portraits.

En complément, les résultats concernant l'impact de la crise sanitaire sur la situation personnelle des répondants sont proches de ceux de l'édition de mars 2021 : un répondant sur deux ne se sent pas concerné et un quart déclare être plus stressé et/ou isolé. **Les femmes se disent plus impactées par la crise sanitaire en 2022 qu'en 2021 et davantage que les hommes**.

→ Des parcours de vie témoignant de profils divers

Le rapport 2022 comporte pour la première fois des témoignages qualitatifs de personnes sans logement personnel. Près d'une dizaine de personnes ont été rencontrées dans des accueils de jour, des permanences sociales d'accueil (PSA) ou sur leurs lieux de vie à Paris. Sept portraits ont été choisis dans le cadre de ce rapport.

Leurs témoignages montrent une diversité de profils et de besoins parmi les personnes sans-abri : des personnes ayant connu des accidents de la vie les ayant fait basculer malgré une situation stable (après une séparation, une maladie...), d'autres venues de l'étranger de façon régulière ou non et ayant des démarches en cours pour trouver une solution, des personnes à la rue depuis plus ou moins longtemps, des femmes et des hommes dont les besoins se rapprochent au quotidien (s'alimenter, stocker ses affaires, se domicilier, être écouté et interagir avec d'autres...) et dont les niveaux d'accompagnement social sont très différents, des personnes qui espèrent un avenir hors de la rue tandis que d'autres se disent désillusionnées...

La lecture croisée de ces portraits met en évidence certains traits et besoins communs. Toutes les personnes rencontrées évoquent un besoin d'accompagnement et d'orientation dans les démarches face à des systèmes d'accès aux droits jugés complexes et/ou en raison de certains blocages administratifs (régularisation

Des personnes sans-abri plus ancrées à la rue et ayant moins recours aux dispositifs d'aide et d'accompagnement.

*Des portraits
illustrant la diversité
des personnes
sans-abri à Paris.*

et demande d'asile; dossiers retraite; demande de logement...). Plusieurs ont recours aux services d'aide et d'accompagnement disponibles, en particulier pour répondre à leurs besoins fondamentaux quotidiens. Certaines se rendent par exemple dans des espaces de restauration. La plupart trouve un point d'attache au travers d'un accueil de jour. Une majorité relate des expériences ou des risques de vol de leurs effets personnels, ainsi que des difficultés pour stocker leurs affaires.

Les personnes interrogées soulignent **des appréhensions concernant le caractère collectif des structures d'hébergement**, faisant s'en détourner certaines (en particulier lorsqu'il s'agit de partager sa chambre). Elles insistent souvent pour dire que **leur priorité est d'accéder à un logement autonome**. Une majorité n'appelle pas ou plus le 115, anticipant ne pas avoir de réponse ou que les réponses proposées ne leur correspondent pas³⁰.

→ Perspectives 2023

La reconduction d'année en année de la Nuit de la Solidarité depuis 2018 permet de suivre de façon précise les évolutions de la situation des personnes sans-abri sur le territoire parisien et de la mettre en regard des actions mises en œuvre en réponse à leurs besoins.

Après plusieurs années de relative stabilité, les deux dernières éditions, impactées par le contexte de crise sanitaire, montrent que de nombreuses personnes demeurent sans-abri à Paris. Elles témoignent cependant d'une baisse de leur nombre et d'une légère variation des profils. Ces résultats soulignent toute l'importance de mieux appréhender l'évolution de l'offre d'hébergement et de celles et ceux qui en bénéficient. Il s'agit de disposer d'une analyse plus globale des personnes sans-domicile au-delà de celles qui dorment à la rue, et d'étudier leurs parcours d'accès vers des solutions d'hébergement et de logement pérennes.

À l'échelle métropolitaine, fort de la réussite de l'opération et de l'intérêt des résultats obtenus lors de la première édition de la Nuit de la Solidarité dans neuf communes volontaires, la Métropole du Grand Paris a fait le choix de reconduire la démarche en 2023. Cette deuxième édition métropolitaine permettra d'élargir l'analyse à davantage de communes, et de mieux comprendre les continuités territoriales dans les parcours et besoins des personnes sans logement, ainsi que les spécificités parisiennes.

³⁰ — Il faut rappeler enfin que les personnes rencontrées pour ces entretiens l'ont été par l'intermédiaire de services d'accueil ou de professionnels de maraude. Elles ne sont donc pas parmi les personnes sans-abri les plus éloignées des dispositifs.

ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE PERSONNE SEULE



Questionnaire personne seule

Arrondissement / Secteur / N° de questionnaire / Identifiant zone spécifique

PS

Si personne en groupe saisir le n° FG correspondant

Bonsoir, je m'appelle [prénom], nous sommes bénévoles et nous réalisons une étude pour la Ville de Paris. Nous interrogeons toutes les personnes que nous croisons pour savoir où elles vont dormir ce soir. Le but est de compter et de mieux connaître la situation des personnes qui vivent dans la rue, pour améliorer l'aide que nous pourrions apporter. C'est une enquête totalement **anonyme et confidentielle** et si vous ne souhaitez pas répondre, il suffit de nous l'indiquer.

→ **TOUT D'ABORD, AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ INTERROGÉ CE SOIR ?** → Si oui, ne pas remplir de questionnaire

À remplir obligatoirement [PARTIE 1/2]

Q1 La personne a répondu au questionnaire et a donné son consentement au recueil de données personnelles la concernant

Oui Non

→ **Q2 Vous n'avez pas rempli le questionnaire avec la personne car**

Elle n'a pas voulu répondre

Elle dormait

Son état ne lui permettait pas

Elle était inaccessible physiquement

Autres, à préciser

Elle a évité le contact

Elle ne maîtrisait pas la langue

Vous n'avez pas osé aller à sa rencontre

Tente occupée mais fermée

Observations

.....

.....

.....

.....

.....

Q3 Où pensez-vous passer la nuit ?

Chez moi / Dans mon logement	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire
Dans un hôtel	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire
Dans un centre d'hébergement (CHU, CHRS, accueil de demandeurs d'asile, gymnase, halte de nuit...)	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire
Chez un tiers (famille, ami, autres)	<input type="checkbox"/>	→ Fin de questionnaire
Dans un lieu public	<input type="checkbox"/> Rue <input type="checkbox"/> Station de métro / de RER <input type="checkbox"/> Gare <input type="checkbox"/> Campement <input type="checkbox"/> Talus périphérique <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Parc / Jardin	
Dans un autre lieu	<input type="checkbox"/> Tente isolée <input type="checkbox"/> Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée) <input type="checkbox"/> Squat <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Centre commercial <input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Cave <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Abri bus	
Autres	<input type="checkbox"/> à préciser:	
Je ne sais pas où passer la nuit ce soir	<input type="checkbox"/>	

Q4 Est-ce dans ce type d'endroit que vous dormez le plus souvent ?

Oui Non

Q5 Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?

Moins de 3 mois Entre 3 mois et moins de 6 mois Entre 6 mois et moins d'1 an
 Entre 1 an et 5 ans Plus de 5 ans

Q6 Et, où viviez-vous avant ?

Depuis toujours à Paris Hors de Paris : en Île-de-France
 Hors de Paris : ailleurs en France Hors de Paris : dans un autre pays

Q7 Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ?

Moins d'1 semaine Entre 1 semaine et moins d'1 mois Entre 1 mois et moins de 3 mois
 Entre 3 mois et moins de 6 mois Entre 6 mois et moins d'1 an Entre 1 an et 5 ans
 Entre 5 ans et 10 ans Plus de 10 ans Ne sait pas

Q8 (Plusieurs réponses possibles) Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous retrouvé sans logement personnel ?

Expulsion du domicile Expulsion de chez un tiers (famille, ami, autres)
 Baisse des ressources financières Perte d'emploi, chômage
 Arrivée à Paris sans logement Séparation familiale
 Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (Ase) Maladie
 Sortie de détention Autres, à préciser:

Q9 Est-ce la première fois que vous êtes « en situation de rue » ?

Oui, c'est la première que cela arrive
 Non, c'est déjà arrivé plusieurs fois

Q10 Quand avez-vous été hébergé / logé pour la dernière fois ?

Jamais Hier Moins d'1 semaine Entre 1 semaine et moins d'1 mois
 Entre 1 mois et moins de 6 mois Entre 6 mois et 1 an Plus d'1 an

→ **Q11 Cet hébergement était :**

Chez un tiers (famille, ami, autres) Centre d'hébergement Hôtel
 Gymnase Aide sociale à l'enfance (Ase) Prison
 Hôpital Autres, à préciser:

Q12 Appelez-vous le 115?
 Non et je ne l'ai jamais appelé Non, j'ai abandonné Oui, de temps en temps Oui, tous les jours

↳ **Q13 (si non) Précisez pourquoi?**

Q14 Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui?
 Oui, j'ai réussi à les joindre, mais ils n'avaient pas de solution / pas de solution « adaptée »
 Oui, mais je n'ai pas réussi à les joindre Non

Q15 Avez-vous un accompagnement social?
 Oui Non Ne sait pas

↳ **Q16 Précisez où** Ne sait pas

Q17 Avez-vous une adresse/domiciliation pour recevoir votre courrier?
 Oui à Paris Adresse (CASVP), rue des Renaudes 75017 Paris Oui, dans une autre institution ou association
 Oui, chez un tiers (famille, amis, autres) Non Ne sait pas

↳ **Q18 Si oui, dans quel département?** [] []

Q19 Au cours de la dernière semaine, vous êtes-vous rendu à un point de distribution alimentaire?
 Non Au moins une fois Plusieurs fois Ne sait pas

Q20 Quand vous en avez besoin, avez-vous accès aux équipements ou services vous permettant de:

Prendre une douche.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Laver vos vêtements	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Stocker vos affaires personnelles	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Prendre un repas	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Accéder à internet	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Téléphoner / Recharger la batterie	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Discuter / être écouté.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Être accompagné dans vos démarches (emploi, logement, droits...)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Q21 Avez-vous d'autres besoins non satisfaits?
 Non Oui Préciser:

Q22 Comment estimez-vous votre état de santé en général?
 Très bon Bon Assez bon Mauvais Très mauvais

Q23 Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois?
 Moins d'1 mois Entre 1 mois et moins de 6 mois Entre 6 mois et 1 an
 Plus d'1 an Ne sait pas

Q24 Avez-vous une couverture maladie?
 Oui Non Démarches en cours Ne sait pas

Q25 (Plusieurs réponses possibles) Quelles sont vos ressources financières?
 Travail déclaré Travail non déclaré Prestations sociales / minima sociaux
 Mendicité Pension de retraite L'aide de proches ou d'amis
 Autres, à préciser:
 Aucune ressource

Q26 Depuis mars 2020, en raison de la crise sanitaire, avez-vous:

<input type="checkbox"/> perdu votre emploi?	<input type="checkbox"/> été expulsé de votre logement?
<input type="checkbox"/> été expulsé-e de chez un tiers?	<input type="checkbox"/> vu vos ressources diminuer?
<input type="checkbox"/> eu plus de difficultés pour accéder à de l'aide alimentaire?	<input type="checkbox"/> eu plus le sentiment d'être seul-e?
<input type="checkbox"/> été plus inquiet-ète / stressé-e qu'auparavant?	
<input type="checkbox"/> vécu d'autres impacts sur votre situation, précisez:	
<input type="checkbox"/> vécu aucun impact	

À remplir obligatoirement **[PARTIE 2/2]**

S1 Quel âge avez-vous? Si réponse précise [] [] ans

Âge estimé

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Impossible à déterminer | <input type="checkbox"/> de 18 à 24 ans | <input type="checkbox"/> de 25 à 39 ans |
| <input type="checkbox"/> Moins de 18 ans | <input type="checkbox"/> de 55 à 70 ans | <input type="checkbox"/> Plus de 70 ans |
| <input type="checkbox"/> de 40 à 54 ans | | |

S2 La personne rencontrée / vue est

- | | | |
|--------------------------------|--------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Homme | <input type="checkbox"/> Femme | <input type="checkbox"/> Non déterminé |
|--------------------------------|--------------------------------|--|

Heure de la rencontre [] [] h [] []

Adresse de la rencontre: numéro [] [] [] **rue**

Au retour en QG d'arrondissement : contrôle effectué par l'équipe qualité avec le responsable d'équipe

Selon vous, la personne décomptée et/ou interrogée est effectivement en situation de rue?

- Oui Non

Si le remplissage du questionnaire est parcellaire, pour quelles raisons?

.....

ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE COUPLE OU FAMILLE



Questionnaire couple ou famille

Arrondissement / Secteur / N° de questionnaire / Identifiant zone spécifique

CF

Si personnes en groupe saisir le n° FG correspondant

Bonsoir, je m'appelle [prénom], nous sommes bénévoles et nous réalisons une étude pour la Ville de Paris. Nous interrogeons toutes les personnes que nous croisons pour savoir où elles vont dormir ce soir. Le but est de compter et de mieux connaître la situation des personnes qui vivent dans la rue, pour améliorer l'aide que nous pourrions apporter. C'est une enquête totalement **anonyme et confidentielle** et si vous ne souhaitez pas répondre, il suffit de nous l'indiquer.

→ **TOUT D'ABORD, AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ INTERROGÉ CE SOIR?** → Si oui, ne pas remplir de questionnaire

À remplir obligatoirement [PARTIE 1/2]

Q1 Quel est votre lien de parenté? → Si aucun lien de parenté, remplir des questionnaires personnes seules

Couple Famille monoparentale Famille biparentale Famille élargie
 Autre, à préciser

Q2 Nombre d'adultes

→ Si plus de 2 adultes préciser le lien de parenté (ex: couple + belle-mère) :
 → Si plus de 2 adultes remplir un autre questionnaire famille avec le même numéro et préciser : adulte 3, adulte 4, etc.

Q3 Nombre d'enfants présents : **Et âge des enfants présents :** ans, ans, ans

Q3 bis Nombre de garçons **Nombre de filles**

Q3 ter Vos enfants sont-ils scolarisés? Oui Non Certains mais pas tous

Q4 Le couple / la famille a répondu au questionnaire et a donné son consentement au recueil de données personnelles le-la concernant

Oui Non

Q5 Vous n'avez pas rempli le questionnaire avec les personnes car

Elles n'ont pas voulu répondre
 Elles dormaient
 Leur état ne leur permettait pas
 Elles étaient inaccessibles physiquement

Elles ont évité le contact
 Elles ne maîtrisaient pas la langue
 Vous n'avez pas osé aller à leur rencontre
 Autre, à préciser

Q6 Où pensez-vous passer la nuit?

Chez moi / Dans mon logement	<input type="checkbox"/>		→ Fin de questionnaire
Dans un hôtel	<input type="checkbox"/>		→ Fin de questionnaire
Dans un centre d'hébergement (urgence, réinsertion sociale, accueil de demandeurs d'asile, gymnase, halte de nuit...)	<input type="checkbox"/>		→ Fin de questionnaire
Chez un tiers (famille, ami, autres)	<input type="checkbox"/>		→ Fin de questionnaire
Dans un lieu public	<input type="checkbox"/> Rue <input type="checkbox"/> Station de métro / de RER <input type="checkbox"/> Gare <input type="checkbox"/> Campement <input type="checkbox"/> Talus périphérique <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Parc / Jardin		
Dans un autre lieu	<input type="checkbox"/> Tente isolée <input type="checkbox"/> Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée) <input type="checkbox"/> Squat <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Centre commercial <input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Cave <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Abri bus		
Autre	<input type="checkbox"/>	Préciser :	
Je sais pas où passer la nuit ce soir	<input type="checkbox"/>		

À remplir obligatoirement [PARTIE 2/2]

ADULTE 1, à préciser

S1 Quel âge avez-vous? Si réponse précise ans

Âge estimé Impossible à déterminer

Moins de 18 ans de 18 à 24 ans
 de 25 à 39 ans de 40 à 54 ans
 de 55 à 70 ans Plus de 70 ans

S2 La personne rencontrée / vue est

Homme Femme
 Non déterminé

ADULTE 2, à préciser

S1 Quel âge avez-vous? Si réponse précise ans

Âge estimé Impossible à déterminer

Moins de 18 ans de 18 à 24 ans
 de 25 à 39 ans de 40 à 54 ans
 de 55 à 70 ans Plus de 70 ans

S2 La personne rencontrée / vue est

Homme Femme
 Non déterminé

ADULTE 1	ADULTE 2
Q7 Est-ce dans ce type d'endroit que vous dormez le plus souvent ?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Q8 Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ?	
<input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans	<input type="checkbox"/> Moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans
Q9 Et où viviez-vous avant ?	
<input type="checkbox"/> Depuis toujours à Paris <input type="checkbox"/> Hors de Paris : en Île-de-France <input type="checkbox"/> Hors de Paris : ailleurs en France <input type="checkbox"/> Hors de Paris : dans un autre pays	<input type="checkbox"/> Depuis toujours à Paris <input type="checkbox"/> Hors de Paris : en Île-de-France <input type="checkbox"/> Hors de Paris : ailleurs en France <input type="checkbox"/> Hors de Paris : dans un autre pays
Q10 Depuis quand êtes-vous sans logement personnel ?	
<input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Entre 5 ans et 10 ans <input type="checkbox"/> Plus de 10 ans <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 3 mois <input type="checkbox"/> Entre 3 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et moins d'1 an <input type="checkbox"/> Entre 1 an et 5 ans <input type="checkbox"/> Entre 5 ans et 10 ans <input type="checkbox"/> Plus de 10 ans <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Q11 Pour quelle-s raison-s vous êtes-vous retrouvé la première fois sans logement personnel? (Plusieurs réponses possibles)	
<input type="checkbox"/> Expulsion du domicile <input type="checkbox"/> Expulsion de chez un tiers (famille, ami, autres) <input type="checkbox"/> Baisse des ressources financières <input type="checkbox"/> Perte d'emploi, chômage <input type="checkbox"/> Arrivée à Paris sans logement <input type="checkbox"/> Séparation familiale <input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (ASE) <input type="checkbox"/> Maladie <input type="checkbox"/> Sortie de détention <input type="checkbox"/> Autres, à préciser	<input type="checkbox"/> Expulsion du domicile <input type="checkbox"/> Expulsion de chez un tiers (famille, ami, autres) <input type="checkbox"/> Baisse des ressources financières <input type="checkbox"/> Perte d'emploi, chômage <input type="checkbox"/> Arrivée à Paris sans logement <input type="checkbox"/> Séparation familiale <input type="checkbox"/> Fin de prise en charge aide sociale à l'enfance (ASE) <input type="checkbox"/> Maladie <input type="checkbox"/> Sortie de détention <input type="checkbox"/> Autres, à préciser
Q12 Est-ce la première fois que vous êtes « en situation de rue » ?	
<input type="checkbox"/> Oui, c'est la première que cela arrive <input type="checkbox"/> Non, c'est déjà arrivé plusieurs fois	<input type="checkbox"/> Oui, c'est la première que cela arrive <input type="checkbox"/> Non, c'est déjà arrivé plusieurs fois
Q13 Quand avez-vous été hébergé/logé pour la dernière fois ?	
<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Hier <input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an	<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Hier <input type="checkbox"/> Moins d'1 semaine <input type="checkbox"/> Entre 1 semaine et moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an
Q14 Cet hébergement était	
<input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami, autres) <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Prison <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Autres, à préciser	<input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, ami, autres) <input type="checkbox"/> Centre d'hébergement <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Gymnase <input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance (Ase) <input type="checkbox"/> Prison <input type="checkbox"/> Hôpital <input type="checkbox"/> Autres, à préciser

ADULTE 1	ADULTE 2
Q15 Appelez-vous le 115 ?	
<input type="checkbox"/> Non et je ne l'ai jamais appelé <input type="checkbox"/> Non, j'ai abandonné <input type="checkbox"/> Oui, de temps en temps <input type="checkbox"/> Oui, tous les jours Q16 (si non) Préciser pourquoi ?	<input type="checkbox"/> Non et je ne l'ai jamais appelé <input type="checkbox"/> Non, j'ai abandonné <input type="checkbox"/> Oui, de temps en temps <input type="checkbox"/> Oui, tous les jours Q16 (si non) Préciser pourquoi ?
Q17 Avez-vous essayé d'appeler le 115 aujourd'hui ?	
<input type="checkbox"/> Oui, j'ai réussi à les joindre, mais ils n'avaient pas de solution / pas de solution « adaptée » <input type="checkbox"/> Oui, mais je n'ai pas réussi à les joindre <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, j'ai réussi à les joindre, mais ils n'avaient pas de solution / pas de solution « adaptée » <input type="checkbox"/> Oui, mais je n'ai pas réussi à les joindre <input type="checkbox"/> Non
Q18 Avez-vous un accompagnement social ?	
<input type="checkbox"/> Oui → Précisez où : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Oui → Précisez où : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Q19 Avez-vous une adresse / domiciliation pour recevoir votre courrier ?	
<input type="checkbox"/> Oui à Paris Adresse (CASVP), rue des Renaudes 75017 Paris <input type="checkbox"/> Oui, dans une autre institution ou association <input type="checkbox"/> Oui, chez un tiers (famille, amis, autres) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas Q20 Si oui, dans quel département ? [] []	<input type="checkbox"/> Oui à Paris Adresse (CASVP), rue des Renaudes 75017 Paris <input type="checkbox"/> Oui, dans une autre institution ou association <input type="checkbox"/> Oui, chez un tiers (famille, amis, autres) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas Q20 Si oui, dans quel département ? [] []
Q21 Au cours de la dernière semaine, vous êtes-vous rendu à un point de distribution alimentaire ?	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Au moins une fois <input type="checkbox"/> Plusieurs fois <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Au moins une fois <input type="checkbox"/> Plusieurs fois <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Q22 Quand vous en avez besoin, avez-vous accès aux services ou équipements vous permettant de: (plusieurs réponses possibles)	
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre une douche <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Laver vos vêtements <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Stocker vos affaires personnelles <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Prendre un repas <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Accéder à internet <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Téléphoner / recharger la batterie <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Discuter / être écouté <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Être accompagné dans vos démarches (emploi, logement, droits...) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre une douche <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Laver vos vêtements <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Stocker vos affaires personnelles <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Prendre un repas <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Accéder à internet <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Téléphoner / recharger la batterie <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Discuter / être écouté <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Être accompagné dans vos démarches (emploi, logement, droits...) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Q23 Avez-vous d'autres besoins non satisfaits ?	
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Préciser :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Préciser :
Q24 Comment estimez-vous votre état de santé en général ?	
<input type="checkbox"/> Très bon <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Assez bon <input type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/> Très mauvais	<input type="checkbox"/> Très bon <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Assez bon <input type="checkbox"/> Mauvais <input type="checkbox"/> Très mauvais

ADULTE 1	ADULTE 2
Q25 Quand avez-vous vu un médecin pour la dernière fois ?	
<input type="checkbox"/> Moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Moins d'1 mois <input type="checkbox"/> Entre 1 mois et moins de 6 mois <input type="checkbox"/> Entre 6 mois et 1 an <input type="checkbox"/> Plus d'1 an <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Q26 Avez-vous une couverture maladie ?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Démarches en cours	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Q27 Quelles sont vos ressources financières ? (Plusieurs réponses possibles)	
<input type="checkbox"/> Aucune ressource <input type="checkbox"/> Travail déclaré <input type="checkbox"/> Travail non déclaré <input type="checkbox"/> Prestations sociales / minima sociaux <input type="checkbox"/> Mendicité <input type="checkbox"/> Pension de retraite <input type="checkbox"/> L'aide de proches ou d'amis <input type="checkbox"/> Autres, à préciser :	<input type="checkbox"/> Aucune ressource <input type="checkbox"/> Travail déclaré <input type="checkbox"/> Travail non déclaré <input type="checkbox"/> Prestations sociales / minima sociaux <input type="checkbox"/> Mendicité <input type="checkbox"/> Pension de retraite <input type="checkbox"/> L'aide de proches ou d'amis <input type="checkbox"/> Autres, à préciser :
Q28 Depuis mars 2020, en raison de la crise sanitaire, avez-vous : (Plusieurs réponses possibles)	
<input type="checkbox"/> perdu votre emploi ? <input type="checkbox"/> été expulsé.e de votre logement ? <input type="checkbox"/> été expulsé.e de chez un tiers (ami, famille, autres) ? <input type="checkbox"/> vu vos ressources diminuer ? <input type="checkbox"/> eu plus de difficultés pour accéder à de l'aide alimentaire ? <input type="checkbox"/> eu plus le sentiment d'être seul.e ? <input type="checkbox"/> été plus inquiet.ète / stressé.e qu'auparavant ? <input type="checkbox"/> vécu d'autres impacts sur votre situation, préciser : <input type="checkbox"/> vécu aucun impact	<input type="checkbox"/> perdu votre emploi ? <input type="checkbox"/> été expulsé.e de votre logement ? <input type="checkbox"/> été expulsé.e de chez un tiers (ami, famille, autres) ? <input type="checkbox"/> vu vos ressources diminuer ? <input type="checkbox"/> eu plus de difficultés pour accéder à de l'aide alimentaire ? <input type="checkbox"/> eu plus le sentiment d'être seul.e ? <input type="checkbox"/> été plus inquiet.ète / stressé.e qu'auparavant ? <input type="checkbox"/> vécu d'autres impacts sur votre situation, préciser : <input type="checkbox"/> vécu aucun impact
<p>Heure de la rencontre : <input type="text"/> <input type="text"/> h <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>Adresse de la rencontre : numéro <input type="text"/> <input type="text"/> rue</p> <p>.....</p>	
<p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 5px;">Au retour en QG d'arrondissement : contrôle effectué par l'équipe qualité avec le responsable d'équipe</p> <p>Selon vous, le couple / la famille est effectivement en situation de rue ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si le remplissage du questionnaire est parcellaire, pour quelles raisons ?</p> <p>.....</p>	

ANNEXE 3 – FICHE GROUPES



VILLE DE
PARIS

Fiche pour les groupes de 5 personnes ou plus

FG

Arrondissement
|_|_|

Secteur
|_|_|

N° de fiche
|_|_|

Identifiant zone spécifique
|_|_|_|_|

Avez-vous déjà été tous interrogés ce soir ?

→ Si oui, ne pas remplir de fiche

→ Si non, faire des questionnaires puis renseigner cette fiche groupe

Observations

.....

.....

.....

.....

À remplir obligatoirement

S1 Etes-vous rentrés en contact avec le groupe ?

Oui Oui, mais avec une partie des personnes seulement Non

S2 Type d'abri (plusieurs réponses possibles)

Tente Voiture Matelas Banc Sous un porche

Cabane Aucun abri Autre, à préciser:

S3 Nombre total de personnes constituant le groupe |_|_| (si tentes fermées mais occupées, compter 1 personne par tente) **dont** |_|_| **personnes interrogées**

S4 Précisez combien de personnes n'ont pas été interrogées et pourquoi ?

Elle n'a pas voulu répondre: |_|_| personne-s Elle a évité le contact: |_|_| personne-s

Elle dormait: |_|_| personne-s Elle ne maîtrisait pas la langue: |_|_| personne-s

Son état ne lui permettait pas: |_|_| personne-s Vous n'avez pas osé aller à sa rencontre: |_|_| personne-s

Elle était inaccessible physiquement: |_|_| personne-s Tente occupée mais fermée: |_|_| personne-s

Autre, à préciser:

S5 et S6 Description (âge et sexe) des personnes composant le groupe estimées en situation de rue selon l'équipe

Âge et sexe	Dont hommes	Dont femmes	Dont non déterminé
Dont moins de 18 ans	_ _	_ _	_ _
Dont de 18 à 24 ans	_ _	_ _	_ _
Dont de 25 à 39 ans	_ _	_ _	_ _
Dont de 40 à 54 ans	_ _	_ _	_ _
Dont de 55 à 70 ans	_ _	_ _	_ _
Dont plus de 70 ans	_ _	_ _	_ _
Dont impossible à déterminer	_ _	_ _	_ _

S7 Type d'activité et autres observations

Vendeurs à la sauvette Prostitution Mendicité Aucune activité

Autre, à préciser:

Heure de la rencontre |_|_| h |_|_|

Adresse de la rencontre: numéro |_|_|_| rue

Au retour en QG d'arrondissement: contrôle effectué par l'équipe qualité avec le responsable d'équipe

Selon vous, le groupe décompté et/ou interrogé est effectivement en situation de rue ?

Si oui, combien |_|_| Non

ANNEXE 4 – GRILLE ETHOS 2007, TYPOLOGIE EUROPÉENNE LIÉE AU LOGEMENT

		Catégorie opérationnelle		Situation de vie		Définition générique
Catégorie conceptuelle	Sans-abri	1	Personnes vivant dans la rue	1.1	Espace public ou externe	- Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation.
		2	Personnes en hébergement d'urgence	2.1	Hébergement d'urgence	- Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix.
	Sans logement	3	Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1	Foyer d'hébergement d'insertion	- Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte.
				3.2	Logement provisoire	
				3.3	Hébergement de transition avec accompagnement	
		4	Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1	Hébergement pour femmes	- Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte.
		5	Personnes en hébergement pour immigrés	5.1	Logement provisoire / centres d'accueils	- Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants.
				5.2	Hébergement pour travailleurs migrants	
		6	Personnes sortant d'institutions	6.1	Institutions pénales	- Pas de logement disponible avant la libération. - Reste plus longtemps que prévu par manque de logement. - Pas de logement identifié (ex. au 18 ^e anniversaire).
	6.2			Institutions médicales (*)		
	6.3			Institutions pour enfants / homes		
	7	Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1	Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées	- Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an).	
			7.2	Logement accompagné pour ex-sans-abri		
Logement précaire	8	Personnes en habitat précaire	8.1	Provisoirement hébergé dans la famille/ chez des amis	- Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement. - Occupation d'une habitation sans bail légal, occupation illégale d'un logement. - Occupation d'un terrain sans droit légal.	
			8.2	Sans bail de (sous-)location		
			8.3	Occupation illégale d'un terrain		
	9	Personnes menacées d'expulsion	9.1	Application d'une décision d'expulsion (location)	- Quand les avis d'expulsion sont opérationnels. - Quand le prêteur possède un avis légal de saisie.	
			9.2	Avis de saisie (propriétaire)		
10	Personnes menacées de violences domestiques	10.1	Incidents enregistrés par la police	- Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques.		
Logement inadéquat	11	Personnes vivant dans des structures provisoires / non conventionnelles	11.1	Mobile homes	- Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel. - Abri, baraquement ou cabane de fortune. - Baraque ou cabane de structure semi-permanente.	
			11.2	Construction non conventionnelle		
			11.3	Habitat provisoire		
12	Personnes en logement indigne	12.1	Logements inhabitables occupés	- Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction.		
13	Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1	Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	- Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables.		

Note: Un séjour de courte durée est défini comme normalement moins d'un an; un séjour de longue durée est défini comme plus d'un an. Cette définition est compatible avec les définitions du recensement telles qu'elles sont recommandées dans le rapport UNECE/EUROSTAT (2006).

(*) Inclut les centres de désintoxication, les hôpitaux psychiatriques, etc.

Source: FEANTSA

Les personnes sans-abri à Paris la nuit du 20 au 21 janvier 2022

ANALYSES DES DONNÉES ISSUES DU DÉCOMPTE DE LA 5^E ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

La Nuit de la Solidarité est un décompte anonyme et objectif des personnes sans-abri réalisé chaque année depuis 2018 par la Ville de Paris et de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et bénévoles. Cette démarche vise à mieux connaître la géographie, les profils et les besoins des personnes sans solution d'hébergement, permettant d'adapter les politiques publiques en réponse.

Le décompte de la cinquième Nuit de la Solidarité s'établit à 2 598 personnes sans-abri la nuit du 20 au 21 janvier 2022 à Paris. Comparé à l'édition précédente, le nombre de personnes décomptées baisse de 8%. Cette diminution se relie à une augmentation du nombre de places d'hébergement et de mise à l'abri depuis plusieurs années.

Par rapport aux éditions précédentes, l'édition 2022 se caractérise par une moindre présence de femmes rencontrées et une augmentation de la durée de vie sans logement personnel des personnes interrogées. Le recours aux aides et aux dispositifs d'accompagnement apparaît toujours faible et des besoins concernant le stockage des affaires, l'accès à un accompagnement social et l'accès à Internet sont plus précisément relevés.

Cette édition s'est accompagnée d'une expérimentation dans neuf communes de la Métropole du Grand Paris. Compte-tenu de l'intérêt des résultats recueillis et du bon déroulement de l'opération, cette démarche sera reconduite en 2023.

Nouveauté cette année, l'analyse des résultats parisiens et métropolitains s'accompagne de portraits de personnes sans-abri établis à partir d'entretiens réalisés entre mars et avril 2022.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

